



PREFECTURE REGION RHONE- ALPES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 10 - MARS 2011

SOMMAIRE

agence régionale de santé - délégation territoriale

pôle prévention et gestion des risques

Arrêté N °2011046-0023 - Cessibilité des parcelles n ° K754 & 755, comprises dans le périmètre de protection immédiate du captage du 'Clos' - Alimentation en eau potable de la commune de PASSY	1
--	---

direction départementale de la protection des populations

secrétariat général (SG)

Arrêté N °2011055-0014 - Arrêté abrogeant et remplaçant l'arrêté n °2011031-0012 du 31 janvier 2011, portant subdélégation de signature de Mme Hélène LAVIGNAC , Directrice départementale de la protection des populations	3
--	---

direction départementale des territoires

service aménagement, risques

Arrêté N °2011049-0018 - demande de restauration de l ancien chalet d alpage de m bourgeois sur la commune de saint jean d aulps	5
Arrêté N °2011049-0019 - demande de restauration de l ancien chalet d alpage de mme deffayet sur la commune de sixt fer a cheval	7
Arrêté N °2011049-0020 - demande de restauration de l ancien chalet d alpage de m crozet sur la commune des contaminines montjoie	9
Arrêté N °2011049-0022 - demande de restauration de l ancien chalet d alpage de m merveille sur la commune de abondance	11

service eau et environnement

Arrêté N °2011034-0009 - Arrêté autorisant la capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques Demandeur : CREA Mandataire : Madame DELESTRAD Anne	13
Arrêté N °2011046-0006 - Refus de capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques. Demandeur : LA CERFF - Mandataire : CHEVALIER Purdey, BALVERDE Nicolae, EMERY Elodie	15
Arrêté N °2011046-0008 - Autorisation d'exploiter une ISDI - SARL DECARROUX TP - Commune de NANGY	17
Arrêté N °2011046-0010 - Refus de capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques. Demandeur : VIGANT Sylvain	22
Arrêté N °2011052-0009 - Enquête publique préalable à l'autorisation de travaux de remise à ciel ouvert et intégration paysagère du Ru des Fossaux	24
Arrêté N °2011054-0016 - Arrêté réglementaire permanent relatif à l'exercice de la pêche dans le lac d'Annecy	28
Arrêté N °2011055-0017 - Agrément de la société SCAVI pour la réalisation de vidanges et la prise en charge du transport jusqu'au lieu d'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif	36

service sécurité, ingénierie

Arrêté N °2011046-0003 - Modification de l'arrêté préfectoral n °2007-885 du 26 mars 2007 portant extension de l'enseignement de la catégorie A/ A1 de l'agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « CER 74 » à Annecy (74).	40
Arrêté N °2011048-0001 - Modification arrêté portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé 'Auto- Ecole l'Ascension' à Sallanches	42
Arrêté N °2011049-0001 - Art 50 - SEVRIER Alimentation HTA / BT immeubles Le CLos Raphaël	44
Arrêté N °2011049-0002 - Art 50 - NEUVECELLE Mise en souterrain secteur 'Grands Hôtels'	46
Arrêté N °2011049-0003 - Art 50 - SEYNOD Alimentation lot Les Prés Gougeon	48
Arrêté N °2011049-0004 - Art 50 - EXCENEVEX Alimentation HTA / BT 'Le Clos de la Tour' - Construction du poste 'Immeuble Les Clos de la Tour'	50
Arrêté N °2011049-0005 - Art 50 - CERNEX Mise en souterrain réseaux HT / BT 'Hameau de la Motte'	52
Arrêté N °2011049-0006 - Art 50 - BERNEX Enfouissement BT secteur 'Trossy T2'	54
Arrêté N °2011055-0003 - Portant sur la modification d'un agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseigner à titre onéreux de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.	56
Arrêté N °2011056-0002 - Arrêté conjoint de réglementation de la circulation - régime de priorité : voies d'accès de l'autoroute A40 sur le réseau départemental - hors agglomération	58
Arrêté N °2011056-0003 - Arrêté conjoint de réglementation de la circulation - régime de priorité en agglomération - autoroute A411 échangeur de Gaillard - raccordement à la rue de l'Industrie	61
Arrêté N °2011056-0004 - Arrêté conjoint de réglementation de la circulation - régime de priorité en agglomération - autoroute A40 échangeur de Scionzier - voie de sortie Genève- Cluses sur la RD 304	63
Arrêté N °2011056-0005 - Arrêté conjoint de réglementation de la circulation - régime de priorité - autoroute A40 autoport de Cluses	65
Arrêté N °2011056-0006 - Arrêté conjoint de réglementation de la circulation - régime de priorité en agglomération - autoroute A40 - échangeur d'Archamps - voie de sortie Chamonix- Parc d'affaires international sur la RD18	67
subdivision territoriale de la région d'Annecy	
Arrêté N °2011047-0003 - Concession d'équipements légers pour l'accueil des bateaux de plaisance sur la commune de Doussard - Lac d'Annecy (prolongation de durée)	69
préfecture de la Haute- Savoie	
direction de la citoyenneté et des libertés publiques DCLP	
Arrêté N °2011056-0001 - fixant la liste des candidats pour le premier tour du renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants	71

direction des contrôles et des relations avec les collectivités locales et des affaires européennes DCRCL AE

Arrêté N °2011049-0017 - Arrêté approuvant la modification des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Léman	89
Arrêté N °2011053-0016 - Projet de requalification du chef- lieu de la commune de PRESILLY. Annulation d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire.	91
Arrêté N °2011055-0002 - Commune d'ANNEMASSE - transfert d'office dans le domaine public de voies privées	93
Arrêté N °2011055-0004 - arrêté suspendant l'inscription et mandatement d'une dépense obligatoire / Etablissement public foncier 74	95
Arrêté N °2011055-0016 - Arrêté portant adhésion et retrait de collectivités du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement	96

direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile DCSIPC

Arrêté N °2011052-0013 - Actes de courage et de dévouement - M. Lionel BUENO- GARCIA	103
Arrêté N °2011052-0017 - Médaille d'honneur du travail promotion du 1er janvier 2011	104
Arrêté N °2011053-0007 - Arrêté modificatif de l'arrêté n ° 2010-1629 du 25 juin 2010 attribuant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.	232
Arrêté N °2011056-0024 - RENOUELEMENT D'HOMOLOGATION DU CIRCUIT DE KARTING 'MK CIRCUIT' sur la commune de SCIENTRIER, gérant M. Stéphane MENONI	233
Arrêté N °2011059-0014 - Actes de courage et de dévouement - Intervention du 6 mai 2010 à Challonges	236

sous- préfecture de Thonon- les- bains

Arrêté N °2011056-0026 - arrêté approuvant la modification des statuts du syndicat à la carte de la Vallée d'Abondance	238
--	-----

service départemental d'incendie et de secours

Arrêté N °2011048-0010 - Suppression du centre de première intervention de Sallenôves à compter du 1er mars 2011	240
--	-----



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTE
Délégation Territoriale de Haute-Savoie
Service environnement santé
Cité Administrative Rue Dupanloup
74040 - ANNECY cedex

Annecy, le 15 FEV. 2011

LE PRÉFET de la HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite

Arrêté de cessibilité n° 2011046-0023

Objet : Cessibilité des parcelles n° K754 et K755 (ex K725), comprises dans le périmètre de protection immédiate du captage du « Clos », situés sur la commune de PASSY, alimentant en eau potable la commune de PASSY

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU l'Article 1^{er} du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965, relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative modifié par l'article 4 du décret n° 2001-492 du 6 juin 2001, concernant les relations entre l'administration et les usagers ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010, portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 2010-338 du 31 mars 2010, relatif aux modalités de coopération entre les représentants de l'État dans le département et l'Agence Régionale de Santé, ainsi que le protocole départemental en date du 13 septembre 2010 ;

VU la délibération en date du 19/12/2002, par laquelle le Conseil Municipal de la commune de PASSY demande qu'il soit procédé à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection des captages de : « les Ceners », « le Clos », « Charbonnière », « Fontaine d'Ugine », « Curalla », « Torbio », « Torbio sous le Lac Vert », « Le Pontet », « Le Communal des Plagnes », « Le Chatelard », ainsi qu'à l'enquête parcellaire conjointe ;

VU le dossier de l'enquête à laquelle il a été procédé du 1er au 21 décembre 2004 inclus, sur le territoire des communes de PASSY, MAGLAND, ARACHES, SAINT-GERVAIS et SERVOZ, conformément à l'arrêté préfectoral n° 2004-257 en date du 12 octobre 2004, portant ouverture des enquêtes conjointes parcellaire et préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection des captages de : « les Ceners », « le Clos », « Charbonnière », « Fontaine d'Ugine », « Curalla », « Torbio », « Torbio sous le Lac Vert », « Le Pontet », « Le Communal des Plagnes », « Le Chatelard » ;

VU le plan et l'état parcellaires du terrain à acquérir par la commune de PASSY pour permettre la réalisation du projet ;

VU les pièces constatant l'accomplissement des formalités relatives à l'enquête parcellaire ;

VU le registre d'enquête parcellaire et l'avis du commissaire enquêteur en date du 8 février 2005 ;

VU l'avis de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de BONNEVILLE en date du 11 février 2005 ;

VU le rapport du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales en date du 4 mai 2005 sur les résultats de l'enquête ;

VU l'arrêté préfectoral n° 644-2005 en date du 5/12/2005, déclarant d'utilité publique les captages de : « le Ceners », « le Clos », « Charbonnière », « Fontaine d'Ugine », « Curalla », « Torbio », « Torbio sous le Lac Vert », « Le Pontet », « Le Communal des Plagnes », « Le Chatelard », et l'institution des périmètres de protection de ces captages, destinés à l'alimentation en eau potable de la commune de PASSY ;

VU la délibération en date du 27/11/2008, par laquelle le Conseil Municipal de la commune de PASSY demande que soit lancée la procédure d'expropriation en vue d'acquérir les parcelles n° K754 et 755 (ex K725) comprises dans le périmètre immédiat du captage du « Clos » ;

VU le courrier de M. le Maire de PASSY en date du 2/11/2010 demandant la prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique du 5/12/2005 ;

VU l'arrêté préfectoral de prorogation n° 2010-183 en date du 18/11/2010 ;

CONSIDÉRANT qu'aucun accord amiable n'a pu intervenir pour l'acquisition des parcelles n° K754, 755 (ex. K725), comprises dans le périmètre immédiat du captage du « Clos » ;

CONSIDÉRANT également que cette acquisition est indispensable pour mener à bien la protection du captage précité, destiné à l'alimentation en eau potable de la commune de PASSY ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

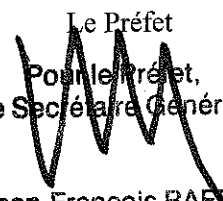
ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont déclarées cessibles au profit de la commune de PASSY, conformément au plan et à l'état parcellaires annexés au présent arrêté, les parcelles n° K754, 755 (ex K725), situées sur le territoire de la commune de PASSY, d'une contenance respective de 523 et 37 m², nécessaires à l'instauration des périmètres de protection du captage du « Clos ».

Article 2 : Le présent arrêté sera, par les soins et à la charge de Monsieur le Maire de PASSY :

- Notifié par lettre recommandée avec accusé de réception aux intéressés,
- Affiché en mairie de PASSY,
- Publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Savoie, Monsieur le Maire de PASSY, Madame la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet
 Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général,

 Jean-François RAEFFY



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
de la protection des populations

Secrétariat Général

**LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Arrêté n° 2011055-0014 portant subdélégation de signature de Mme Hélène LAVIGNAC, directrice départementale de la protection des populations

Vu l'arrêté préfectoral n°2010.25 du 4 janvier 2010 relatif à l'organisation des directions départementales interministérielles de Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° 2010.35 du 1^{er} janvier 2010, du Premier ministre, portant nomination de Madame Hélène LAVIGNAC-TEZZA en qualité de directrice départementale de la protection des populations de Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3316 du 6 décembre 2010 portant délégation de signature à Madame Hélène LAVIGNAC-TEZZA, directrice départementale de la protection des populations de Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté DDPP n° 2010/305 portant subdélégation de signature de Madame Hélène LAVIGNAC-TEZZA, directrice départementale de la protection des populations de Haute-Savoie,

ARRETE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme LAVIGNAC-TEZZA, la délégation de signature est exercée de la manière suivante :

1. Pour l'ensemble des actes juridiques mentionnés à l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2010.28 du 4 janvier 2010 :
 - Mr Michel GOILLOT, Directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, Directeur adjoint ;

ARTICLE 2 : La délégation de signature est donnée aux chefs de service et leurs adjoints, à la secrétaire générale, pour signer les documents relevant de l'article 1 de l'arrêté préfectoral n°2010.28 du 4 janvier 2010, selon les conditions suivantes :

1. Pour l'ensemble des actes juridiques mentionnés au paragraphe 1-1 – administration générale :
 - Mme Christine VITALI, attachée principale d'administration, secrétaire générale
2. Pour l'ensemble des actes juridiques des articles mentionnés au paragraphe 1-2 - protection économique du consommateur et veille concurrentielle et au paragraphe 1-3 – sécurité et conformité des produits et des services :
 - Mr René THIRION, inspecteur principal, chef du service sécurité et conformité des produits et des services et chef de service protection économique du consommateur et veille concurrentielle par intérim,
 - Mr Luc ASSOUS, inspecteur, adjoint au chef de service.

3. Pour l'ensemble des décisions et actes juridiques des articles mentionnés au paragraphe 1-4 – sécurité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale :

- Mme Pascale SERINDOUX, inspecteur de santé publique vétérinaire, chef du service sécurité et qualité des aliments
- Mr Alain CARTIER-MICHAUD, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, adjoint au chef de service.

4. Pour l'ensemble des décisions et actes juridiques des articles mentionnés aux paragraphes suivants :

- 1-5) santé animale : dispositions générales relatives à la police sanitaire et aux prophylaxies organisées
- 1-6) importation et échange intracommunautaire d'animaux vivants
- 1-7) reproduction animale
- 1-8) maladies réglementées spécifiques communes à certaines espèces animales (tuberculose, brucellose bovine et caprine, fièvre aphteuse, rage, fièvre catarrhale, encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles)
- 1-9) maladies réglementées spécifiques
- 1-10) protection animale
- 1-11) protection de la faune sauvage captive
- 1-12) alimentation animale et pharmacie vétérinaire ;

Mr Eric DA SILVA, inspecteur de santé publique vétérinaire, chef du service surveillance des populations animales

- Mr Jean-Marie LE HORGNE, inspecteur de santé publique vétérinaire, adjoint au chef de service.

5. Pour l'ensemble des décisions et actes juridiques mentionnés au paragraphe 1-13 – protection de l'environnement industriel et agricole ;

- Mme Michèle ASSOUS, attachée d'administration, chef du service protection de l'environnement industriel et agricole
- Mme Odile PETIT, ingénieur des ponts, eaux et forêts, adjointe au chef de service.

ARTICLE 3

Conformément à l'article 1 de l'arrêté 2010.28 du 4 janvier 2010, sont exclues des délégations données aux articles précédents :

- les circulaires aux maires ;
- les arrêtés ayant un caractère réglementaire ;
- toutes correspondances adressées aux administrations centrales, toutes correspondances adressées aux parlementaires et au Président du Conseil général

ARTICLE 4

Toute disposition antérieure à cette date est abrogée

ARTICLE 5

Mme la Directrice départementale de la protection des populations est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Seynod, le 24 février 2011

La Directrice départementale,



Hélène LAVIGNAC

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Cellule application du droit des sols
Affaire suivie par Patrick Debaud
tél. : 04 50 33 79 55
patrick.debaud@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 18 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n° 2011 049 - 0018

Demande de restauration de l'ancien chalet d'alpage de M. BOURGEOIS sur la commune de Saint-Jean d'Aulps

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L 145-3.1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le dossier présenté par M. BOURGEOIS sur la commune de Saint-Jean d'Aulps au lieudit :
« Alpage de Lesse »

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 3 février 2011 ;

CONSIDÉRANT que le projet présenté par M. BOURGEOIS concerne bien un ancien chalet d'alpage au sens de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que la restauration envisagée préserve la valeur patrimoniale du chalet, et qu'ainsi l'objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard, énoncé dans l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, est respecté ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : M. BOURGEOIS est autorisé à restaurer le chalet d'alpage situé au lieudit : « Alpage de Lesse » à Saint-Jean d'Aulps.

Article 2 : les travaux de restauration devront être strictement conformes à ceux faisant l'objet du dossier présenté, qui restera annexé à la présente autorisation, sous réserve que le bardage soit refait à l'identique (même technique constructive, même pose).

Article 3 : la présente autorisation ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ou de toute autre autorisation requise pour effectuer ces travaux.

Article 4 : en application de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, l'autorité compétente peut, si le bâtiment n'est pas desservi par les voies et réseaux, ou lorsqu'il est desservi par des voies qui ne sont pas utilisables en période hivernale, subordonner la réalisation des travaux faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux à l'institution d'une servitude administrative, publiée au bureau des hypothèques, interdisant l'utilisation du bâtiment pendant la période hivernale ou limitant son usage pour tenir compte de l'absence de réseaux. Par ailleurs, si le terrain n'est pas desservi par une voie carrossable, la servitude rappellera l'interdiction de circulation des véhicules à moteur édictée par l'article L 362-1 du code de l'environnement.

Article 5 : il est rappelé que les articles L 362-1 et suivants du code de l'environnement interdisent l'accès au chalet par des engins motorisés conçus pour la progression sur neige.

Article 6 : le présent arrêté sera notifiée à M. BOURGEOIS.

La présente décision pourra être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification.

Un recours gracieux formé auprès de l'autorité auteur de l'acte avant l'expiration du délai de recours contentieux précité, a pour effet d'interrompre et de prolonger ce délai.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Savoie.

Article 8 :

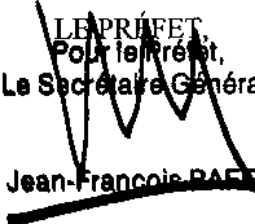
- M. le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie

- M. Le Maire de Saint-Jean d'Aulps

sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur départemental des territoires

- M. Le chef du Service départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François BAFETY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Cellule application du droit des sols
Affaire suivie par Patrick Debaud
tél. : 04 50 33 79 55
patrick.debaud@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le **18 FEV. 2011**

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n° 2011 049 - 0019

Demande de restauration de l'ancien chalet d'alpage de Mme DEFFAYET sur la commune de Sixt-Fer à Cheval

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L 145-3.1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le dossier présenté par Mme DEFFAYET sur la commune de Sixt-Fer à cheval au lieudit :
« Le Lignon »

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 3 Février 2011;

CONSIDÉRANT que le projet présenté par Mme DEFFAYET concerne bien un ancien chalet d'alpage au sens de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que la restauration envisagée préserve la valeur patrimoniale du chalet, et qu'ainsi l'objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard, énoncé dans l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, est respecté ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : Mme. DEFFAYET est autorisé à restaurer le chalet d'alpage situé au lieudit : « Le Lignon » à Sixt-fer à Cheval.

Article 2 : les travaux de restauration devront être strictement conformes à ceux faisant l'objet du dossier présenté, qui restera annexé à la présente autorisation, sous réserve que les ouvertures soient taillées dans le bardage de manière à ce que le bâtiment retrouve son aspect initial une fois les volets fermés. Les volets seront à un seul battant.

Article 3 : la présente autorisation ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ou de toute autre autorisation requise pour effectuer ces travaux.

Article 4 : en application de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, l'autorité compétente peut, si le bâtiment n'est pas desservi par les voies et réseaux, ou lorsqu'il est desservi par des voies qui ne sont pas utilisables en période hivernale, subordonner la réalisation des travaux faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux à l'institution d'une servitude administrative, publiée au bureau des hypothèques, interdisant l'utilisation du bâtiment pendant la période hivernale ou limitant son usage pour tenir compte de l'absence de réseaux. Par ailleurs, si le terrain n'est pas desservi par une voie carrossable, la servitude rappellera l'interdiction de circulation des véhicules à moteur édictée par l'article L 362-1 du code de l'environnement.

Article 5 : il est rappelé que les articles L 362-1 et suivants du code de l'environnement interdisent l'accès au chalet par des engins motorisés conçus pour la progression sur neige.

Article 6 : le présent arrêté sera notifiée à Mme DEFFAYET.

La présente décision pourra être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification.

Un recours gracieux formé auprès de l'autorité auteur de l'acte avant l'expiration du délai de recours contentieux précité, a pour effet d'interrompre et de prolonger ce délai.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Savoie.

Article 8 :


- M. le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie

- M. Le Maire de Sixt-Fer à Cheval.

sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur départemental des territoires

- M. Le chef du Service départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Cellule application du droit des sols
Affaire suivie par Patrick Debaud
tél. : 04 50 33 79 55
patrick.debaud@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 18 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n° 2011-049-0020

Demande de restauration de l'ancien chalet d'alpage de M. CROZET sur la commune de Contamines Montjoie

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L 145-3.1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le dossier présenté par M. CROZET sur la commune de Contamines Montjoie au lieudit : « Nant Borrant »

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 3 Février 2011 ;

CONSIDÉRANT que le projet présenté par M. CROZET concerne bien un ancien chalet d'alpage au sens de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que la restauration envisagée préserve la valeur patrimoniale du chalet, et qu'ainsi l'objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard, énoncé dans l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, est respecté ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : M. CROZET est autorisé à restaurer le chalet d'alpage situé au lieudit « Nant Borrant » à Contamines Montjoie.

Article 2 : les travaux de restauration devront être strictement conformes à ceux faisant l'objet du dossier présenté, qui restera annexé à la présente autorisation, sous réserve qu'il n'y ait pas de planche de rive, que le conduit de la cheminée soit simplifié (1 tuyau) et que les ouvertures du second niveau du pignon nord est soient remplacées par un système de claire-voie.

Article 3 : la présente autorisation ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ou de toute autre autorisation requise pour effectuer ces travaux.

Article 4 : en application de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, l'autorité compétente peut, si le bâtiment n'est pas desservi par les voies et réseaux, ou lorsqu'il est desservi par des voies qui ne sont pas utilisables en période hivernale, subordonner la réalisation des travaux faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux à l'institution d'une servitude administrative, publiée au bureau des hypothèques, interdisant l'utilisation du bâtiment pendant la période hivernale ou limitant son usage pour tenir compte de l'absence de réseaux. Par ailleurs, si le terrain n'est pas desservi par une voie carrossable, la servitude rappellera l'interdiction de circulation des véhicules à moteur édictée par l'article L 362-1 du code de l'environnement.

Article 5 : il est rappelé que les articles L 362-1 et suivants du code de l'environnement interdisent l'accès au chalet par des engins motorisés conçus pour la progression sur neige.

Article 6 : le présent arrêté sera notifiée à M. CROZET.

La présente décision pourra être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification.

Un recours gracieux formé auprès de l'autorité auteur de l'acte avant l'expiration du délai de recours contentieux précité, a pour effet d'interrompre et de prolonger ce délai.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Savoie.

Article 8 :

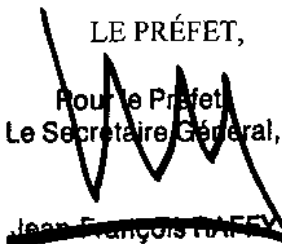
- M. le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie

- M. Le Maire de Contamines Montjoie

sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur départemental des territoires

- M. Le chef du Service départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

LE PRÉFET,
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire Général,

 Jean-François RAFFY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Cellule application du droit des sols

Affaire suivie par Patrick Debaud
tél. : 04 50 33 79 55
patrick.debaud@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 18 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur

Arrêté n° 2011049-022

Demande de restauration de l'ancien chalet d'alpage de M. MERVEILLE sur la commune de Abondance
VU le code de l'urbanisme et notamment l'article L 145-3.1 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU le dossier présenté par M MERVEILLE sur la commune de Abondance au lieudit :
« La Plagne du Mont »

VU l'avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du 3 février 2011 ;

CONSIDÉRANT que le projet présenté par M. MERVEILLE concerne bien un ancien chalet d'alpage au sens de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que la restauration envisagée préserve la valeur patrimoniale du chalet, et qu'ainsi l'objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard, énoncé dans l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, est respecté ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : M.MERVEILLE est autorisé à restaurer le chalet d'alpage situé au lieudit:« La Plagne du Mont » à Abondance.

Article 2 : les travaux de restauration devront être strictement conformes à ceux faisant l'objet du dossier présenté, qui restera annexé à la présente autorisation.

Article 3 : la présente autorisation ne dispense pas de l'obtention du permis de construire ou de toute autre autorisation requise pour effectuer ces travaux.

Article 4 : en application de l'article L 145-3-1 du code de l'urbanisme, l'autorité compétente peut, si le bâtiment n'est pas desservi par les voies et réseaux, ou lorsqu'il est desservi par des voies qui ne sont pas

utilisables en période hivernale, subordonner la réalisation des travaux faisant l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux à l'institution d'une servitude administrative, publiée au bureau des hypothèques, interdisant l'utilisation du bâtiment pendant la période hivernale ou limitant son usage pour tenir compte de l'absence de réseaux. Par ailleurs, si le terrain n'est pas desservi par une voie carrossable, la servitude rappellera l'interdiction de circulation des véhicules à moteur édictée par l'article L 362-1 du code de l'environnement.

Article 5 : il est rappelé que les articles L 362-1 et suivants du code de l'environnement interdisent l'accès au chalet par des engins motorisés conçus pour la progression sur neige.

Article 6 : le présent arrêté sera notifiée à M. MERVEILLE.

La présente décision pourra être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification.

Un recours gracieux formé auprès de l'autorité auteur de l'acte avant l'expiration du délai de recours contentieux précité, a pour effet d'interrompre et de prolonger ce délai.

Article 7 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Savoie.

Article 8 :

- M. le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie

- M. Le Maire de Abondance

sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Directeur départemental des territoires

- M. Le chef du Service départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Jean-François RAPPY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par Sylvie Grillon
tél. : 04 56 20 90 34
sylvie.grillon@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 3 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011034-0009

Autorisant la capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques

Demandeur : CREA

Mandataire : Madame DELESTRADE Anne

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.411-2 et R.411 ;

VU l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU la circulaire du 21 janvier 2008 relative aux décisions administratives individuelles relevant du ministère chargé de la protection dans le domaine de la faune et de la flore sauvages ;

VU la demande de dérogation du 2 décembre 2010 déposée par le CREA, pour la capture avec relâcher sur place de mésanges charbonnières noires et bleues présentes sur le territoire de la Haute-Savoie ;

VU l'avis favorable sous conditions du Conseil national de protection de la nature du 22 janvier 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté DDT.2010.1123 du 6 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

CONSIDERANT que le projet participe à la protection de la faune sauvage et de la conservation des habitats naturels ;

ARRETE

Article 1 : Le mandataire désigné par le CREA, à savoir :

- Mme DELESTRADE Anne

est autorisée à capturer avec relâche sur place, à transporter et à utiliser à des fins de suivis scientifiques, les mésanges charbonnières noires et bleues (*Parus caeruleus*, *Parus major*, *Parus ater*) présentes en Haute-Savoie.

Article 2 : La présente autorisation est délivrée pour la période du 01/03/11 au 31/07/11.

Article 3 : Un rapport annuel d'activités sur le programme objet de la présente autorisation sera adressée à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes.

Article 4 : Cette décision s'applique sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : La présente décision sera notifiée au demandeur.

Une copie sera adressée à :

- la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes,
- l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques,
- l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Haute Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
Le Chef de la Cellule milieux naturels,
forêt et cadre de vie


Vincent BONEU

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par Sylvie Grillon
tél. : 04 56 20 90 34
sylvie.grillon@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 15 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011046-0006

refusant la capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques

Demandeur : Campagne d'Education Respectueuse de la Faune et de la Flore (LA CERFF)

Mandataires : CHEVALIER Purdey – BALVERDE Nicolae – EMERY Elodie

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.411-2 et R.411 ;

VU l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU la circulaire du 21 janvier 2008 relative aux décisions administratives individuelles relevant du ministère chargé de la protection dans le domaine de la faune et de la flore sauvages ;

VU la demande de dérogation du 7 décembre 2010 déposée par la CERFF, pour la capture avec relâcher sur place de Sonneur à ventre jaune et de chiroptères présents dans le site NATURA 2000 du Massif des Voirons (Haute-Savoie) ;

VU l'avis défavorable sous conditions du Conseil national de protection de la nature du 22 janvier 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté DDT.2010.1123 du 6 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

CONSIDERANT l'absence de référence au plan d'action régional Rhône-alpes pour les chiroptères ;

CONSIDERANT l'absence de protocoles d'études pour ces espèces ;

CONSIDERANT le manque de preuve d'expériences en matière de capture de ces espèces ;

ARRETE

Article 1 : Les mandataires désignés par la CERFF, à savoir :

- Mme CHEVALIER Purdey,
- M. BALVERDE Nicolae,
- Mme EMERY Elodie,

ne sont pas autorisés à capturer et relâcher à des fins d'inventaire, les Sonneurs à ventre jaune (*Bombina variegata*) et autres chiroptères présents dans le site NATURA 2000 du Massif des Voirons (Haute-Savoie).

Article 2 : Cette décision s'applique sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

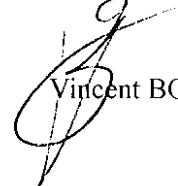
Article 4 : La présente décision sera notifiée au demandeur.

Une copie sera adressée à :

- la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes,
- l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques,
- l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Haute Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
Le Chef de la Cellule milieux naturels,
forêt et cadre de vie


Vincent BONEU

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Départementale
des Territoires

Service Eau-Environnement
Cellule Polices de l'Eau
et des Matériaux Inertes

Affaire suivie par C. BUNZ
Tél. : 04 56 20 90 11

christian.bunz@haute-savoie.gouv.fr

W:\Environnement\Cadre_de_vie\Déchets
inertes\ISDI\Sectorisation_DDT_30_5_2010\Arve_aval_
et_Genevois\Arretes\Autorisations\ARP_2011046_0008
__decarroux_nangy.odt

Annecy, le 15 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011046-0008
Portant autorisation d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
par la SARL DECARROUX TP

Commune de NANGY

VU Le règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets ;

VU la directive 2008/98/CE du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives ;

VU le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L 541-30-1, R 541-8 et R 541-65 à R 541-82 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2006-302 du 15 mars 2006 pris pour l'application de l'article L 541-30-1 du Code de l'Environnement relatif aux Installations de Stockage de Déchets Inertes ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de Monsieur Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 7 juillet 2005 fixant le contenu des registres mentionnés à l'article 2 du décret n° 2005-635 du 30 mai 2005 relatif au contrôle des circuits de traitement de déchets et concernant les déchets dangereux et les déchets autres que dangereux ou radioactifs ;

VU l'arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes ;

VU les arrêtés des 18 décembre 1985 et 3 août 1987 portant Règlement Sanitaire Départemental ;

VU la demande de la SARL DECARROUX TP en date du 22 juin 2009, modifiée le 27 juillet 2010 ;

VU l'avis des services de l'État et des collectivités intéressées ;

VU l'avis du Maire de SCIENTRIER rendu le 29 octobre 2009 ;

VU l'avis du Maire de CONTAMINE SUR ARVE rendu le 10 novembre 2009 ;

VU les avis du Maire de REIGNIER rendus les 17 novembre 2009 et 26 octobre 2010 ;

VU l'avis du Maire de NANGY rendu le 4 novembre 2010 ;

VU la demande d'avis adressée le 13 octobre 2010 au Président du SI de Bellecombe, compétent en matière d'urbanisme ;

VU la demande d'avis adressée le 13 octobre 2010 au Président de la Communauté de Communes Arve et Salève ;

VU la demande d'avis adressée le 13 octobre 2010 au Président du SM3A ;

VU le projet d'arrêté adressé au pétitionnaire en date du 28 décembre 2010 et sa réponse en date du 1er février 2011 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie ;

ARRETE

ARTICLE 1er

La SARL DECARROUX TP, dont le siège social est établi au 340 route des Fins, 74930 PERS JUSSY, est autorisée à exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), sur la commune de NANGY, au lieu-dit «les Conches d'en Haut», section B parcelles n° 655, 656p et 1091p, dans les conditions définies dans le présent arrêté et son annexe.

ARTICLE 2

L'exploitation est autorisée pour une durée maximale de 5 ans, remise en état du site incluse, à compter de la notification du présent arrêté.

Pendant cette durée, les quantités maximales de déchets admises sont limitées à 53 460 m³, équivalents à environ 107 000 tonnes, de déchets inertes.

Les quantités annuelles admissibles sont fixées, à titre indicatif, à 11 000 m³, équivalents à 22 000 tonnes.

Le présent arrêté deviendra caduc à échéance de la durée maximale d'exploitation ou dès lors que les quantités maximales admises auront été atteintes, y compris avant la fin de la durée d'exploitation autorisée.

ARTICLE 3

Seul est autorisé dans l'installation le stockage des déchets suivants :

Code (*)	Description (*)	Restrictions
17 05 04	Terres et cailloux (y compris déblais)	A l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe ; pour les terres et pierres provenant de sites contaminés, uniquement après la réalisation d'une procédure d'acceptation préalable.
20 02 02	Terres et pierres	Provenant uniquement de déchets de jardins et de parcs ; à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe.

(*) annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement.

Le stockage de déchets d'un type différent de ceux mentionnés dans l'autorisation d'exploitation est interdit, sauf à avoir fait l'objet d'une procédure d'acceptation préalable telle que prévue par l'article 9 de l'arrêté du 28 octobre 2010 annexé au présent arrêté.

ARTICLE 4

L'installation, y compris sa remise en état, doit être implantée, réalisée et exploitée conformément aux plans et autres documents joints à la demande d'autorisation, sous réserve du respect des prescriptions de l'arrêté du 28 octobre 2010 annexé au présent arrêté préfectoral, et des prescriptions particulières suivantes.

Information préalable

En application de l'article 19 de l'arrêté du 28 octobre 2010 annexé au présent arrêté préfectoral, avant le début des opérations de stockage, l'exploitant informe l'administration en charge de la police des déchets inertes (M. BUNZ, tél. 04.56.20.90.11) de la fin des travaux d'aménagement et lui adresse un dossier technique, produit par un organisme tiers, attestant de la conformité aux conditions fixées par le présent arrêté.

A réception, et au moins 2 semaines avant tout dépôt de déchets, l'administration en charge de la police des déchets inertes réalise une visite préalable de l'installation.

Conformité de l'installation au dossier de demande d'autorisation

L'administration en charge de la police des déchets inertes se réserve le droit d'exiger, sur une périodicité qui ne pourra pas excéder 1 an, des levés topographiques intermédiaires, des sondages ainsi que toute analyse, expertise ou étude visant à certifier la conformité de l'installation avec la demande d'autorisation.

Ces levés, sondages, analyses, expertises et études seront à la charge de l'exploitant.

Accessibilité

La voirie d'accès est aménagée en fonction de la fréquentation de pointe escomptée, afin de ne pas perturber la circulation sur la voie publique attenante.

Milieux naturels

Un recul de 10 mètres des berges des cours d'eau et des lisières des boisements est à respecter dans la mise en œuvre des déchets.

En cas d'importation de terres végétales, celles-ci devront être exemptes de toutes formes d'espèces végétales invasives (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya...). Dans l'éventualité où, en dépit des précautions prises par l'exploitant, ces espèces végétales invasives auraient été importées sur le site, l'exploitant prend immédiatement toutes les mesures nécessaires à leur non-prolifération, ainsi qu'à leur éradication.

Si ces espèces étaient d'ores et déjà présentes sur le site avant exploitation, l'exploitant est tenu de prendre les mêmes mesures.

Brûlage

Il est interdit de procéder au brûlage de déchets sur le site de l'installation de stockage.

Circulation

Le pétitionnaire doit obtenir l'autorisation de voirie du gestionnaire de la RD 903 sur laquelle débouche la sortie du site (Centre Technique Départemental d'ANNEMASSE, tél. 04.50.43.47.30) et est tenu de se conformer à ses prescriptions.

Remise en état du site

Les terres issues du décapage préalable nécessaire à la mise en œuvre des déchets, sauf à ce qu'elles soient polluées et/ou infertiles, seront stockées sur site ; aucune exportation de ces terres n'est tolérée.

A l'issue de l'exécution de tout ou partie du chantier, elles seront réutilisées pour le recouvrement des déchets inertes dans le cadre de la remise en état du site. Au besoin, si l'épaisseur totale nécessaire à cette remise en état ne peut être atteinte avec les seules terres initialement décapées, l'importation de terres extérieures au site est acceptée.

Ces dispositions s'entendent sans préjudice de celles figurant précédemment sous l'intitulé «milieux naturels».

ARTICLE 5

En application de l'article R 541-69-4° et conformément à l'article 25 de l'arrêté du 28 octobre 2010 annexé au présent arrêté préfectoral, l'exploitant déclare chaque année les quantités admises de déchets, leurs types et provenances, ainsi que la capacité de stockage restante au terme de l'année de référence. Il y indique, le cas échéant, les éventuels effets néfastes constatés et les mesures prises pour y remédier, ainsi que les événements notables liés à l'exploitation du site.

La déclaration doit être effectuée sur le site de télédéclaration du Ministère chargé de l'environnement prévu à cet effet, avant le 1er avril de l'année en cours pour les données de l'année précédente, ou, à défaut, par écrit, avant le 15 mars, selon le modèle figurant en annexe III de l'arrêté du 28 octobre 2010 annexé au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 6

L'exploitant fait publier à ses frais au Bureau des Hypothèques de la situation des immeubles l'arrêté préfectoral d'autorisation.

ARTICLE 7

Le présent arrêté sera notifié au pétitionnaire et sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture. Cet arrêté sera affiché pendant un mois en Mairie de NANGY.

ARTICLE 8

Le pétitionnaire peut présenter un recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la publication de la présente autorisation au Recueil des Actes Administratifs. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R 421-2 du Code de Justice Administrative.

Dans le même délai de deux mois, le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif territorialement compétent à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs.

ARTICLE 9

MM. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie, le Directeur de la SARL DECARROUX TP, le Maire de la commune de NANGY, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de SAINT JULIEN EN GENEVOIS
- M. le Maire de REIGNIER
- M. le Maire de SCIENTRIER
- M. le Maire de CONTAMINE SUR ARVE
- M. le Président du SI de Bellecombe
- M. le Président de la Communauté de Communes Arve et Salève
- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes – Unité Territoriale Deux Savoie
- M. le Président du Conseil Général – Direction de la Voirie et des Transports
- Mme la Déléguée Territoriale Départementale de l'ARS
- M. le Chef du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture
- M. le Président du SM3A.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule milieux naturels, forêt et cadre de vie

Affaire suivie par Sylvie Grillon
tél. : 04 56 20 90 34
sylvie.grillon@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 15 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011046-0010
refusant la capture avec relâcher d'espèces protégées à des fins scientifiques
Demandeur : Monsieur VIGANT Sylvain

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.411-2 et R.411 ;

VU l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

VU l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur les espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU la circulaire du 15 février 2000 relative à la déconcentration de décisions administratives individuelles relevant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dans les domaines de la chasse, de la faune et de la flore sauvages ;

VU la circulaire du 21 janvier 2008 relative aux décisions administratives individuelles relevant du ministère chargé de la protection dans le domaine de la faune et de la flore sauvages ;

VU la demande de dérogation du 9 décembre 2010 déposée par Monsieur VIGANT Sylvain, pour la capture avec relâcher sur place d'amphibiens et de micro-mammifères présents dans la région Rhône-Alpes et notamment en Haute-Savoie ;

VU l'avis défavorable du Conseil national de protection de la nature du 21 janvier 2011 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté DDT.2010.1123 du 6 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

CONSIDERANT l'absence du projet précis définissant l'objet de la demande et l'absence d'étude d'impact et de protocoles à mettre en oeuvre, contrairement aux dispositions des circulaires sus-visées ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur VIGANT Sylvain n'est pas autorisé à capturer et relâcher à des fins d'inventaire, toutes les espèces d'amphibiens et de micro-mammifères présentes en haute-Savoie.

Article 2 : Cette décision s'applique sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification.


Article 4 : La présente décision sera notifiée au demandeur.

Une copie sera adressée à :

- la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Rhône-Alpes,
- l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques,
- l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Haute Savoie.

Pour le préfet et par délégation,
Le Chef de la Cellule milieux naturels,
forêt et cadre de vie



Vincent BONEU

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule polices de l'eau et
des matériaux inertes

Affaire suivie par FILIPOVIC Olivier
tél. : 04.50.71.31.11
olivier.filipovic@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 21 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n°2011052-0009

Enquête publique préalable à l'autorisation de travaux de remise à ciel ouvert et intégration paysagère du Ru des Fossaux

Milieu récepteur : Ru des Fossaux

Commune : ANTHY-SUR-LEMAN

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L214-1 à L214-8 (enquêtes publiques au titre de l'eau et des milieux aquatiques) ;

VU le code de l'environnement, notamment son article R214-1 relatif à la nomenclature des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L214-1 à L214-6 ;

VU les rubriques 3.1.2.0., 3.1.4.0., 3.1.5.0. de l'article R214-1 du code de l'environnement ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles R214-6 à R214-31 relatifs aux dispositions applicables aux opérations soumises à autorisation ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles R11-4 à R11-14 (procédure d'enquête préalable de droit commun) ;

VU l'arrêté préfectoral n°2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à M. le Directeur Départemental des Territoires ;

VU la décision de subdélégation de signature n°DDT-2010-1123 du 6 décembre 2010 de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ;

VU la demande de Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SY.M.A.S.O.L.) en date du 23 novembre 2010, et le dossier l'accompagnant, par laquelle il sollicite l'autorisation de travaux de remise à ciel ouvert et intégration paysagère du Ru des Fossaux, sur la commune d'ANTHY-SUR-LEMAN ;

VU la liste des commissaires-enquêteurs publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la HAUTE-SAVOIE ;

ARRETE

Article 1er :

Il sera procédé à une enquête publique *du lundi 28 mars 2011 au mercredi 13 avril 2011 à 12 h* dans la commune d'ANTHY-SUR-LEMAN sur la demande d'autorisation de travaux de remise à ciel ouvert et intégration paysagère du Ru des Fossaux.

Article 2 :

Est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, Monsieur Christian GOSSEINE.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'ANTHY-SUR-LEMAN où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée.

Monsieur le commissaire-enquêteur siégera en personne en mairie de :

ANTHY-SUR-LEMAN	lundi 28 mars 2011	de 17 h à 19 h
	mardi 5 avril 2011	de 17 h à 19 h
	mercredi 13 avril 2011	de 10 h à 12 h

Article 3 :

Les pièces du dossier d'enquête susvisé, ainsi que le registre d'enquête, ouvert par Monsieur le maire d'ANTHY-SUR-LEMAN et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie d'ANTHY-SUR-LEMAN (siège de l'enquête) pendant 17 jours, du lundi 28 mars 2011 au mercredi 13 avril 2011 à 12 h, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de la mairie, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h, le vendredi de 8 h à 16 h 30.

Article 4 :

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre d'enquête sera clos et signé par le maire d'ANTHY-SUR-LEMAN et transmis dans les 24 heures avec le dossier d'enquête au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter, ainsi que le maître d'ouvrage lorsque celui-ci en fera la demande. Il établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non à l'opération.

Le commissaire-enquêteur convoquera dans la huitaine le pétitionnaire (*Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (S.Y.M.A.S.O.L.)*) et lui communiquera sur place les observations écrites ou orales qui seront consignées dans un rapport. Le pétitionnaire disposera d'un délai de vingt-deux jours pour produire un mémoire en réponse.

Dans les quinze jours à compter de la réponse du demandeur ou à l'expiration du délai qui lui est imparti, le commissaire-enquêteur transmettra le dossier d'enquête à Monsieur le Sous-Préfet de THONON-LES-BAINS avec ses conclusions motivées. Ce dernier fera parvenir l'ensemble accompagné de son avis à la Préfecture (Direction Départementale des Territoires – Service Eau – Environnement).

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans la mairie concernée et à la Préfecture de la Haute-Savoie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La communication du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être faite à toute personne en présentant la demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie (Direction Départementale des Territoires – Service Eau Environnement).

Article 5 :

Un avis d'enquête, établi par mes soins, sera affiché notamment à la porte de la mairie de la commune d'ANTHY-SUR-LEMAN, et publié par tous autres procédés en usage dans cette commune, au moins 8 jours avant la date d'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. L'accomplissement de cette mesure incombe au maire et sera certifié par lui.

Cet avis sera, en outre, inséré en caractères apparents dans deux journaux locaux diffusés dans le département 8 jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci. Ces insertions seront faites par les soins de la Direction Départementale des Territoires (Service Eau Environnement), aux frais du pétitionnaire.

Un exemplaire de chacun des journaux sera annexé au dossier déposé en mairie d'ANTHY-SUR-LEMAN (siège de l'enquête) dès sa parution.

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Article 6 :

Dès publication de l'avis ci-dessus, une copie du dossier d'enquête sera accessible à quiconque en fera la demande à la Sous-Préfecture de THONON-LES-BAINS pendant les heures d'ouverture au public et le restera au-delà de la clôture de l'enquête sans limitation de durée.

Article 7 :

Monsieur le Sous-Préfet de THONON-LES-BAINS, Monsieur le maire d'ANTHY-SUR-LEMAN, Monsieur Christian GOSSEINE, commissaire-enquêteur, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour information à :

- Madame la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé,
- MM. les Présidents des Chambres d'Agriculture, de Commerce et de l'Industrie et des Métiers de Haute-Savoie,
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (S.Y.M.A.S.O.L.).

Pour le préfet et par délégation,
P/Le directeur départemental des Territoires
Le chef du service Eau Environnement

Laurent TESSIER

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale des territoires

Service eau environnement

Cellule chasse pêche et faune sauvage

Annecy, le **23 FEV. 2011**

Affaire suivie par :

Daniel HANSCOTTE et Sandrine DUCRET

tél. : 04 56 20 90 22 – 04 56 20 90 27

fax : 04 50 20 90 04

courriel : daniel.hanscotte@haute-savoie.gouv.fr

sandrine.ducret@haute-savoie.gouv.fr

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011054-0016

Arrêté réglementaire permanent relatif à l'exercice de la pêche dans le lac d'Annecy

VU le Code de l'Environnement, et notamment les articles L. 436-4, R 436-6 à R 436-29 et R 436-36 à R 436-43 ;

VU le décret n° 58-873 du 16 septembre 1958 modifié, déterminant le classement des cours d'eau en deux catégories ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Environnement du 29 janvier 1986 fixant la liste des plans d'eau classés en première catégorie où peuvent pêcher les membres des Associations Agréées de Pêcheurs Professionnels ;

VU l'arrêté du Ministre chargé de l'Environnement du 5 mai 1986 fixant la liste des grands lacs intérieurs de montagne pour lesquels peut être établie une réglementation spéciale de la pêche et la composition des Commissions Consultatives ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Environnement du 17 novembre 2003 fixant le modèle de cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État dans les eaux mentionnées à l'article L 435-1 du Code de l'Environnement ;

VU les arrêtés préfectoraux relatifs à la pêche dans le lac d'Annecy n° DDT-2010.10 et n° DDT-2010.11 du 8 janvier 2010 ;

VU le règlement particulier de police de la navigation du lac d'Annecy ;

VU l'avis de la Commission Consultative du 27 janvier 2011 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

.../...

ARRETE

Article 1er

Outre les dispositions directement applicables du Code de l'Environnement, la réglementation spécifique de la pêche sur le lac d'ANNECY (y compris le THIOU en amont des vannes des vieilles prisons et le VASSE en amont du Pont Albert LEBRUN), en application de l'article R 436-36 du Code de l'Environnement et de l'arrêté ministériel du 5 mai 1986, est fixée conformément aux articles suivants. La pêche est interdite en dehors des temps d'ouverture fixés ainsi qu'il suit.

Article 2 : ouverture générale et réserves de pêche

L'ouverture générale est fixée du **1er janvier au 30 novembre**.

Est mise en réserve de pêche la bande de rive délimitée par le rivage et les bouées jaunes (zone de circulation à moins de 5 km/h) pour les sections comprises :

- entre une ligne droite reliant la villa TISSOT-DUPONT à MENTHON-ST-BERNARD à la bouée n° 11 et une ligne droite reliant la bouée n° 13 à la pancarte "réserve de pêche" fixée sur la rive du Roc de Chère,
- entre une ligne droite reliant l'extrémité du chemin de Quoëx à TALLOIRES à la bouée n° 23 située au sud et une ligne droite reliant l'escalier en pierre en bordure de route à la bouée n°24.

Article 3 : ouvertures spécifiques

Salmonidés : du samedi le plus proche du 31 janvier au troisième dimanche d'octobre.

Brochet : du 1er janvier au dernier jour de février et du 8 mai au 30 novembre.

Les jours inclus dans les temps fixés par les articles 2 et 3 sont compris dans les périodes d'ouverture.

Article 4 : protection particulière de certaines espèces

En vue d'assurer la protection particulière des grenouilles et des écrevisses (autres que les écrevisses américaines *Pacifastacus leniusculus*, *Orconectes limosus*, *Procambarus clarki*), leur pêche, par quelque moyen que ce soit, est interdite toute l'année.

Article 5 : heures d'interdiction

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher.

Les filets et engins ne peuvent être placés, manœuvrés ou relevés que pendant les heures où la pêche est permise (la levée des filets est autorisée le matin une heure avant le lever du soleil).

Les filets de toute nature (professionnels et amateurs aux engins) doivent être retirés de l'eau du samedi matin au dimanche soir, conformément aux horaires fixés à l'article 10-1. Les nasses ne doivent être ni placées, ni manœuvrées, ni relevées pendant cette période.

Article 6 : tailles de capture de certaines espèces de poisson

Les poissons des espèces précisées ci-après ne peuvent être pêchés et doivent être remis à l'eau immédiatement et soigneusement après leur capture si leur longueur est :

- inférieure à 0,50 mètre pour la truite,
- inférieure à 0,26 mètre ou supérieure à 0,40 mètre pour l'omble chevalier,
- inférieure à 0,37 mètre pour le corégone,
- inférieure à 0,50 mètre pour le brochet.

.../...

Article 7 : limitation des captures en nombre

Le nombre de captures autorisées par pêcheur amateur est limité à :

- 150 ombles par an dont 6 par jour,
- 150 corégones par an dont 6 par jour,
- 4 truites par jour,
- 10 salmonidés (ombles, corégones, truites) par jour
- 5 brochets par jour.

Article 8 : procédés et modes de pêche autorisés

8-1 – membres des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (pêche banale définie à l'article L 436-4 du Code de l'Environnement)

Une ligne avec deux hameçons maximum ou trois mouches artificielles du bord ou en marchant dans l'eau.

8-2 – membres de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « Annecy Lac Pêche »

Moyens définis à l'article 8-1 auxquels s'ajoutent trois lignes munies chacune de deux hameçons ou trois mouches artificielles maximum et six balances à écrevisses.

Les quatre lignes peuvent être utilisées du bord ou en marchant dans l'eau.

Pour la pêche des perches et du poisson blanc exercée du bord ou en marchant dans l'eau, l'une des quatre lignes peut être remplacée par une ligne dite gambe équipée de leurres comportant un maximum de 10 hameçons. Cette ligne ne pourra être "calée" mais sera utilisée en dandinant.

8-3 – membres de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « Annecy Lac Pêche » ayant acquitté la cotisation « pêche en bateau »

Moyens définis à l'article 8-2 auxquels s'ajoutent :

- Ligne dite "sonde" (uniquement pendant la période d'ouverture des salmonidés), ligne équipée d'un nombre indéterminé d'hameçons et d'un plomb fixé en dessous des hameçons reposant ou non sur le fond, utilisée sensiblement à la verticale depuis un bateau non propulsé de manière accusée.
Elle ne peut être employée qu'en bateau à l'exclusion de toute autre ligne. Elle nécessite la présence continue du pêcheur.

- Lignes traînantes ou "traînes" (uniquement pendant la période d'ouverture des salmonidés), fils portant un ou plusieurs leurres artificiels dont le fonctionnement est produit par le déplacement du bateau.

Elles ne peuvent être employées qu'en bateau et nécessitent la présence continue du pêcheur. Le nombre de lignes n'est pas limité.

Le nombre total d'hameçons est limité à vingt pour l'ensemble des lignes.

Les lignes de traîne ne doivent être équipées d'aucun système de guidage permettant d'écarter la ligne de plus de six mètres de l'axe de circulation du bateau.

En action de pêche à la traîne, le pêcheur doit baliser son bateau d'un fanion triangulaire jaune de 0,40 mètre de hauteur et de 0,40 mètre de longueur minimum, fanion placé à l'avant du bateau, à une hauteur telle qu'il soit visible de tous côtés.

- Une ligne de gambe, ligne équipée de leurres comportant un maximum de 10 hameçons utilisée depuis un bateau immobile.

Cette ligne est réservée à la capture des perches et du poisson blanc.

.../...

8-4 – membres de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets titulaires d'une licence pour le lac d'ANNECY

Moyens définis à l'article 8-3 auxquels s'ajoutent :

- Un carrelet, filet carré d'un mètre de côté au plus, entouré d'une armature rigide à mailles de 10 millimètres au moins.

Ce carrelet ne peut être utilisé qu'en bateau, pendant la période d'ouverture des salmonidés et en dehors de la période du 25 avril au 25 mai (reproduction de la perche) et pour la capture de petits poissons pour lesquels aucune taille réglementaire n'est fixée.

- Quarante cinq nasses à lottes ou à écrevisses

Les nasses, exclusivement réservées à la capture des lottes et des écrevisses américaines, sont en osier ou en matière plastique. Elles sont soit cylindro-coniques, soit en forme de bouteille, d'une longueur maximum de 1,50 mètre et d'une circonférence maximum de 1,50 mètre. L'intervalle libre entre deux verges longitudinales successives, mesuré sur la circonférence maximale, est de 10 millimètres au moins.

Elles peuvent rester constamment dans l'eau, même en période de fermeture générale, à condition qu'elles ne soient pas placées, manœuvrées ou relevées pendant cette période, ni pendant les heures de pêche interdites, en exécution de l'article 5 du présent arrêté.

En dehors de la lotte, des écrevisses américaines et de la perche, toute capture effectuée à l'aide de ces nasses devra être immédiatement remise à l'eau.

- Trois nasses métalliques à mailles de 27 millimètres au moins, d'un volume unitaire maximum de 1,5 m³

Elles ne peuvent être utilisées que durant la période d'ouverture des salmonidés.

Du 25 avril au 25 mai inclusivement (période de reproduction des poissons blancs), ces nasses devront être immergées à plus de 12 mètres de profondeur.

- Une nasse métallique à mailles de 10 millimètres au moins

Pour le volume et la profondeur d'emploi, les conditions sont les mêmes que pour les nasses à mailles de 27 millimètres au moins.

Elle ne peut être utilisée que pour la capture des poissons pour lesquels aucune taille réglementaire n'est fixée, dont notamment la lotte et les écrevisses américaines.

Elle ne peut être utilisée que durant la période d'ouverture des salmonidés.

8-5 – membres de l'Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels titulaires d'une licence pour le lac d'ANNECY

Moyens définis à l'article 8-4 auxquels s'ajoutent :

- Deux filets de type araignée à simple toile dénommés "pics" mesurant au maximum 120 mètres de longueur et 14 mètres de hauteur, le côté de la maille (carré ou losangique) n'étant jamais inférieur à 55,5 millimètres

Les pics seront toujours tendus flottants et ancrés.

L'accouplement des pics est autorisé en longueur seulement, par deux au plus, en laissant entre eux un espace minimum de 10 mètres.

L'emploi des pics n'est autorisé que durant la période d'ouverture des salmonidés.

.../...

- Quatre filets de type araignée à simple toile dénommés "araignées ordinaires" mesurant au maximum 80 mètres de longueur et 4 mètres de hauteur, le côté de la maille (carré ou losangique) n'étant jamais inférieur à 30 millimètres

Ces filets seront toujours tendus de fond et ancrés à une profondeur maximum de 20 mètres. Toutefois, l'extrémité côté large de l'araignée (sans accouplement) pourra dépasser cette profondeur de 20 mètres si l'extrémité côté terre se trouve à une profondeur inférieure ou égale à 10 mètres, à l'exception de deux zones de faible profondeur comprises entre l'embouchure de l'Eau Morte et l'embarcadère du Bout du Lac d'une part et entre la digue à Caille et l'embarcadère de Létraz à SEVRIER d'autre part.

L'accouplement des "araignées ordinaires" est autorisé en longueur seulement, par quatre au plus et à condition qu'il soit laissé entre chacune d'elles un espace minimum de 5 mètres et sous réserve des dispositions énoncées ci-avant concernant les profondeurs d'emploi. L'accouplement avec les pics n'est pas autorisé.

L'emploi des "araignées ordinaires" n'est autorisé que pendant la période d'ouverture des salmonidés. En outre, celles de maille inférieure à 50 millimètres sont interdites de l'ouverture au 25 mai inclusivement (période de reproduction de la perche).

- Un filet de type araignée à simple toile dénommé "araignée profonde", mesurant au maximum 80 mètres de longueur et 4 mètres de hauteur, le côté de la maille (carré ou losangique) n'étant jamais inférieur à 38,9 millimètres

Ce filet sera toujours tendu de fond et ancré, en accouplement avec l'une des araignées ordinaires.

L'emploi de cette "araignée profonde" n'est autorisé que durant la période d'ouverture des salmonidés. En outre, l'araignée de maille inférieure à 50 millimètres est interdite de l'ouverture de la pêche au 1^{er} juin, et du 1^{er} octobre à la fermeture.

Dans le cas du non-emploi de l'araignée profonde, une 5^{ème} araignée ordinaire peut être utilisée.

Du 1^{er} juin au 30 septembre, deux filets de type araignée à simple toile dénommés araignées profondes ayant les caractéristiques ci-dessus définies peuvent être utilisées, accouplées, chacune avec une araignée ordinaire. Dans ce cas, il ne pourra être utilisé que deux araignées ordinaires et deux araignées profondes.

- Des filets de type araignée à simple toile, dénommés "araignée à lottes", mesurant au maximum 2 m de hauteur pour une longueur maximum cumulée de 400 m, dont la ralingue inférieure est posée sur le fond, et dont la maille mesure 30 mm au minimum

Ces filets destinés à la capture des lottes pendant leur période de frai ne pourront être utilisés que du 1^{er} février au 10 mars.

Ils devront être tendus dans les lieux les plus favorables à la réalisation des objectifs visés.

- Un filet de type araignée à simple toile, dénommé "mirandellier" mesurant au maximum 65 mètres de longueur et 2 mètres de hauteur, le côté de la maille (carrée ou losangique) n'étant jamais inférieur à 10 millimètres

Il sera toujours tendu de fond et ancré dans les emplacements où la profondeur d'eau sera inférieure à 8 mètres. Il ne peut être utilisé que pour la pêche des poissons pour lesquels aucune taille réglementaire n'est fixée.

Il ne peut être utilisé que du jour de l'ouverture des salmonidés au 14 avril inclusivement et du 1^{er} juin à la fermeture des salmonidés inclusivement.

- Six nasses métalliques à mailles de 27 millimètres au moins (dans les conditions d'utilisation définies à l'article 8-4).

.../...

8-6 – compagnonnage

Un an avant son abandon définitif de la pêche professionnelle, le titulaire d'une licence de pêche professionnelle peut, après accord du service eau-environnement à la Direction Départementale des Territoires, se faire assister par un compagnon, dans les conditions définies à l'article 35 du cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État.

Le compagnon doit accompagner le titulaire de la licence sur 50 % au moins des sorties de pêche effectuées par celui-ci.

Article 9 :

Pour l'application des articles 8-4 et 8-5, il est précisé qu'aucune pêche aux engins et aux filets n'est autorisée au nord d'une ligne droite allant du Cellier (cave de l'Hôpital, SEVRIER) à la Pierre Maltournée (Chavoire), zone appelée "Petit Lot".

Article 10 : utilisation du matériel de pêche

10-1 – utilisation des filets

Pour l'application de l'article 8-5 (utilisation des filets), il est précisé que :

- la longueur des filets est celle de la ralingue supérieure ;
- la hauteur des filets est celle du filet proprement dit, mesurée sur le cordeau latéral, mailles fermées, c'est-à-dire étirées dans le sens de la hauteur ;
- la pose des filets et engins est interdite la veille de l'ouverture mais tolérée le soir de la fermeture ;
- sauf cas de force majeure, les pêcheurs professionnels doivent commencer la relève des engins et filets au plus tard au lever du soleil et la poursuivre sans interruption jusqu'à complet achèvement. Ils commenceront par la relève des araignées ;
- les filets ne devront pas être posés avant les heures ci-après, ces horaires étant retardés d'une heure durant la période où l'horaire d'été est appliqué :
 - JANVIER - FEVRIER - OCTOBRE - NOVEMBRE : 16 heures,
 - MARS - AVRIL - SEPTEMBRE : 17 heures,
 - MAI - JUIN - JUILLET - PREMIERE QUINZAINE D'AOUT : 18 heures,
 - DEUXIEME QUINZAINE D'AOUT : 17 heures 30,
- lorsqu'il est en train de poser ou de relever ses filets, le pêcheur doit baliser son bateau d'un fanion carré (40 cm de côté minimum), rouge et blanc placé sur le bateau à une hauteur telle qu'il soit visible de tous côtés ;
- les filets doivent être signalés d'une façon nette et apparente par un ou plusieurs flotteurs, de façon à ce que tout usager du lac puisse les éviter. Les flotteurs précités devront porter lisiblement l'identité du pêcheur, soit par ses nom et prénom usuels en toutes lettres, soit par ses initiales déposées par lui à la Direction Départementale des Territoires.

a) pics : au minimum un flotteur à chaque extrémité (ou aux extrémités de leur accouplement), flotteur d'un diamètre minimum de 25 centimètres surmonté d'un fanion carré (40 centimètres de côté minimum) rouge et blanc.

b) araignées : au minimum un flotteur à chacune de leurs extrémités (de dimensions minimum 25 centimètres x 25 centimètres, d'une hauteur émergée d'au moins 10 centimètres) de couleur :

- rouge et blanche pour les flotteurs côté terre et de limite d'accouplement,
- blanche pour le flotteur côté large,
- leur utilisation (pics, araignée ordinaire, mirandellier) est interdite du 25 avril au 25 mai sur la zone côtière, sur une largeur de 200 mètres à partir des rives du lac. Cette largeur est portée à 400 mètres dans les zones comprises entre l'embouchure de l'Eau Morte et l'embarcadère du Bout du Lac d'une part, entre la digue à Caille et l'embarcadère de Létraz à SEVRIER d'autre part.

.../...

10-2 – utilisation des nasses

Pour l'application des articles 8-4 et 8-5, il est précisé que celles-ci devront porter lisiblement l'identité du pêcheur, soit par ses noms et prénoms usuels en toutes lettres, soit par ses initiales déposées par lui à la Direction Départementale des Territoires (au minimum une marque par groupe de nasses reliées entre elles).

Elles devront être signalées par un flotteur analogue à celui défini pour les araignées (cf 10-1).

10-3 – utilisation pour les pêcheurs amateurs aux engins et aux filets

Pour l'application de l'article 8-4 :

- l'utilisation du carrelet est limitée aux lundis et aux jeudis.
- lorsqu'il est en train de poser ou de relever ses engins, le pêcheur doit baliser son bateau d'un fanion carré (40 centimètres de côté minimum) rouge et blanc placé sur le bateau à une hauteur telle qu'il soit visible de tous côtés.

Article 11 : appât - amorçage

L'emploi de l'asticot et autres larves de diptères est autorisé comme appât mais interdit pour l'amorçage.

Article 12 : procédés et modes de pêche prohibés

Sont prohibés tous procédés et modes de pêche non explicitement autorisés par l'article 8.

Il est rappelé que la capture des poissons servant d'amorces ne peut être faite qu'à l'aide des engins et modes de pêche autorisés.

Il est interdit pour les pêcheurs professionnels d'utiliser ou de détenir sur un bateau, en même temps que des moyens de pêche, des appareils de sondage par ondes permettant de localiser les poissons.

Article 13 : déclaration des prises

13-1 – pêcheurs professionnels

Les pêcheurs professionnels devront consigner quotidiennement à l'encre indélébile sur les fiches qui leur seront fournies par la Direction Départementale des Territoires :

- les filets et engins de pêche utilisés,
- les résultats de leur pêche en poids pour toutes les espèces de poissons,
- les résultats de leur pêche, en nombre, pour les salmonidés, par type de filet ou engin, dès la fin de la relève de chaque type de filet ou engin.

Ces fiches doivent être retournées à ce service, dûment remplies, avant le 5 du mois suivant.

Le débarquement du poisson ne devra se faire qu'au port préalablement déclaré à la Direction Départementale des Territoires.

13-2 – pêcheurs amateurs (aux lignes et aux engins)

Les pêcheurs amateurs ayant acquitté la cotisation "pêche en bateau" recevront un "carnet de pêche", dont ils devront être porteurs lors de toute action de pêche et sur lequel devront être consignés à l'encre indélébile, dès lors que l'action de pêche a lieu en bateau, y compris pour la pêche en no-kill :

- le jour de pêche dès le début de l'action de pêche,
- les poissons au fur et à mesure de leur capture pour les espèces truite, omble, corégone,
- le total journalier des prises par espèce (en poids) avant la partie de pêche suivante.

Chaque poisson est coché sur le carnet avant toute reprise d'action de pêche et avant tout déplacement.

.../...

Ce carnet de pêche devra être retourné **avant le 31 octobre**, dûment rempli, à la **DDT – Service Eau - Environnement – Cellule Chasse Pêche et Faune Sauvage - 15 rue Henry Bordeaux – 74998 ANNECY cedex 9**.

Il pourra ne pas être délivré de carte de pêche en bateau aux pêcheurs n'ayant pas retourné leur carnet de pêche au cours de l'une des deux années précédant celle au titre de laquelle est faite la demande.

Article 14


Le présent arrêté abroge et remplace les arrêtés préfectoraux n° DDT-2010.10 et n° DDT-2010.11 du 8 janvier 2010. Ses dispositions entrent en application dès signature, à l'exception de celles relatives à :

- la taille minimale de capture de la truite (article 6) ,
 - les limitations de captures des salmonidés par jour (article 7) ,
 - la période d'utilisation des araignées à lottes (article 8-5, 4° al.),
- qui entreront en application à compter du 21 mars 2011.

Article 15

M. le Secrétaire Général de la Préfecture et MM. les Maires et Adjoints, les techniciens et agents de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, les ingénieurs, techniciens et agents commissionnés au titre de la police de la pêche et les ingénieurs et agents qualifiés des services de la navigation de la Direction Départementale des Territoires, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Office National des Forêts, les Officiers de Gendarmerie et Gendarmes, les Gardes-Champêtres et tous Officiers et agents de Police Judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Prefet,



Philippe DERUMIGNY

|

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service eau environnement

Cellule politiques eau, assainissement,
ouvrages hydrauliques et ressources

Annecy, le 24 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Affaire suivie par Ginette MASSON
tél. : 04 56 20 90 19
ginette.masson@haute-savoie.gouv.fr

Arrêté n° 2011055-0017

portant agrément de la société SCAVI pour la réalisation de vidanges et la prise en charge du transport jusqu'au lieu d'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif.

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles R.211-25 à R.211-45 et R.214-5 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2224-8 ;

VU le Code de la Santé Publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif ;

VU l'arrêté du 3 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 visé ci-dessus ,

VU la demande d'agrément présentée par la société SCAVI le 9 décembre 2009 et complétée les 19 et 31 janvier 2011,

VU l'avis du pétitionnaire en date du 7 février 2011, signifiant l'absence d'observation au projet d'arrêté statuant sur sa demande transmis le 31 janvier 2011 ;

CONSIDERANT que l'ensemble des pièces mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 7 septembre 2009 sus-visé ont été délivrées par le demandeur ;

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 : Objet et bénéficiaire de l'agrément

La société SCAVI dont le siège social est situé ZA La Forêt – 73160 COGNIN CEDEX représentée par Monsieur THEVENET Claude inscrite au RCS : n° SIRET : 747 220 358 00069,

est agréée pour son agence de SILLINGY – 110, impasse de la prairie – 74330 SILLINGY, pour réaliser les vidanges et le transport jusqu'au lieu d'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif sous le numéro d'agrément : 2011-N-S-74-0019.

La quantité maximale annuelle de matières de vidange visée par le présent agrément est de 1 785 m3.

Les filières d'élimination validées par le présent agrément sont le dépotage dans les stations d'épuration suivantes :

- station d'épuration de THONES,
- station d'épuration de GAILLARD,
- station d'épuration de CRAN-GEVRIER,
- station d'épuration de RUMILLY,
- station d'épuration de MARIGNIER.

Article 2 : Suivi de l'activité

Le bénéficiaire de l'agrément doit respecter les prescriptions générales définies dans l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé ;

Le bénéficiaire de l'agrément établit pour chaque vidange un bordereau de suivi des matières de vidange en trois volets comportant à minima les informations prévues à l'annexe II de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé. Ces trois volets sont conservés respectivement par le propriétaire de l'installation vidangée, le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination. Le volet conservé par le propriétaire de l'installation vidangée est signé par lui-même et le bénéficiaire de l'agrément. Ceux conservés par le bénéficiaire de l'agrément et le responsable de la filière d'élimination sont signés par les trois parties.

Le bénéficiaire de l'agrément tient un registre, classé par date, comportant les bordereaux de suivi des matières de vidange. Ce document est tenu en permanence à la disposition du préfet et de ses services.

Le bénéficiaire de l'agrément adresse à la Direction Départementale des Territoires – Service Eau-Environnement, chaque année avant le 1er avril, un bilan d'activité de vidange de l'année antérieure. Ce bilan comporte à minima :

- 1 – les informations concernant le nombre d'installations vidangées par commune et les quantités totales de matières correspondantes ;
- 2 – les quantités de matières dirigées vers les différentes filières d'élimination ;
- 3 – un état des moyens de vidange dont dispose le bénéficiaire de l'agrément et les évolutions envisagées

Ce document comprend en annexe une attestation signée par le responsable de chaque filière d'élimination indiquant notamment la quantité de matières de vidange livrée par le bénéficiaire de l'agrément.

Le bénéficiaire de l'agrément conserve le registre et le bilan dans ses archives pendant dix années.

Article 3 : Contrôle par l'administration

Le préfet et ses services peuvent procéder à la réalisation des contrôles nécessaires à la vérification de l'exactitude des déclarations effectuées par le bénéficiaire de l'agrément et contrôler le respect de ses obligations au titre du présent arrêté. Ces opérations de contrôle peuvent être inopinées.

Article 4 : Communication à des fins commerciales ou publicitaires

Lorsqu'il est fait référence à l'agrément sur des documents rédigés à des fins commerciales ou publicitaires, seule est autorisée la mention suivante « Agréé par l'État pour l'activité de vidange et de prise en charge du transport et de l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif – se reporter à la liste des personnes agréées sur le site internet de la préfecture ».

Article 5 : Durée de validité et renouvellement de l'agrément

La durée de validité de l'agrément est fixée à dix ans à compter de la date de signature du présent arrêté.

A l'expiration de cette période, l'agrément peut être renouvelé pour une même durée, sur demande expresse du bénéficiaire. La demande de renouvellement de l'agrément est transmise à la Direction Départementale des Territoires, au moins six mois avant la date limite de fin de validité de l'agrément initial. Cette demande est accompagnée d'un dossier comportant l'ensemble des pièces mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisés actualisés.

Lorsque les modalités ci-dessus sont respectées, la validité de l'agrément initial est prolongée jusqu'à notification de la décision préfectorale concernant la demande de renouvellement.

Le préfet peut toutefois décider de retirer cette prolongation temporaire d'agrément conformément à l'article 9 de l'arrêté du 7 septembre 2009 ou en cas de manquement du demandeur à ses obligations dans le cadre de l'instruction de son dossier de demande de renouvellement d'agrément.

Article 6 : Modification de l'activité

Toute modification ou projet de modification de l'activité, étant de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de demande d'agrément, doit être portée à la connaissance de la Direction Départementale des Territoires.

En cas de modification de la quantité maximale annuelle de matières de vidange agréée et/ou de la (des) filière(se) d'élimination, le bénéficiaire de l'agrément sollicite auprès de la Direction Départementale des Territoires, une modification des conditions de son agrément.

Article 7 : Suspension ou retrait de l'agrément

L'agrément peut être retiré ou modifié à l'initiative du préfet dans les cas suivants :

- 1 - en cas de faute professionnelle grave ou de manquement à la moralité professionnelle ;
- 2 - lorsque la capacité des filières d'élimination des matières de vidange ne permet pas de recevoir la quantité maximale pour laquelle le bénéficiaire a été agréé ;
- 3 - en cas de manquement du bénéficiaire aux obligations de l'arrêté du 7 septembre 2009 susvisé, en particulier en cas d'élimination de matières de vidange hors des filières prévues par l'agrément ;
- 4 - en cas de non-respect des éléments déclarés dans la demande d'agrément.

En cas de retrait ou de suspension de l'agrément, le bénéficiaire ne peut plus assurer les activités mentionnées à l'article 2 du présent arrêté et est tenu de prendre toute disposition nécessaire pour veiller à ce que les matières de vidange dont il a pris la charge ne provoquent aucune nuisance et de les éliminer conformément à la réglementation.

Le bénéficiaire dont l'agrément a été retiré ne peut prétendre à un nouvel agrément dans les six mois à compter de la notification de la décision de retrait.

Article 8 : droit des tiers

Les droits de tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 9 : Autres réglementations

Le présent arrêté ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de l'agrément de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 10 : Publication et informations des tiers

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Savoie,

Une copie de cet arrêté est transmise à la mairie de la commune de SILLINGY pour affichage pendant une durée minimale d'un mois,

Une liste des personnes agréées est publiée sur le site internet de la Préfecture.

Article 11 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois par le pétitionnaire et dans un délai d'un an par les tiers dans les conditions de l'article R 514 - 3 - 1 du Code de l'environnement à compter de son affichage.

Article 12 : Exécution

M. Le secrétaire Général de la préfecture de la Haute-Savoie, M. le Directeur Départemental des Territoires de la Haute-Savoie, M. le Maire de la commune de SILLINGY sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie

Cellule éducation routière

Affaire suivie par Thierry CRÔZE

tél. : 04 50 33 78 80

thierry.croze@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 15 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011-046-0003 Modifiant l'arrêté préfectoral n°2007-885 du 26 mars 2007 portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « CER 74 » à Annecy (74).

VU le Code de la Route, notamment ses articles L. 213-1 à L. 213-8 et R. 213-1 à 213-6;

VU le décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté ministériel n° 01-000-26 A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté préfectoral n° 2007-885 du 26 mars 2007 autorisant madame REVET-SERVETTAZ Catherine née Guyon De Chemilly à exploiter un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière, sous le n° E 0707497520, dénommé « CER 74 » à Annecy (74);

VU la demande présentée par madame REVET-SERVETTAZ Catherine, en date du 20 janvier 2011, relative à l'extension pour l'enseignement moto, permis A/A1, dans son établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, en qualité de préfet de la Haute-Savoie;

SUR proposition de M. le Directeur départemental des territoires;

ARRETE

Article 1 : L'article 3 de l'arrêté n° 2007-885 du 26 mars 2007 est modifié comme suit :

« L'établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies et aux garanties minimales concernant les moyens, à dispenser les formations suivantes :

A/A1, B/B1, AAC, BSR et E(B). »

La formation A/A1 est dispensée par monsieur Philippe NOE nommé directeur pédagogique pour cette catégorie

La formation E(B) est dispensée par monsieur Gérard REVET-SERVETTAZ

La formation BSR est dispensée par monsieur Luc CHENE

Les autres articles sont sans changement.

Article 2 :

M. le Directeur départemental des Territoires,

M. le Maire d'Annecy,

M. le Commandant de la compagnie de Gendarmerie d'Annecy,

M. L'inspecteur principal délégué départemental à la Cellule Education Routière,

M. Gérard LEGON président départemental de l'UDEEC,

M. Joël ANNE président départemental du CNPA,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,
Pour le préfet et par délégation,
le chef de la CER.



Thierry CROIZÉ

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie
Cellule éducation routière

Affaire suivie par Thierry CROIZE
tél. : 04 50 33 78 80
thierry.croize@haute-savoie.gouv.fr

Anncny, le 15 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011 Modifiant l'arrêté préfectoral n° 621 DDEA-2009 du 24 juillet 2009 portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «Auto-École l'Ascension » à Sallanches (74).

VU le Code de la Route, notamment ses articles L 213-1 à L 213-8 et R 213-1 à 213-6;

VU le décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté ministériel n° 01-000-26 A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté préfectoral n° 621 DDEA-2009 du 24 juillet 2009 autorisant Mademoiselle Isabelle BIMON à exploiter, sous le n° **E 09 074 9768 0** un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « **Auto-École l'Ascension** » à Sallanches (74) ;

VU la demande présentée par Mademoiselle Isabelle BIMON , en date du 3 février 2011, relative à l'extension pour l'enseignement moto, permis A/A1 et BSR, dans son établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;

SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Territoires;

ARRETE

Article 1 : L'article 3 de l'arrêté n° 621 DDEA-2009 du 24 juillet 2009 est modifié comme suit :

« L'établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies et aux garanties minimales concernant les moyens, à dispenser les formations suivantes :

A/A1, B/B1, AAC, BSR. »

Madame **Sandrine LAFFARGUE** exerce la fonction de directrice pédagogique deux roues dans l'établissement à « Auto-École l'Ascension » à Sallanches (74700).

Les autres articles sont sans changement.

Article 2 :

M. le Directeur Départemental des Territoires,
M. le Maire de Sallanches,
M. le Commandant de la compagnie de Gendarmerie de Chamonix Mt-Blanc,
M. L'inspecteur principal délégué départemental à la Cellule Éducation Routière,
M. Gérard LEGON président départemental de l'UDEC,
M. Joël ANNE président départemental du CNPA
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,
Pour le préfet et par délégation,
le chef de la CER,

Thierry CROIZÉ

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distribution d'énergie
électrique

Anney, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0001

d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune: SEVRIER

Objet : Alimentation HTA / BT immeubles Le Clos Raphaël

Projet présenté par : Monsieur le Directeur d'ERDF d'Anney

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 21 décembre 2010 par Monsieur le Directeur d'ERDF d'Anney concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 3 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 de Monsieur le Maire de Sévrier ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Annecy ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 d'EDF-GDF - Groupe de Pilotage d'Electricité ;
 Vu l'avis favorable du service eau et environnement en date du 7 janvier 2011 ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 du SYANE ;
 Vu l'avis favorable de Monsieur l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Annecy en date du 11 janvier 2011 ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 3 février 2011 du Centre Technique Départemental d'Annecy ;

ARRETE

ARTICLE 1 -- Monsieur le Directeur d'ERDF d'Annecy est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

ARTICLE 3 -- Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :
 - obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

ARTICLE 4 -- M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur d'ERDF d'Annecy sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- M. le Maire de Sévrier
- M. le Directeur d'ERDF d'Annecy
- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur de la DREAL
- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Annecy
- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile
- M. le Directeur d'EDF-GDF -- Groupe de Pilotage d'Electricité
- M. le Chef du service eau et environnement
- M. le Directeur du SYANE
- M. l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Annecy
- M. le Chef du CTD d'Annecy

Pour le Préfet et par délégation,
 Le Chef de cellule


 Charles CHEVANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distribution d'énergie
électrique

Anney, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0002
d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune : NEUVECELLE

Objet : Mise en souterrain secteur « Grands Hôtels »

Projet présenté par : Monsieur le Directeur du SYANE

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 6 janvier 2011 par Monsieur le Directeur du SYANE concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 12 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de M. le Maire de Neuvecelle ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Annecy;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité ;
 Vu l'avis favorable du Service eau et environnement en date du 17 janvier 2011 ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de Gaz de France ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de l'agence régionale de santé ;
 Vu l'avis favorable de Madame l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais en date du 20 janvier 2011 ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Centre Technique Départemental de Thonon – Douvaine - Evian ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur le Directeur du SYANE est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

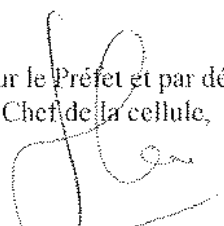
ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

ARTICLE 3 – Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :
 - obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur du SYANE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- M. le Maire de Neuvecelle
- M. le Directeur du SYANE
- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur de la DREAL
- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Annecy
- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile
- M. le Directeur d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité
- M. le Chef du service eau et environnement
- M. le Directeur de Gaz de France
- M. le Directeur de l'agence régionale de Santé
- Mme. l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais
- M. le Chef du CTD de Thonon – Douvaine - Evian

Pour le Préfet et par délégation,
 Le Chef de la cellule,


 Charles CHEVANCE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distribution d'énergie
électrique

Anney, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0003

d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune: SEYNOD

Objet : Alimentation lot Les Prés Gougeon

Projet présenté par : Monsieur le Directeur d'ERDF d'Anney

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 23 décembre 2010 par Monsieur le Directeur d'ERDF d'Anney concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 4 janvier 2011 ;

Vu l'avis favorable de Madame le Maire de Seynod en date du 20 janvier 2011 sous réserves des prescriptions ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du

Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Anney;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité ;

Vu l'avis favorable du service eau et environnement en date du 7 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 4 février 2011 du SYANE ;

Vu l'avis favorable de Gaz de France en date du 14 janvier 2011 sous réserves des prescriptions ;

Vu l'avis favorable de la Société du Pipeline Méditerranée -Rhône en date du 10 janvier 2011 sous réserves des prescriptions ;

Vu l'avis favorable de Monsieur l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Anney en date du 17 février 2011 ;

Vu l'avis favorable du Centre Technique Départemental d'Anney en date du 17 janvier 2011;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur le Directeur d'ERDF d'Anney est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

ARTICLE 3 - Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :

- obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

- projet à proximité d'une canalisation de transport de gaz naturel haute pression Cusy – Anney ;

prendre contact avec : M. Didier TALAN – Tél. 04 .50 .97 .91 .83.

- projet à proximité d'un réseau d'hydrocarbures ; une DICT est obligatoire

ARTICLE 4 - M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur d'ERDF d'Anney sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- Mme. le Maire de Seynod

- M. le Directeur d'ERDF d'Anney

- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine

- M. le Directeur de la DREAL

- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Anney

- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile

- M. le Directeur d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité

- M. le Chef du service eau et environnement

- M. le Directeur du SYANE


- M. le Directeur de Gaz de France

- M. le Directeur de la société de pipeline Méditerranée-Rhône

- M. l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Anney

- M. le Chef du CTD d'Anney

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de cellule


Charles CHEVANCE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distributions d'énergie
électrique

Anneey, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 20110149-0004

d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune : EXCENEVEX

Objet : Alimentation HTA / BT « Le Clos de la Tour » - Construction du poste « Immeubles Les Clos de la Tour »

Projet présenté par : Monsieur le Directeur d'ERDF de Thonon

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son l'article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 5 janvier 2011 par Monsieur le Directeur d'ERDF de Thonon concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 12 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de M. le Maire d'Excenevex ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du

Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Annecy;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité ;

Vu l'avis favorable du Service eau et environnement en date du 17 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du SYANE ;

Vu l'avis favorable de Madame l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais en date du 20 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du CTD de Thonon Douvaine Evian ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur le Directeur d'ERDF de Thonon est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

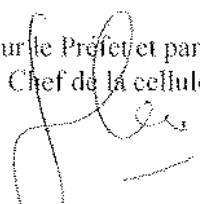
ARTICLE 3 – Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :

- obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur d'ERDF de Thonon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- M. le Maire d'Excenevex
- M. le Directeur d'ERDF de Thonon
- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur de la DREAL
- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Annecy
- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile
- M. le Directeur d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité
- M. le Chef du service eau et environnement
- M. le Directeur du SYANE
- Mme. l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais
- M. le Chef du CTD de Thonon – Douvaine - Evian

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de la cellule,


Charles CHEVANCE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distribution d'énergie
électrique

Anncsey, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0005

d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune : CERNEX

Objet : Mise en souterrain réseaux HT / BT « Hameau de la Motte »

Projet présenté par : Monsieur le Directeur du SYANE

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 6 janvier 2011 par Monsieur le Directeur du SYANE concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 12 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de Mme, le Maire de Cernex ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Annecy;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité ;
 Vu l'avis favorable du Service eau et environnement en date du 17 janvier 2011 ;
 Vu l'avis favorable de Monsieur l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Annecy en date du 19 janvier 2011 ;
 Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Centre Technique Départemental d'Annecy ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur le Directeur du SYANE est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

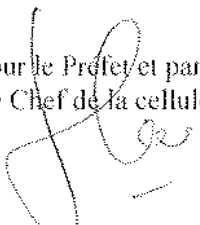
ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

ARTICLE 3 – Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :
 - obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur du SYANE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- Mme. le Maire de Cernex
- M. le Directeur du SYANE
- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur de la DREAL
- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Annecy
- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile
- M. le Directeur d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité
- M. le Chef du service eau et environnement
- M. l'Ingénieur de la subdivision territoriale d'Annecy
- M. le Chef du CTD d'Annecy

Pour le Préfet et par délégation,
 Le Chef de la cellule,


 Charles CHEVANCE



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation
Contrôle de la distribution d'énergie
électrique

Anncsey, le 18 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0006

d'autorisation pour l'exécution de projet d'une distribution d'énergie électrique

Commune : BERNEX

Objet : Enfouissement BT secteur « Trossy T2 »

Projet présenté par : Monsieur le Directeur du SYANE

Vu la loi du 15 juin 1906 modifiée, relative aux distributions d'énergie;

Vu le décret du 29 juillet 1927 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précitée, notamment son l'article 50 ;

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010.3493 du 28 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des Territoires de la Haute-Savoie ;

Vu l'arrêté n° DDT-2010-1532 du 28 décembre 2010 de subdélégation de signature de Monsieur le Directeur départemental des Territoires ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

Vu le projet présenté à la date du 6 janvier 2011 par Monsieur le Directeur du SYANE concernant les travaux désignés ci-dessus ;

Vu l'ouverture de conférence en date du 12 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de M. le Maire de Bernex ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de FRANCE TELECOM URR Alpes Pôle Annecy;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 de la Direction départementale de la Sécurité Civile ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité ;

Vu l'avis favorable du Service eau et environnement en date du 17 janvier 2011 ;

Vu l'avis favorable de Madame l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais en date du 20 janvier 2011 ;

Vu l'avis réputé favorable depuis le 12 février 2011 du Centre Technique Départemental de Thonon – Douvaine -Evian ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur le Directeur du SYANE est autorisé à exécuter les travaux prévus au présent dossier.

ARTICLE 2 - Les ouvrages de distribution d'énergie électrique objets de la présente demande seront réalisés conformément aux prescriptions techniques en vigueur, notamment celles visées dans l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié.

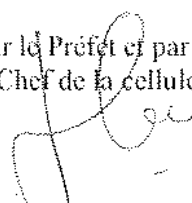
ARTICLE 3 – Le pétitionnaire s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions suivantes :

- obtenir les autorisations d'urbanisme préalables nécessaires à la réalisation du poste de transformation, notamment pour ce qui concerne le volet de son intégration dans l'environnement

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Directeur du SYANE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée pour information aux services suivants :

- M. le Maire de Bernex
- M. le Directeur du SYANE
- M. le Chef du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine
- M. le Directeur de la DREAL
- FRANCE TELECOM, URR ALPES Pôle Annecy
- M. le Directeur départemental de la Sécurité Civile
- M. le Directeur d'EDF-GDF – Groupe de Pilotage d'Electricité
- M. le Chef du service eau et environnement
- Mme. l'Ingénieur de la subdivision territoriale du Chablais
- M. le Chef du CTD de Thonon – Douvaine - Evian

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de la cellule,


Charles CHEVANCE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie

Cellule éducation routière

Affaire suivie par Thierry CROIZE
tél. : 04 50 33 78 80

thierry.croize@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 24 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011055-0003 Modifiant l'arrêté préfectoral n°2007-240 du 21 décembre 2007 portant agrément pour l'exploitation d'un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé «Route74 » à Saint Gervais Le Fayet (74190).

VU le Code de la Route, notamment ses articles L 213-1 à L 213-8 et R 213-1 à 213-6;

VU le décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté ministériel n° 01-000-26 A du 8 janvier 2001 modifié relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU l'arrêté préfectoral n°2007-240 du 21 décembre 2007 modifié autorisant Madame Rachel Gay épouse Bouleux à exploiter, sous le n° E 07 074 9756 0 un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière dénommé « Route 74 » situé 134 avenue de Chamonix à Saint Gervais les Bains 74190 Le Fayet ;

VU la demande présentée par Madame Rachel Gay épouse Bouleux, en date du 14 février 2011, relative à l'extension pour l'enseignement E(B), dans son établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;

CONSIDÉRANT l'attestation de location de véhicule avec attelage pour une durée déterminée;

SUR proposition de M. le Directeur Départemental des Territoires;

ARRETE

Article 1 : L'article 4 de l'arrêté n°2007-240 du 21 décembre 2007 est modifié comme suit :

« L'établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies et aux garanties minimales concernant les moyens, à dispenser les formations suivantes :

A/A1, B/B1, AAC, BSR.

La catégorie E(B) uniquement jusqu'au 13 mai 2011»

Monsieur Mermin Jean-Pierre exerce la fonction de directeur pour les catégories A/A1, BSR et Madame Rachel Gay épouse Bouleux exerce la fonction de directrice pédagogique pour les autres catégories.

Les autres articles sont sans changement.

Article 2 :

M. le Directeur Départemental des Territoires,
M. le Maire de Saint Gervais Les BAins,
M. le Commandant de la compagnie de Gendarmerie de Chamonix Mt-Blanc,
M. L'inspecteur principal délégué départemental à la Cellule Éducation Routière,
M. Gérard LEGON président départemental de l'UDEC,
M. Joël ANNE président départemental du CNPA
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,
Pour le préfet et par délégation,
le chef de la CER,



Thierry CROIZÉ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie

Cellule sécurité et circulation

Affaire suivie par Charles Chevance
tél. : 04 50 33 78 28 - fax 04 50 33 78 30
ddt-ssi-csc@haute-savoie.gouv.fr

Anncsey, le 25 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE
LA HAUTE-SAVOIE

Arrêté conjoint n° 2011056-0002
Réglementation de la circulation
Régime de priorité : voies d'accès de l'autoroute A40 sur le réseau départemental
hors agglomération

VU le code de la route et notamment son livre IV -article R411-7 ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 131-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 mars 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

VU la demande de la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) ;

ARRESENT

Article 1 : Le régime de priorité des voies d'accès de l'autoroute A40, sur le réseau départemental, hors agglomération est réglementé comme suit :

AUTOROUTE A40 - voies d'accès sur le réseau départemental hors agglomération

ECHANGEURS	BRETELLES	VOIES DE RACCORDEMENT	REGIME DE PRIORITE	VOIES PRIORITAIRES
Passy Échangeur 21	-Sortie sens Genève-Passy	RD 339 par un giratoire	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
	-Sortie sens Chamonix-Passy	RD 339 par un giratoire	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
Sallanches Échangeur 20	-Sortie sens Genève-Sallanches	RD 1205 par le giratoire sud	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
	-Sortie Chamonix-Sallanches	RD 1205 par le giratoire nord	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
Cluses centre et RD 1205 Échangeur 19	-Sortie direction Chamonix	RD 1205	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers de la RD.1205
	-Sortie direction Cluses -Entrées depuis Cluses et Chamonix	RD 1205	feu tricolore sur les bretelles d'entrées, de sorties et la RD1205	En cas d'exploitation du feu en mode dégradé ou en cas de panne, la priorité est aux usagers de la RD.
Bonneville-est Échangeur 17	-Sortie Chamonix-Bonneville	RD 1205	"cédez le passage" sur la bretelle ; interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers de la RD1205 Il est interdit de tourner à gauche.
	-Sortie Genève-Bonneville	RD 1205 par giratoire	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
Bonneville ouest Échangeur 16	-Sortie sens Genève-Bonneville	RD 1203	"STOP" sur la bretelle et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD. Il est interdit de tourner à gauche.
	-Sortie sens Genève-La Roche sur Foron	RD 1203	"STOP" sur la bretelle et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD. Il est interdit de tourner à gauche.
	-Sortie sens Chamonix-La-Roche-sur-Foron	RD 1203	"STOP" sur la bretelle et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD. Il est interdit de tourner à gauche.
Findrol Vallée Verte Échangeur 15	-Sortie sens Genève La Roche-sur-Foron	RD 903	"cédez le passage" sur la bretelle et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent laisser la priorité aux usagers engagés sur la RD. Il est interdit de tourner à gauche.
	-Sortie sens Genève Findrol	RD 903	feu tricolore sur la sortie et la RD903	En cas d'exploitation du feu en mode dégradé ou en cas de panne, la priorité est aux usagers de la RD.
	-Sortie sens Chamonix Thonon	RD903	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle doivent laisser la priorité aux usagers engagés sur la RD.
	-Sortie sens Chamonix La Roche-sur-Foron	RD903	"STOP" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD
Archamps Échangeur 13-1	-Sortie sens Mâcon-Archamps	RD 18b	"STOP" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD

ECHANGEURS	BRETELLES	VOIES DE RACCORDEMENT	REGIME DE PRIORITE	VOIES PRIORITAIRES
Saint-Julien-en-Genevois Échangeur 13	-Sortie sens Mâcon-Saint-Julien- en- Genevois	RD 1201	"STOP" sur la bretelle et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager. il est interdit de tourner à gauche.
	-Sortie sens Chamonix-Saint- Julien-en- Genevois	RD 1201 par un giratoire	"cédez le passage" sur la bretelle	Les usagers de la bretelle de sortie doivent laisser la priorité aux usagers engagés dans le giratoire.
Eloise Échangeur 11	-Sortie vers Annecy	RD 1508	"STOP" sur la bretelle et interdiction de tourner à droite	les usagers doivent obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la RD. Il est interdit de tourner à droite.
	-Sortie Vers Bellegarde	RD 1508	"cédez le passage" et interdiction de tourner à gauche	Les usagers de la bretelle doivent cédez le passage. Il est interdit de tourner à gauche

Article 2 : La signalisation verticale, horizontale et présignalisation conforme à ce régime de priorité sera mise en place par les gestionnaires des voiries concernées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation correspondante à ces mesures.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Président du conseil général, M. le Directeur de l'exploitation de la société ATMB, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée aux maires concernés.

Pour le Préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires

Gérard JUSTINIANY

Le Président du conseil général

Le Directeur Général Adjoint en charge
des Routes, Transports et Mobilité

JEAN-LOUIS GARRET

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Annecy, le 25 FEV. 2011

Service sécurité ingénierie

Cellule sécurité et circulation

Affaire suivie par Charles Chevance
tél. : 04 50 33 78 28 - fax 04 50 33 78 30
ddt-ssi-csc@haute-savoie.gouv.fr

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LE MAIRE DE GAILLARD

Arrêté conjoint n° 2011056-0003
Réglementation de la circulation - Régime de priorité en agglomération
Autoroute A411 échangeur de Gaillard - raccordement à la rue de l'Industrie

VU le code de la route et notamment son livre IV ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 131-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 mars 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

ARRETTENT

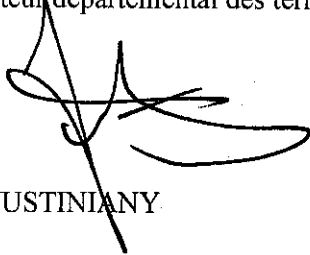
Article 1 : Le régime de priorité de la bretelle de sortie de l'autoroute A411 Annemasse Genève, à l'échangeur de Gaillard, avec son raccordement à la rue de l'Industrie, est le « STOP » et l'interdiction de tourner à gauche.

Article 2 : La signalisation verticale, horizontale et présignalisation conforme à ce régime de priorité sera mise en place par les gestionnaires des voiries concernées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation correspondante à ces mesures.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, Mme le Maire de la commune de Gaillard, M. le Directeur de l'exploitation de la société ATMB, M. le Colonel commandant du groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée au président du conseil général.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires



Gérard JUSTINIANY

Le maire de GAILLARD

Le maire de Gaillard



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie

Cellule sécurité et circulation

Affaire suivie par Charles Chevance
tél. : 04 50 33 78 28 - fax 04 50 33 78 30
ddt-ssi-csc@haute-savoie.gouv.fr

Anney, le 25 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LE MAIRE DE SCIONZIER

Arrêté conjoint n° 2011056-0004

Réglementation de la circulation - Régime de priorité en agglomération

Autoroute A40 échangeur de Scionzier - voie de sortie Genève -Cluses sur la RD 304

VU le code de la route et notamment son livre IV ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 131-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 mars 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

ARRETENT

Article 1 : Le régime de priorité de la bretelle de sortie de l'autoroute A40 à l'échangeur de Scionzier n°18 avec son raccordement à la RD 304 par un giratoire, est réglementé par la mise en place d'un panneau "cédez le passage".

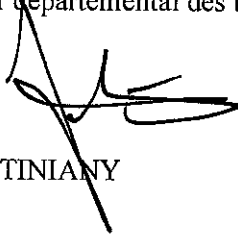
Les usagers de la bretelle de sortie Genève-cluses, à l'échangeur de Scionzier n° 18 doivent laisser la priorité aux usagers engagés sur le giratoire.

Article 2 : La signalisation verticale, horizontale et présignalisation conforme à ce régime de priorité sera mise en place par les gestionnaires des voiries concernées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation correspondante à ces mesures.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Maire de la commune Scionzier, M. le Directeur de l'exploitation de la société ATMB, M. le Colonel commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée au président du conseil général.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires



Gérard JUSTINIANY

Le maire de Scionzier





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie

Cellule sécurité et circulation

Affaire suivie par Charles Chevance
tél. : 04 50 33 78 28 - fax 04 50 33 78 30
ddt-ssi-csc@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 25 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LE MAIRE DE CLUSES

Arrêté conjoint n° 2011 056 - 0005
Réglementation de la circulation - Régime de priorité
Autoroute A40 Autoport de cluses

VU le code de la route et notamment son livre IV ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 131-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 mars 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

ARRETENT

Article 1 : Les usagers sortant de l'autoport de Cluses doivent céder le passage aux usagers de la bretelle de sortie de l'autoroute A40 vers la RD1205, à l'échangeur de Cluses.

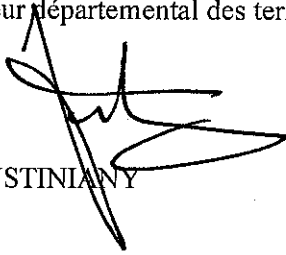
Article 2 : La signalisation verticale, horizontale et présignalisation conforme à ce régime de priorité sera mise en place par les gestionnaires des voiries concernées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation correspondante à ces mesures.

4

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Maire de la commune de Cluses, M. le Directeur de l'exploitation de la société ATMB, M. le Colonel commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée au président du conseil général.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires

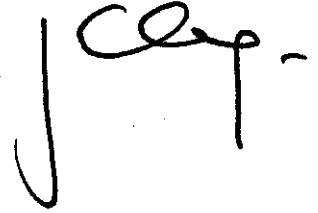


Gérard JUSTINIANY

Le maire de Cluses



Jean Claude LEGER



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires

Service sécurité ingénierie
Cellule sécurité et circulation

Affaire suivie par Charles Chevance
tél. : 04 50 33 78 28 - fax 04 50 33 78 30
ddt-ssi-csc@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

25 FEV. 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LE MAIRE D'ARCHAMPS

Arrêté conjoint n° 2011 056 - 0006

Réglementation de la circulation - Régime de priorité en agglomération

Autoroute A40 échangeur d'Archamps - voie de sortie Chamonix-Parc d'affaires international sur la RD 18

VU le code de la route et notamment son livre IV ;

VU le code de la voirie routière et notamment son article L 131-3 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 mars 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010.3317 du 6 décembre 2010 de délégation de signature à Monsieur le Directeur départemental des territoires de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

ARRETENT

Article 1 : Le régime de priorité de la bretelle de sortie de l'autoroute A40, Chamonix-Parc d'affaires international, à l'échangeur d'Archamps, avec son raccordement à la RD 18 par un giratoire, est réglementé par la mise en place d'un panneau "cédez le passage".

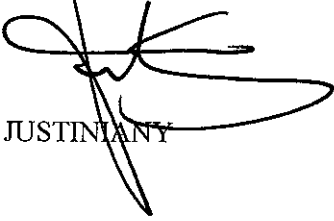
Les usagers de la bretelle de sortie Macon - Chamonix-Parc d'affaires international, à l'échangeur d'Archamps, doivent laisser la priorité aux usagers engagés sur le giratoire.

Article 2 : La signalisation verticale, horizontale et présignalisation conforme à ce régime de priorité sera mise en place par les gestionnaires des voiries concernées.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de mise en place de la signalisation correspondante à ces mesures.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires, M. le Maire de la commune de d'Archamps, M. le Directeur de l'exploitation de la société ATMB, M. le Colonel commandant du groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie sera adressée au président du conseil général.

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental des territoires



Gérard JUSTINIANI

Le maire d'Archamps
Bernard JOUVENOZ,



16 FEV. 2011

Direction départementale
des territoires

Anancy, le

Subdivision territoriale de la région d'Anancy

Pôle Eau – Environnement et Navigation

Affaire suivie par Didier DELEAU
tél. : 04 50 66 77 12
didier.deleau@haute-savoie.gouv.fr

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n° DDT-2011. 043.0003

Concession d'équipements légers pour l'accueil des bateaux de plaisance sur la commune de DOUSSARD – LAC D'ANNECY (prolongation de durée)

VU le code du domaine de l'État (CDE) ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté DDE N° 03/809 du 05 décembre 2003 et le cahier des charges annexé de concession d'équipements légers pour l'accueil des bateaux de plaisance sur la commune de Doussard – lac d'Anancy ;

VU les correspondances relatives aux conditions pour la prolongation de la durée du contrat, adaptée à la nature et au montant des investissements à la charge du concessionnaire représenté par Mme le Maire de Doussard ;

VU l'engagement du concessionnaire représenté par Mme le Maire de Doussard, sur des actions ou travaux en cours d'améliorations du service public ;

Considérant les études en cours de façon bilatérale par le délégant et le délégataire pour l'intérêt général,

SUR proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : La concession de l'établissement et de l'exploitation du port léger de plaisance de Doussard situé « le Bout du lac » est prorogée du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2015.

Article 2 : Le cahier des charges annexe de l'arrêté DDE N°03/809 est maintenu ; l'échéance est prolongée sur une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2011.

Les actions engagées courant l'année 2010 comme les opérations par tranches de travaux sur les années de 2011 à 2015 seront annexées à la dite concession et figureront aux bilans comptables annuels de la gestion du port de plaisance (budget dépenses Investissement – Fonctionnement).

Article 3 : La présente décision est soumise à la procédure de publicité.

Article 4 : M. le Secrétaire général de la préfecture, M. le Directeur départemental des territoires et Madame le Maire de DOUSSARD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Jean-François RAFRY



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Bureau de la citoyenneté et des activités
réglementées

BCAR / GM

Annecy, le 25 février 2011

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE N° 2011056-0001 fixant la liste des candidats pour le premier tour du renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants.

VU le Code Électoral et notamment l'article R 109-1,

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU le décret n° 2010-1399 du 12 novembre 2010 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants ;

VU le dépôt des déclarations de candidatures effectué à la préfecture de la haute-Savoie ;

VU le résultat du tirage au sort organisé le jeudi 24 février 2011 à 13h00 pour déterminer l'ordre d'attribution des panneaux électoraux entre les candidats d'un même canton ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats au premier tour de l'élection des conseillers généraux de la série sortante du département de la Haute-Savoie est établie conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,
Le Secrétaire Général

Signé

Jean-François RAFFY

rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex
téléphone : 04 50 33 60 00 fax : 04 50 52 90 05
www.haute-savoie.gouv.fr

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Annecy Nord Ouest		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
CARBONNEL François-Eric	LACROIX- CHAMOSSET Sonia	1
JEANTET Christian	HUGUET Anne	2
MILANO Frédéric	GEVAUX Laura	3
ANSELME Annie	PRIS Thierry	4
COLLINET Annie	LARAVOIRE Guillaume	5
METRAL-BOFFOD Philippe	CHETIBI Samia	6

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Annecy Centre		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
ASTORG François	CRONIER Dominique	1
COLOMB Christian	DEJEAN Patricia	2
DUPERTHUY Denis	LEPAN Claire	3
FAVRE Marie	BRISON Max	4
RIGAUT Jean-Luc	FIARD Marylène	5

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Annecy le vieux		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
LITTOZ-BARITEL Stéphane	LEWANDOWSKI Martine	1
De MENTHON Antoine	ALLANTAZ Guylaine	2
TOULERON Sylvie	Christian GARRETTE	3
ADOBATI André	VASSEUR Annie	4
PASQUIER Jean- Jacques	LAPERRIERE Monique	5

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Alby sur Chéran		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
JUILLET Bernard	TREMBLAY Jeannie	1
MARTIN Jean-Claude	PERDRIX Marie-Luce	2
DAGAND Jean-Pierre	LODOLA Fabienne	3
LAPERROUSAZ Jean-Paul	DAGAND Marie-Thérèse	4
MERKEL Mireille	FISCHER Alain	5
BAUQUIS Alain	PERCEVEAUX Michelle	6

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Faverges		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
PUISAIS Bernard	BORTOLI Anne-Marie	1
LOGE Michel	CHEVALIER Brigitte	2
CHAFFAROD Luc	MECCA Cyrielle	3
LACOSTAZ Claude	VERGAIN Olga	4
HEREITANI Akram	CROSSET- PERROTIN Sandra	5
LOSSERAND Pierre	LUTZ Michèle	6

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Cluses		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
MAROUZE Olivier	CHAN TAT SAW Laure	1
GALLAY Pierre	JOLY Geneviève	2
DUPRAZ Jo	BENE Marie- Thérèse	3
GUILLAUME Virginie	BRIZION Jean- Claude	4
TAVERNIER Jean-Claude	ROUX Hélène	5
MARTIN Dominique	GRANGE Martine	6
MIVEL Jean-Louis	METRAL Marie- Antoinette	7

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

La Roche Sur Foron		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
RAMOS Yvette	GENIN Jean-Pierre	1
DUVERNAY Denis	CADORET Stéphanie	2
SAILLET Gilbert	CHEREZE Claudine	3
ARCADE Jean- Luc	THABUIS Lucienne	4
RUBIN Chantai	MURAZ Bernard	5
BARTHEYE Christian	CADET Nadine	6

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Saint Gervais les Bains		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
PETIT-JEAN Gilles	MERMOUD Dominique	1
ROGER Alain	BERLIOUX Anne- Marie	2
PEILLEX Jean- Marc	FOURNIER Dominique	3
ROSSET Gilles	GUEBEY Nathalie	4
BOSSON Hervé	KREMPP Josée	5
WASIELEWSKI Stéphan	DURR Claude	6
NARDI Laurent	LONGO Raphaëlle	7
DUBY Michel	SALER Myriam	8

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Saint Jeoire en Faucigny		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
DARDENNE Catherine	CASSET Lucien	1
MOCCOZET Laurent	LEGER Martine	2
PITTET Serge	HILAIRE Liliane	3

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Samoëns		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
MATRAS Lionel	URBAN Lina	1
GRANDCOLLOT Jean-Jacques	RASTOLDO Lucette	2
MOGENET François	PARCHET- CARON Béatrice	3
BOULOGNE Alain	COLLINET Maëlle	4
ROCH Michel	AUGIER Patricia	5

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Annemasse nord		
Candidats	Remplacant	N° panneau
GUERINI Patrick	MEYNET Frédérique	1
BARDET Raymond	CLERC Paulette	2
TOURNIER- COLLETTA Frédéric	WEILAND Rose- Marie	3
BOUCHAUD Michel	RUFFINENGO Elisabeth	4
RICHARD Daniel	PITTET Bernadette	5

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Frangy		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
CHAMOSSET Alain	GOJON Ann	1
ROUSSEAU Fabian	Danny ALLESANT	2
BARDOUX Anne	ASTIER Jean	3
RABATEL Vincent	TRUCHET Annie	4
GAUTHIER Alain	SELOSSE Catherine	5
SORIN Isabelle	MAURICE Michel	6
ESCALE Michel	MARCUCCILLI Elisabeth	7

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Reignier		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
DELIEUTRAZ Laurent	DEAGE Patricia	1
MAGLIOCCO Guy	MENNERET Germaine	2
FOREL Bruno	LEJEUNE Denise	3
GIMENEZ Franck	NICOLAS Nadine	4
SONNERAT Maurice	PERINET Nadine	5
CHENEAU Denis	PICARD Marie	6

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Saint-Julien		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
MARGUERETTAZ Patrick	NEVEU Claudine	1
VIELLIARD Antoine	MASSIN Marie- Christine	2
CAMILLERI Sylvie	GUILLOIN Roger	3
CORTES Cyril	GUGLIELMONE Marie-Paule	4
JOUVENOZ Bernard	CERISIER Brigitte	5
ETALLAZ Georges	LAVOREL Joëlle	6
BARBIER Claude	CACOUAULT Christine	7

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Abondance		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
BLANC Jean-François	PEILLEX Thérèse	1
AINOUX Sébastien	LEFEBVRE Michèle	2
RENARD Philippe	DURIS Anastasia	3
RUBIN Nicolas	TAGAND Florence	4
BEL Pascal	GRATTEAU Dominique	5

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Douvaine		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
BARRAS Olivier	COLLOMB Andrée	1
FAVRE Alain	DELBAYS-ATGE Emilie	2
NEURY Jean	TURENNE Maïté	3
HAUTEVILLE Marcel	MORIAUD-BILLOD Pascale	4
FAVRE Jean- Pierre	JACQUIER Nadine	5
GIL Jean-Erick	MAHEVO Marie- Hélène	6
PETIT Marie	MICHEL Gérard	7
GONTHIER Jean- Paul	VESSELIER- LAUREAU Marie- Laurence	8
GRECO Noëlle	GILIBERT Pierre	9

Prefecture de la Haute-Savoie
DCLP

Elections cantonales 20 - 27 mars 2011 Candidats du 1er tour

25/02/2011

Thonon les Bains Ouest		
Candidats	Remplaçant	N° panneau
BURNET Jean-Pierre	CHARMOT Elisabeth	1
MOCELLIN Christine	THOMAS Gil	2
JACQUIER Jean	CADDOUX Sylvie	3
HEINIS Emmanuel	FILLON Sandrine	4
CHEVALLAY Patrick	TERRENI Jessica	5
CONSTANTIN Georges	GRAS Solange	6
DENAIS Jean	PAILLARD Anne-Sophie	7



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Bureau des Contrôles de Légalité et Budgétaire

REF: BCLB/CL

Annecy, le 18 février 2011

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011049-0017

approuvant la modification des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Léman

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 5214-23;
- VU les dispositions de la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU les dispositions de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative à la simplification et au renforcement de la coopération intercommunale ;
- VU les dispositions de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2003-2895 du 22 décembre 2003 portant création de la Communauté de Communes des Collines du Léman, modifié ;
- VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Léman en date du 27 décembre 2010 proposant la modification des statuts;
- VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes de :
- | | |
|--------------|-----------------|
| ▪ ALLINGES | 4 janvier 2011 |
| ▪ ARMOY | 10 janvier 2011 |
| ▪ CERVENS | 7 janvier 2011 |
| ▪ DRAILLANT | 18 janvier 2011 |
| ▪ LE LYAUD | 10 janvier 2011 |
| ▪ ORCIER | 2 février 2011 |
| ▪ PERRIGNIER | 10 janvier 2011 |
- approuvant la modification des statuts proposée;
- SUR** proposition de M. le Secrétaire Général de la Haute-Savoie;

ARRÊTE

Article 1: L'article 8 des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Léman est modifié comme suit :

Fiscalité professionnelle unique:

A compter du 1er janvier 2011, la communauté de communes relève du régime de la fiscalité professionnelle.

Article 2: L'article 9 des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Léman est modifié comme suit :

Fiscalité ménage additionnelle:

La communauté de communes perçoit: la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation.

Article 3: L'article 10 des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Léman est modifié comme suit :

Autres taxes:

La communauté de communes sera habilitée à percevoir d'autres taxes (taxe d'assainissement, taxes de séjour,...) selon l'importance, le champ et la nature des compétences qui lui seront transférées.

Article 4: Le reste des statuts demeure inchangé. Les statuts modifiés resteront annexés au présent arrêté.

Article 5 :

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie,
- M. le Sous-Préfet de THONON -LES-BAINS,
- M. le Président de la Communauté de Communes des Collines du Léman,
- MM. les Maires des communes concernées,
- M. le Trésorier Payeur Général de la Haute-Savoie,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Savoie.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Jean-François RAFFY



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES
RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
ET DES AFFAIRES EUROPEENNES

Annecy, le 22 février 2011

Bureau de la Transparence et de l'Utilité Publique

Ref : 3 / 4 - CM

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de la Légion d'Honneur

ARRÊTÉ N° 2011053-0016

Projet de requalification du chef-lieu de la commune de PRESILLY. Annulation d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire.

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique et notamment les articles L 11-1 et suivants et R. 11-1 à R 11-14 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU la délibération en date du 8 juillet 2010 du conseil municipal de la commune de PRESILLY demandant l'ouverture d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet de requalification du chef-lieu de la commune ;

VU la décision de la Cour Administrative d'Appel de LYON en date du 18 janvier 2011 annulant la délibération du conseil municipal de PRESILLY du 11 octobre 2007 approuvant la révision du PLU de la commune ;

CONSIDERANT que le projet de requalification du chef-lieu de la commune de PRESILLY est désormais incompatible avec le document d'urbanisme applicable ;

SUR proposition de M le Secrétaire Général de la Préfecture de la HAUTE-SAVOIE ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : L'arrêté n° 2011024-0007 du 24 janvier 2011 portant ouverture d'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour le projet de requalification du chef-lieu de la commune de PRESILLY, est annulé.

ARTICLE 2 : Cet arrêté sera affiché notamment à la porte de la mairie et publié par tout autre moyen en usage dans la commune de PRESILLY

Un avis sera en outre inséré par mes soins, aux frais de la commune de PRESILLY, en caractères apparents, dans les journaux « LE DAUPHINE LIBERE » et « L'ECO DES PAYS DE SAVOIE ».

Adresse postale : Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex
Tél : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05 - <http://www.haute-savoie.gouv.fr>


ARTICLE 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Dans le même délai, un recours gracieux est également possible auprès du préfet signataire du présent arrêté. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de ces deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

ARTICLE 14 :

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie,
- M. le Sous-Préfet de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS,
- M. le Maire de PRESILLY,
- M. le Commissaire-Enquêteur,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée pour information à M. le Directeur Départemental des Territoires, à Mme la Présidente du Tribunal Administratif ainsi qu'à M. le Trésorier Payeur Général.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET DES
AFFAIRES EUROPEENNES

Bureau de la transparence et de l'utilité publique

Affaire suivie par : Marie BERGER

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRÊTE N° 2011055-0002 du 24 février 2011
portant transfert d'office dans le domaine public
de voies privées ouvertes à la circulation publique -
Commune d'ANNEMASSE.

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 318.3 et R 318.10, R 318.11 et R 318.12 ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles R 11.4, R 11.8, R 11.9 et R 11.10 ;

VU le code de la voirie routière et notamment ses articles R 141.4, R 141.5, R 141.7 à R 141.9 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY en qualité de préfet de la haute-savoie ;

VU la délibération du conseil municipal d'ANNEMASSE, en date du 30 septembre 2010, sollicitant l'ouverture d'une enquête publique en vue de transférer, dans le domaine public, la rue de la Colline ;

VU l'arrêté municipal du 15 octobre 2010 prescrivant l'enquête publique, désignant le commissaire enquêteur et fixant toutes les modalités de l'enquête ;

VU le dossier constitué des pièces visées à l'article R 318.10 du code de l'urbanisme ;

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 novembre au 2 décembre 2010 inclus ;

VU l'avis du commissaire enquêteur en date du 7 décembre 2010 ;

VU la délibération du conseil municipal d'ANNEMASSE, en date du 20 janvier 2011, sollicitant le transfert et le classement d'office dans le domaine public de la rue de la Colline ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{ER}.- L'emprise de la rue de la Colline et de la parcelle cadastrée section B, sous le n° 5755, d'une contenance de 3a 65, est transférée d'office sans indemnité dans le domaine public, conformément au plan parcellaire et à l'état parcellaire ci-annexés.

ARTICLE 2.- Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de GRENOBLE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Dans le même délai, un recours gracieux est également possible auprès du préfet signataire du présent arrêté. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de ces deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

ARTICLE 3.- M. le secrétaire général de la préfecture,
M. le sous-préfet de SAINT JULIEN EN GENEVOIS,
M. le maire d'ANNEMASSE,

sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la haute-savoie et dont copie sera adressée à M. le commissaire enquêteur.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,

Jean-Francois RAFFY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE
DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET
DES AFFAIRES EUROPEENNES

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Bureau des Contrôles de Légalité et Budgétaire

Arrêté n° 2011- 055-0004 24/02/2011
suspendant l' inscription et le mandatement d'office
d'une dépense obligatoire / Etablissement Public Foncier de Haute-savoie

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-17;
- VU la loi n° 80-539 du 16 juillet 1980 et le décret n° 2008-479 du 20 mai 2008, relatif à l'exécution des condamnations pécuniaires prononcées à l'encontre des collectivités publiques;
- VU le code de l'expropriation et notamment son article R13-39;
- VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. le Préfet de la Haute-Savoie ;
- VU le jugement définitif de la Cour d'Appel de Chambéry en date du 19 décembre 2007, confirmant le jugement de 1ère instance, lequel condamne l'Etablissement public foncier de Haute-Savoie (EPF 74) à verser 120 000 euros à M. DUNAND;
- VU l'arrêté préfectoral n°2011-046-0007 en date du 15 février 2011, portant inscription et mandatement d'office d'une dépense obligatoire à la charge de l'EPF 74
- CONSIDERANT** la lettre du conseil de l'EPF 74 du 21 février 2011, saisissant en interprétation la Cour d'Appel de Chambéry, sur la difficulté de l'exécution de l'arrêt susvisé;
- SUR** proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: l'arrêté n°2011-046-0007 du 15 février 2011 est suspendu dans l'attente du jugement de la Cour d'Appel de Chambéry, saisie en application de la procédure de l'article R13-39 du code de l'expropriation.

ARTICLE 2: Cette décision est exécutoire à la date de notification du présent arrêté.

ARTICLE 3: M. le Secrétaire Général de la Préfecture et M. Trésorier Payeur Général de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Savoie et dont copie sera adressée à M. le directeur de l'Etablissement public foncier de Haute-Savoie, et M.DUNAND.

Pour Le Préfet
Le secrétaire général

Jean-François RAFFY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE

DIRECTION DU CONTRÔLE, DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
ET DES AFFAIRES EUROPÉENNES

Bureau des Contrôles de Légalité et Budgétaire

REF: BCLB/CL

Annecy, le 24 février 2011

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° 2011055-0016

portant adhésion et retrait de collectivités du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les article L 5721-1 et suivants;
- VU les dispositions de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative à la simplification et au renforcement de la coopération intercommunale ;
- VU les dispositions de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;
- VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie;
- VU l'arrêté préfectoral n° 78-1435 du 9 mai 1978 autorisant la création du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement, modifié ;
- VU les articles 5 et 6 des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010-2931 du 22 octobre 2010 approuvant la prise de la compétence « eau potable » par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly à compter du 1er janvier 2011;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010-1897 du 22 juillet 2010 approuvant la prise de la compétence « assainissement collectif » par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly à compter du 1er janvier 2011;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011024-0017 du 24 janvier 2011 portant dissolution du Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières;
- VU les délibérations du comité syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement en date du 14 janvier émettant un avis favorable à l'adhésion et au retrait de collectivités;
- SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Haute-Savoie;

ARRÊTE

Article 1: Adhésions:

La Communauté de Communes du Canton de Rumilly est autorisée à adhérer au Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple des communes du Pays de Gavot est autorisé à réintégrer le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

Article 2: Retraits:

- Le Syndicat Intercommunal des Eaux des Roselières
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Saint-Eusèbe/Vallières
- Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Marderet
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Verdenaz
- Les communes de BLOYE, BOUSSY, CREMPIGNY-BONNEGUETE, ETERCY, HAUTEVILLE-SUR-FIER, LORNAY, MARCELLAZ-ALBANAIS, MARIGNY-SAINT-MARCEL, MASSINGY, MOYE, SAINT-EUSEBE, SALES, SAXEL, THUSY, VAL-DE-FIER, VALLIERES, VAULX, VERNONNEX

sont autorisés à se retirer du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.

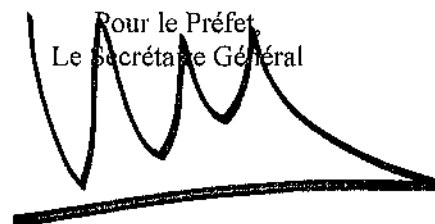
Article 3: La liste à jour des membres du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement restera annexée au présent arrêté.

Article 4 :

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie,
- M. le Sous-Préfet de Bonneville,
- M. le Sous-Préfet de Thonon les Bains,
- M. le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement,
- M. le Président de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly,
- MM. les Présidents des Syndicats Intercommunaux concernés,
- Mmes et MM. les Maires des communes concernées,
- M. le Trésorier Payeur Général de la Haute-Savoie,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Haute-Savoie.

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général



Jean-François RAFFY

ANNEXE I

LISTE DES MEMBRES DU SMDEA

➤ DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNES:

- ABONDANCE
- ALBY SUR CHERAN
- ALEX
- ALLEVES
- AMANCY
- ANTHY SUR LEMAN
- ARACHES LA FRASSE
- ARCHAMPS
- AYZE
- BASSY
- BEAUMONT
- BELLEVAUX
- BERNEX
- BLUFFY
- BOEGE
- BOGEVE
- BONNEVAUX
- BOSSEY
- BRENTHONNE
- BRISON
- BURDIGNIN
- CHAINAZ LES FRASSES
- CHALLONGES
- CHAMPANGES
- CHAPEIRY
- CHATEL
- CHATILLON SUR CLUSES
- CHAUMONT
- CHAVANNAZ
- CHENE EN SEMINE
- CHENEX
- CHESSENAZ
- CHEVALINE
- CHEVENOZ
- CHEVRIER
- CHILLY
- CLARAFOND
- CLERMONT
- COLLONGES SOUS SALEVE
- COMBLOUX
- CONS SAINTE COLOMBE
- CONTAMINE SARZIN
- CONTAMINE SUR ARVE

- CORDON
- CUSY
- DEMI QUARTIER
- DESINGY
- DINGY EN VUACHE
- DINGY SAINT CLAIR
- DOMANCY
- DOUSSARD
- DROISY
- ELOISE
- ENTREMONT
- ENTREVERNES
- ESSERT ROMAND
- FAUCIGNY
- FAVERGES
- FEIGERES
- FETERNES
- FRANCLENS
- FRANGY
- GIEZ
- GRUFFY
- HABERE LULLIN
- HABERE POCHE
- HERY SUR ALBY
- JONZIER EPAGNY
- LA BALME DE THUY
- LA BAUME
- LA CHAPELLE D'ABONDANCE
- LA CHAPELLE SAINT MAURICE
- LA CLUSAZ
- LA COTE D'ARBROZ
- LA FORCLAZ
- LA RIVIERE ENVERSE
- LA TOUR
- LA VERNAZ
- LARRINGES
- LATHUILE
- LE BIOT
- LE BOUCHET MONT CHARVIN
- LE GRAND BORNAND
- LE LYAUD
- LE REPOSOIR
- LES CLEFS
- LES CONTAMINES MONTJOIE
- LES GETS
- LES HOUCHES
- LESCHAUX
- LES VILLARDS SUR THONES
- LUGRIN
- LULLIN
- MAGLAND
- MANIGOD

- MARCELLAZ-FAUCIGNY
- MARIGNIER
- MARIN
- MARLENS
- MARLIOZ
- MAXILLY SUR LEMAN
- MEGEVETTE
- MEILLERIE
- MENTHON SAINT BERNARD
- MENTHONNEX SOUS CLERMONT
- MIEUSSY
- MINZIER
- MONT SAXONNEX
- MONTMIN
- MONTRIOND
- MORZINE
- MURES
- MUSIEGES
- NANCY SUR CLUSES
- NAVES PARMELAN
- NEUVECELLE
- NEYDENS
- NOVEL
- ONNION
- PEILLONNEX
- PETIT BORNAND LES GLIERES
- PRAZ SUR ARLY
- PRESILLY
- REYVROZ
- SAINT ANDRE SUR BOEGE
- SAINT EUSTACHE
- SAINT FELIX
- SAINT FERREOL
- SAINT GERMAIN SUR RHONE
- SAINT GINGOLPH
- SAINT JEAN D'AULPS
- SAINT JEAN DE SIXT
- SAINT JEAN DE THOLOME
- SAINT JEOIRE
- SAINT LAURENT
- SAINT PAUL EN CHABLAIS
- SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
- SAINT SIGISMOND
- SAINT SIXT
- SAINT SYLVESTRE
- SAVIGNY
- SERRAVAL
- SERVOZ
- SEVRIER
- SEYSSEL
- SEYTHENEX
- SEYTRoux

- TALLOIRES
- TANINGES
- THOLLON LES MEMISES
- USINENS
- VACHERESSE
- VAILLY
- VALLEIRY
- VALLORCINE
- VANZY
- VERS
- VEYRIER DU LAC
- VILLARD SUR BOEGE
- VILLAZ
- VILLE EN SALLAZ
- VINZIER
- VIRY
- VIUZ EN SALLAZ
- VIUZ LA CHIESAZ
- VOUGY
- VULBENS

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ET SYNDICATS MIXTES

- Communauté de l'Agglomération d'Annecy
- Communauté d'Agglomération « Annemasse-Les Voirons-Agglomération »
- Communauté de Communes du Pays d'Alby
- Communauté de Communes du Canton de Rumilly
- Communauté de Communes Fier et Usse
- Communauté de Communes du Pays Rochois
- Communauté de Communes du Genevois
- Communauté de Communes de la Semine
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- Communauté de Communes du Pays de Seyssel
- Communauté de Communes du Bas Chablais
- Communauté de Communes des Collines du Léman
- Communauté de Communes du Pays d'Evian
- Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
- Syndicat Intercommunal à la carte de la Vallée d'Abondance
- Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Combloux, Domancy, Demi-Quartier
- Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Peillonnet et des alentours
- Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable des communes d'Arenthon et de Saint Pierre en Faucigny
- Syndicat Intercommunal d'études, de réalisation et de gestion pour la station d'épuration de Passy
- Syndicat Intercommunal de Bellecombe
- Syndicat Intercommunal de l'eau des Monts
- Syndicat Intercommunal des eaux de Bellefontaine
- Syndicat Intercommunal des eaux et d'assainissement de Fessy-Lully
- Syndicat Intercommunal des eaux de la Fillière
- Syndicat Intercommunal des eaux de la Semine
- Syndicat Intercommunal des eaux des Lanches

- Syndicat Intercommunal des eaux des Rocailles
- Syndicat Intercommunal des Moises
- Syndicat Intercommunal des Utilisateurs du Point d'Eau de « Chez Grillet »
- Syndicat Mixte du Lac d'Annecy
- Syndicat Intercommunal du Nant d'Arcier
- Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy
- Syndicat Intercommunal d'assainissement du bassin de Sallanches
- Syndicat Intercommunal d'assainissement des Aravis
- Syndicat d'assainissement de Burdignin, Habère-Lullin, Villard
- Syndicat Intercommunal des eaux des Voirons
- Syndicat Intercommunal de Flaine
- Syndicat Mixte d'Épuration des régions de Thonon les Bains et Evian les Bains
- Syndicat Mixte des eaux du Miage
- Syndicat Mixte à la carte des eaux de la Veïse
- Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville
- SIVOM de la Région de Cluses
- SIVOM de la vallée d'Aulps
- SIVOM de Samoëns, Verchaix, Morillon
- SIVOM des Usses et du Fornant
- SIVOM du Pays de Gavot
- SIVU d'assainissement Fier et Nom
- SIVU d'assainissement Boège-Saxel
- SIVU des eaux de Cornier, Eteaux, La Roche sur Foron
- SIVU pour le transport des eaux usées Vougy-Mont Saxonnex
- SIVU des Fontaines



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annecy, le **21 FEV. 2011**

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : KL

Affaire suivie par M. LAMSAADI
04 50 33 61 10
cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le préfet de Haute-Savoie,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n° 2011**052-0013**
attribuant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924;

VU le décret N° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des médailles pour acte de courage et de dévouement;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le directeur de cabinet ;

ARRETE

Article 1 : Une récompense pour actes de courage et de dévouement est décernée à la personne dont le nom suit :

Lettre de félicitations

Monsieur Lionel BUENO-GARCIA

Article 2 : Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

Philippe DERUMIGNY



PREFET DE LA HAUTE SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et
politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL
04 50 33 61 13
cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 21 février 2011

Le préfet de la Haute-Savoie
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

ARRETE N° 2011052-0017

médaille d'honneur du travail , promotion du 1^{er} janvier 2011

VU le décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail;

VU le décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail;

VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la sécurité sociale;

VU la circulaire BC du 01 avril 1957 de M. le Secrétaire d'état au travail et à la sécurité sociale;

VU le décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la population;

VU la circulaire BC du 09 juillet 1974 de M. le ministre du travail;

VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le ministre du travail;

VU le décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le ministre du travail;

VU le décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle;

A l'occasion de la promotion du 1 janvier 2011;

Sur proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Monsieur ACCAMBRAY André
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle ADJALI Ouahiba
Aide Médico Psychologique, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à CRANVES-SALES

- Mademoiselle ADJERIME Habiba
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur AKOUCHIOU Mohamed
Retifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur ALARÇON Laurent
Technicien Bureau d'Etudes, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à CHOISY

- Mademoiselle ALBI Raquel
Secrétaire, SPIE SUD EST, FEYZIN.
demeurant à CLUSES

- Monsieur ALEXANDRE Régis
Cadre Commercial, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur ALICINO François
Agent Technico Commercial Attaché, LOMBARD SAS, EVIAN-LES-BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame ALLAINMAT Anne-Marie née ALLAINMAT
Commerciale, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à EVIAN-LES-BAINS

- Monsieur ALLEN Thierry
Préparateur de Commandes, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à GAILLARD

- Monsieur ANCRENAZ Gilles
Chef de Maintenance, BONNA SABL A SNC, LA DEFENSE.
demeurant à CONTAMINE-SUR-ARVE

- Madame ANDRIEUX Marie Thérèse née ROLLAND
Employée de Commerce Qualifiée, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Madame ANGELMANN Myriam née GANNAZ
Employée de bureau Service Qualité, TRANSGOURMET ALPES, BONNEVILLE .
demeurant à SALLANCHES

- Madame ANTONES PERNA SALCEDAS Jacqueline née GIORDI
Approvisionnement, UGITECH, UGINE.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur ARACIL Yvon
Agent Logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CREMPIGNY BONNEGUETE

- Monsieur ARADAS GUTIERREZ Michel
Electromécanicien de maintenance, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur ARAKHSIS Brahim
Collaborateur Maintenance, MAINE PLASTIQUES, PERRIGNIER.
demeurant à PERRIGNIER

- Madame ARNOL Sandrine née ARNOL
Opérateur Conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur AUBIN Laurent
Responsable Qualité, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à RUMILLY

- Madame AUCLAIR Monique née BRIGAUD
Ouvrière de Reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur AUGEREAU Landry
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur AVILA Jésus
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur AVOLEDO Serge
Opérateur rognage sortie four, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Madame AVON Marie-Danièle née AVON
Agent de propreté, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur AVRILLON Philippe
Chauffeur Livreur, SERNAM SERVICES, PRINGY.
demeurant à ANNECY

- Madame AYE Martine née ROUX
Assistante Administrative, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur AYRES Patrick
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur BAHRI Nabil
Décolleteur Usineur, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à VOUGY

- Monsieur BAIS Patrick
Régleur Décolleteur, SA THEVENET GEORGES, SALLANCHES.
demeurant à PASSY

- Monsieur BALDACCHINO André
Agent d'Accueil, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame BALLAND Lydia née BALLAND
Infirmière, FONDATION DES V S H A, BONNEVILLE .
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur BALMONT Philippe
Electrotechnicien, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame BARACHET Mireille née FEGE
Hôtesse accueil / caisse, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à EPAGNY

- Madame BARATAY Brigitte née FERRARI
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur BARATAY Bruno
Conseiller de Vente, LOMBARD SAS, EVIAN-LES-BAINS.
demeurant à VINZIER

- Madame BARREZ Véronique née CORNIL
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- Mademoiselle BAU Stéphanie
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur BEAUDET Pierre
Educateur Spécialisé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ARGONAY

- Madame BEAUVAL Paola née VUATTOUX
Assistante Juridique, CABINET POLLIEN-GIRAUD & ASSOCIÉS, THONON LES BAINS.
demeurant à NEUVECELLE

- Monsieur BEAUVILLAIN Jean-Pierre
Rectifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARIGNY-SAINT-MARCEL

- Monsieur BECERRA Manuel
Ouvrier, ETDE, SAINT PRIEST.
demeurant à CONTAMINE-SARZIN

- Monsieur BEHLOUL Rafik
Chef d'équipe, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame BELLONI Nathalie née REY
Coordinatrice gestion de la demande, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Madame BENAÏSSA Kheira née SEREIR
Opérateur-Conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle BERCHAT Béatrice
Technicien de l'Information Médicale, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Madame BEROD Isabelle née FERT
Opératrice Reprise, GRADEL DECOLLETAGE INDUSTRIES, SCIONZIER.
demeurant à MARIGNIER

- Mademoiselle BERTHET Arlette
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame BERTHET Isabelle née BOURDON
Chef de projet informatique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- Madame BERTHOD Catherine née CHATEL
Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BERTOLINO Frédéric
Agent d'Exploitation, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur BESSAA Mebarek
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur BETRIX Bernard
Ouvrier, AAPEI-EPANO, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BIANCO-LEVRIN Philippe
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame BIGARD Martine née VIAL
Sage Femme, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES

- Monsieur BIGEARD Pascal
Ouvrier, AAPEI-EPANO, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Madame BIGGIO Armelle née LONGAGNANI
Responsable Commercial, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Monsieur BILDIREN Mehmet
Conducteur d'installation automatisée, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame BILLET Béatrice née GRILLET
Responsable Service Client Export, GROUPE SEB EXPORT , RUMILLY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame BLAIRE Sylviane née LUBART
Psychologue, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à SAINT-CERGUES

- Madame BLANC Nathalie née PACCOT
Télévendeuse, TRANSGOURMET ALPES, BONNEVILLE .
demeurant à BONNEVILLE

- Mademoiselle BLANC Patricia
Assistante Niveau 2, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Monsieur BLANCHARD Lionel
Chef d'Entreprise, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à VEYRIER-DU-LAC

- Monsieur BOCQUET Philippe
Technicien de Maintenance, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- Madame BOGGIO SOLA Marike née BOGGIO SOLA
Educatrice, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à CRANVES-SALES

- Monsieur BOIDARD Patrick
Cuisinier, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, OULLINS.
demeurant à LES CONTAMINES-MONTJOIE

- Monsieur BOISIER Philippe
Membre équipe projet Industrialisation, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- Monsieur BONACASA Marc-Antoine
Responsable d'Equipe, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à TANINGES

- Monsieur BONIFAY Didier
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur BONNABAUD Olivier
Chef de Secteur, LINDT & SPRÜNGLI, PARIS.
demeurant à DOUVAINE

- Monsieur BONNAIRE Miguel
Tourneur, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à ANNEMASSE

- Mademoiselle BONNAZ Odile
Opératrice de Tri, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Monsieur BONTRON Raymond
Chauffeur PL, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur BORNENS Jean-Luc
Vendeur expert, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à USINENS

- Madame BOSSANNE Axelle née VANDEWAILLE
Educatrice, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Monsieur BOSSONNET Freddy
Responsable Préparation Décolletage, DECOPER, CLUSES.
demeurant à DEMI-QUARTIER

- Monsieur BOSSONNET Guy
Responsable administratif et comptable, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur BOTTIERO Gilles
Electricien, INEO ENERSYS, DIJON .
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle BOUCHET Christine
Agent de propreté, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BOUCHET Marc
Responsable d'Unité, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame BOURGEOIS Dominique née BALGAN
Conseillère à l'emploi, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur BOURNE Hervé
Responsable de Secteur, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à LATHUILE

- Monsieur BOURNIQUE Laurent
Polyvalent décapage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur BOUSMAT Didine
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BOUTILLET Jean-Luc
Agent maintenance bâtiments, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur BOUVIER Christian
Conducteur de ligne, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- Monsieur BOUZAR Ghali
Opérateur Régleur rognage sortie four, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur BRACQ Thierry
Gouverneur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à ALLINGES

- Madame BRAISAZ Corinne née MACHTELINCKX
Secrétaire, HENRI PETIT JEAN SAS, MAGLAND.
demeurant à LE FAYET

- Monsieur BRELAUD Hervé
Directeur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur BRENET Louis
Gestionnaire de production, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, ANNEMASSE .
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Madame BRIANÇON Catherine née ALBIN
Piqueuse Monteuse, ITV PARAPENTES, EPAGNY.
demeurant à SILLINGY

- Madame BRIQUET Solange née DUSSAUGE
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à LORNAY

- Mademoiselle BROISSAND Muriel
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame BRONDEX Laurence née HAMEZ
Responsable Comptabilité, ANTHOGYR, SALLANCHES.
demeurant à COMBLOUX

- Monsieur BROSSE Daniel
Préparateur, TRANSGOURMET ALPES, BONNEVILLE .
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur BRU Christian
Décolleur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- Monsieur BRUN Philippe
Chargé d'Etudes Economie-Développement Local, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BRUNET Alain
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame BRUNET Ginette née BRUNET
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à MARGENCEL

- Madame BRUYER Marie-Hélène née LE FÉE
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à LARRINGES

- Monsieur BUGNOT José
Chef d'Equipe, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à DOUSSARD

- Madame BULLIARD Patricia née AIELLO
Conseiller en Clientèle, CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES, LYON.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame BURNET Annick née TABERLET
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Mademoiselle BUSSAT Martine
Cadre Gestion, ETDE, SAINT PRIEST.
demeurant à VIRY

- Monsieur BUTEL Stéphane
Agent de Production Fraisage Conventionnel, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à PETIT-BORNAND-LES-GLIERES

- Monsieur BUTTET Christophe
Conducteur installation articles culinaires, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur CADDoux François
Electrotechnicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- Madame CAFFIN DETOURBET Nathalie née CAFFIN
Technicien Qualifié Allocataire, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à SALLANCHES

- Madame CAIROLI Florence née STOLARCZYK
Secrétaire Aide Comptable, CEMB, L'ISLE D'ABEAU.
demeurant à MESSERY

- Monsieur CANET Yannick
Chef d'Equipe, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle CANOVA Régine
Agent d'Accueil et de Communication, FONDATION DES V S H A, BONNEVILLE .
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Monsieur CAPLOT Michel
Directeur Technique, THALES ELECTRON DEVICES, VELIZY VILLACOUBLAY.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur CARLIER Eric
Maçon, CHAMOIS CONSTRUCTEURS, LA BALME DE SILLINGY.
demeurant à RUMILLY

- Madame CARPENTIER Anne née COSTANTINI
Chargée de Clientèle, MUTUELLE EXISTENCE, LYON.
demeurant à MARIGNIER

- Mademoiselle CARRERA Myriam
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à COPPONEX

- Monsieur CARRIER Bruno
Comptable, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à RUMILLY

- Madame CARTIER Tania née SCHLEIFFER
Secrétaire, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à BOUSSY

- Mademoiselle CARTON Annick
Assembleuse Monteuse, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Madame CASCINO Geneviève née PUGES
Agent hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CASELLA David
Monteur, AREVA T&D S.A , AIX-LES-BAINS .
demeurant à POISY

- Madame CASTEL Claudine née ESTRAND
Educatrice, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à SAINT-JEOIRE

- Monsieur CATARINO Jean-Manuel
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Madame CECCHI-LELET Sabine née LELET
Technicien Qualité Développement Fournisseurs, KONGSBERG AUTOMOTIVE, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Monsieur CECCON Christophe
Opérateur de Fabrication, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CHABLAIX Gérard
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur CHAINTRON Eric
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CHAPPIS Daniel
Ingénieur instrumentation, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à FAVERGES

- Mademoiselle CHAPUIS Marie-Patricia
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MURES

- Monsieur CHARMOT Laurent
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHOISY

- Madame CHARNAY Ghislaine née GALLET
Technicienne de Laboratoire, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à SAINT-SIXT

- Monsieur CHARRETOUR Thierry
Dessinateur d'études, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à CONTAMINE-SUR-ARVE

- Mademoiselle CHARVAT Christel
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à THONES

- Monsieur CHATELAIN Frédéric
Responsable Développement Industrialisation, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- Monsieur CHAUVIGNE Jacky
Coordinateur Qualité Client, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Monsieur CHAZEAU Christophe
Responsable Bureau d'Etudes, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur CHAZOT Francis
Ouvrier routier, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à VOUGY

- Monsieur CHENAUX Philippe
Mécanicien Outilleur, FONDEX SAS, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER

- Madame CHENEVAL Laurette née MEYNET
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à VILLE-EN-SALLAZ

- Madame CHENU Nadine née OUGIER
Responsable de Service, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur CHESNEY Gilbert
Responsable magasin matière site, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur CHEVALIER Laurent
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAPEIRY

- Monsieur CHEVALLEY Philippe
Automaticien Maintenance, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à SAINT-JEOIRE

- Mademoiselle CHEVALLIER Myriam
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

- Monsieur CHEVAUX Dominique
Ingénieur Commercial, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle CHEVRIER Catherine
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur CHIRAT Philippe
Chef de Cuisine, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC D'ANNECY, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Mademoiselle CHOPARD Marie-Bernadette
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CHORIER Daniel
Chef de Groupe, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à BONNE

- Monsieur CICCONE Jean-Pierre
Opérateur Régleur Tampographie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame CLERC Françoise née CLERC
Technicienne données techniques, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame COCHET Sandrine née JIGUET-JIGLAIRAZ
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MASSINGY

- Monsieur COESENS Noël
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur COFFY Michel
Technicien Produit, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Mademoiselle COGEON Gladys
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur COLLART Frédéric
Charpentier à la Taille, FAVRAT CONSTRUCTION BOIS, ORCIER.
demeurant à ORCIER

- Mademoiselle COLLOUD Colette
Employée Administratif, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur COLLOUD Didier
Employé de Banque, BANQUE LA YDERNIER , ANNECY.
demeurant à SALLANCHES

- Madame COLONJARD Françoise née ESCOFFIER
Brancardière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à PUBLIER

- Madame CONSTANTIN Dominique née CONSTANTIN
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à LES OLLIERES

- Monsieur CONTASSOT Joël
Manager Commercial, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à ANNEMASSE

- Mademoiselle CORBIER Nathalie
Technicienne de Paie, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur CORDEAU David
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SALLENOVES

- Monsieur CORDEAU Désiré
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GROISY

- Mademoiselle COSTER Catherine
Chef de Produit Sénior, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à LOVAGNY

- Madame COSTER Isabelle née COSTER
Télé-Commerciale, BRAKE FRANCE SERVICE , PRINGY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur COUÈTE Jean-Michel
Décolleteur, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Monsieur COURAJOURD Alexandre
Conducteur installation, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VAULX

- Monsieur COUREAU Christian
Animateur Economie Energie, LA MURE BIANCO, VILLEURBANNE.
demeurant à SALES

- Madame COURTIEU Hélène née RAGOY
Infirmière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VACHERESSE

- Monsieur COURTIN Hugues
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THUSY

- Monsieur COUSTOULIN Jean-Marc
Mécanicien, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur COUTIN Pascal
Vendeur Conseil, REXEL FRANCE SAS, VILLEURBANNE .
demeurant à PASSY

- Monsieur CRAMPON Patrice
Gestionnaire de Réception, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur CROCHET Roland
Opérateur contrôle brasage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Mademoiselle CROTTET Brigitte
Ouvrière de Reprise, ATOUT TRAVAIL TEMPORAIRE, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur CROZET Fabrice
Responsable des Achats, CORNILLON ÉLECTRICITÉ, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur CULLERAT Jean-Michel
Décolleteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame CULLET Karine née RICO
Hôtesse de Caisse, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à REIGNIER

- Madame CURDY-PEILLEX Michèle née DAVAL
Commis Restaurant, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

- Monsieur CUSSONNEAU Freddy
Chef d'Equipe, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur DA COSTA MARQUES Armando
Maçon, CHAMOIS CONSTRUCTEURS, LA BALME DE SILLINGY.
demeurant à SEYNOD

- Madame DA PAULA Barbara née DEFFELA
Employée de Banque, LYONNAISE DE BANQUE , LYON.
demeurant à SILLINGY

- Madame DA SILVA Isaura née MARTINS
Piqueuse, ITV PARAPENTES, EPAGNY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur DA SILVA MARTINS Joaquim
Mécanicien Outilleur, ANTHOGRYR, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur DAGRY Dominique
Régleur décapage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur DAL-FERRO Pascal
Pilote de Ligne, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur DAMARIN Philippe
Directeur Clientèle et Péage, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à LA CLUSAZ

- Monsieur DANREY Emmanuel
Technicien Dépannage Qualifié, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à ANNECY

- Madame DARDOUILLET Brigitte née MORO
Assistante achats, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à MARIN

- Monsieur DAVID Laurent
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Madame DAVID Sandra née MONTABONE
Agent de Service Hospitalier, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame DAVOINE Françoise née CHAPRON
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur DAZZA Bernard
Technicien Géomètre, CABINET YANN TOURNANT, SAMOENS.
demeurant à SAMOENS

- Madame DE ALMEIDA LEMOS Céline née DESIDERI
Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle DE KERGUZ Anne-Marie
Standardiste Réception, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ARMOY

- Mademoiselle DE LA FONTAINE Catherine
Assistante Achats, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DE RUFFRAY Hervé
Responsable maintenance des équipements dynamiques, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à PERS-JUSSY

- Monsieur DÉAGE Laurent
Régleur PTFE, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur DEBRAY Patrick
Opérateur Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur DECARRE Thierry
Agent logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MOYE

- Monsieur DECURNINGE Ernest
Défileur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à FETERNES

- Monsieur DELACHAT Jocelyn
Conducteur Télési, STBMA, SAINT-GERVAIS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Madame DELHAYE Christine née DELHAYE
Comptable Cadre N4, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur DELHORBE Pascal
Cadre Technique, AEROCAN FRANCE , BELLEGARDE SUR VALSERINE.
demeurant à FRANCLENS

- Madame DELNIEPPE Marie-Thérèse née MORENON
Employé Service Hospitalier, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur DELOULE Dominique
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame DEMAGNY Chantal née FONTAINE
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur DEMAIZIERE Jean-Luc
Employé Sécurité Trafic, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC,
CHAMONIX.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur DEMIRTAS Ramazan
Ouvrier, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur DEREPIERRE Eric
Emballleur- Ex sécheur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à LULLIN

- Madame DERISOUD Marie-Claire née GOILLON
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CLERMONT

- Mademoiselle DERONZIER Eliane
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur DERONZIER Guy
Acheteur, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DERRIEN Jean-Claude
Chargé d'Affaire, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à MARIGNIER

- Mademoiselle DERUAZ Nathalie
Sous-directrice d'agence, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à SALLANCHES

- Madame DESCHAMPS Catherine née DESCHAMPS
Vendeuse, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DESESTRETS Romuald
Responsable Logistique, LA MURE BIANCO, VILLEURBANNE.
demeurant à HABERE-LULLIN

- Monsieur DESMETH Fabrice
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DI-ROSA Christophe
Ouvrier, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à MEYTHET

- Madame DIAS Salette née DE ALMEIDA RIBEIRO
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame DIJOUX Danielle née BOYER
Agent de fabrication, FRANCE DECOR, BON EN CHABLAIS.
demeurant à BON-EN-CHABLAIS

- Madame DOMINGO Muriel née CHOUPEAULT
Chef d'Equipe, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur DOS SANTOS Emmanuel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CONS-SAINTE-COLOMBE

- Monsieur DOUAH Abdelkader
Régleur, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Monsieur DOUDDOUH Omar
Régleur Râteau, SCREG SUD EST-AGENCE DES SAVOIE , SILLINGY.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame DOUINE Nathalie née LEBOURGEOIS
Comptable Client, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Madame DRAY Valérie née BLACHIER
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à GAILLARD

- Madame DRIEL Sophie née DRIEL
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame DUBOIS Nathalie née LEVECQ
Surveillant de péage, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Mademoiselle DUBOST Pascale
Conseillère Juriste Responsable Info Logement, PLS/ADIL 74, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur DUCRET Laurent
Régleur Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VAL-DE-FIER

- Monsieur DUCRET Laurent
Conducteur, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à FETERNES

- Mademoiselle DUFOURNET Corinne
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLAZ

- Monsieur DUMAS Didier
Responsable de Service, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur DUMAS Joseph
Saisonnier, SEM DU JAILLET, COMBLOUX.
demeurant à COMBLOUX

- Mademoiselle DUMAX-BAUDRON Murielle
Contrôleuse, DECOPER, CLUSES.
demeurant à DOMANCY

- Monsieur DUPANLOUP Gabriel
Décolleteur, PERROTTON, BONNEVILLE.
demeurant à CLUSES

- Monsieur DUPARC Pascal
Rectifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DUPARC Philippe
Technicien Bureau Etude, FERROPEM, CHAMBERY.
demeurant à SEYNOD

- Madame DURET Mauricette née DURET
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle DURET Nelly
Comptable Fournisseurs, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à GROISY

- Monsieur DUSSAUGE Philippe
Conducteur de ligne logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SEYSSEL

- Madame DUSSOLLIET-BERTHOD Claire née BOUTONNET
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à LOVAGNY

- Monsieur DUTOIS Stéphane
Cadre Bancaire, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à MARGENCEL

- Monsieur DUTOIT Eric
Responsable Commercial, AU COIN DU FEU, ARGONAY.
demeurant à METZ-TESSY

- Madame EGENSCHWILLER Denise née FRANCESCATTI
Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à EPAGNY

- Monsieur ELOIAZIZI Mimoun
Chauffeur Polyvalent, SCREG SUD EST-AGENCE DES SAVOIE , SILLINGY.
demeurant à EVIAN-LES-BAINS

- Monsieur ERCAN Ramazan
Employé Commercial, SAMSE , GRENOBLE .
demeurant à BELLEGARDE SUR VALSERINE

- Madame FAGES Annie née KIBELERT
Opératrice chargement / déchargement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à BLOYE

- Mademoiselle FARAGLIA Laurence
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame FATMI Noura née FATMI
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur FAUTREL Thierry
Acheteur, AREVA T&D S.A , AIX-LES-BAINS .
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle FAVRAT Catherine
Référente Régulation, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à DOUVAIN

- Monsieur FAVRE Joël
Rectifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur FAVRE Roger
Régleur émaillerie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur FAYOLLE Bruno
Chef des Pistes, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Mademoiselle FEIGE Corinne
Ouvrière de Reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur FEIGE Philippe
Permanent, SEM DU JAILLET, COMBLOUX.
demeurant à MEGEVE

- Monsieur FERREIRA José
Régleur, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARIGNIER

- Madame FERREIRA Rose née RODRIGUES
Ouvrière de Reprise, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur FERVENTIN Stéphane
Technicien documentation SAV, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à LATHUILE

- Monsieur FILLIARD Henri
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- Madame FLAMANT Catherine née LEROY FESSIER
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Monsieur FLANET Jean-Claude
Responsable Logistique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur FLEURENT Dominique
Chargé de Mission Environnement, SED HAUTE-SAVOIE, ANNECY CEDEX.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur FLORIOT Pierre
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur FONTAINE Jean-François
Coordinateur logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle FONTIJN Yvonne
Responsable de vente terrain, PAGES JAUNES , SEVRES.
demeurant à GRUFFY

- Monsieur FORGIONE Vito
Responsable de Secteur, SDLB, SCIONZIER.
demeurant à MARNAZ

- Madame FOURNIER Martine née FOURNIER
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur FOURSEFF Frédéric
Préparateur en produits complexes, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur FRANQUINE Patrick
Opérateur chargement / déchargement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à Versonnex

- Monsieur FRONTERA Guy
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur FROST Alain
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur FUMEX André
Magasinier Vendeur, ARAVIS AUTOMOBILES, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame FUMEX Graziella née AUGELLO
Employée de Maison, GEORGES CARLES, TALLOIRES.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur GACON Stéphane
Chef de groupe dessinateur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle GAGLIARDI Alessandra
Péager, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC, CHAMONIX.
demeurant à PASSY

- Monsieur GALLET Gilles
Dessinateur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à CERVENS

- Mademoiselle GALLIEN Isabelle
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Madame GANDEBEUF Bernadette née JACCOUD
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GARCIA-LEGAZ Olivier
Responsable de Site, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAPEIRY

- Madame GARDET Laurence née GARDET
Attachée Commerciale, LE MESSAGER, THONON LES BAINS.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur GASQUET Nicolas
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Madame GAUTHIER Cécile née GROSSET-BOURBANGE
Infirmière, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame GAVARD-PIVET Sophie née OPITEK
Agent de conditionnement, FRANCE DECOR, BONS EN CHABLAIS.
demeurant à PERRIGNIER

- Monsieur GAVATORTA Eric
Chef Atelier Site, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à QUINTAL

- Monsieur GAY Antoine
Assureur - Chargé de Missions, GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- Monsieur GAY Georges
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur GAYDON Hervé
Responsable de Service, LOGISERVICES, ANNECY.
demeurant à THONES

- Madame GÉNIX Joëlle née DELHUMEAU
Aide Educatrice, MEG'ACCUEIL, MEGEVE.
demeurant à PRAZ-SUR-ARLY

- Monsieur GERALDES Jean-Pierre
Technicien Méthodes Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur GERARD Thierry
Opérateur Régleur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Monsieur GERBER Olivier
Régleur, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à POISY

- Monsieur GERMAIN Philippe
Magasinier Chauffeur, REYNOLDS EUROPEAN, SCIONZIER.
demeurant à DEMI-QUARTIER

- Monsieur GERVASONI Alain
Opérateur presse reprise, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VAL-DE-FIER

- Monsieur GERVASONI André
Responsable Méthodes et Production, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur GESLIN Jean-Marie
Directeur d'Agence Réseau, CREDIT FONCIER, CHARENTON.
demeurant à CHAPEIRY

- Monsieur GHULAM Murtaza
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GINGEMBRE Dominique
Tractoriste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GIRARD Laurent
Faciliteur Qualité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à BOUSSY

- Monsieur GIRAUD Fabrice
Technicien de maintenance, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS

- Madame GIRE Catherine née FICHAUX-LEDOUX
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à LES OLLIERES

- Monsieur GIROD Eric
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GRUFFY

- Madame GIUPPONI Nicole née JIMENEZ
Distributrice de journaux et imprimés publicitaires, MEDIAPOST, MONTBONNOT.
demeurant à EPAGNY

- Madame GIUSTINO Françoise née VINET
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GIUSTINO Vincent
Agent logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GODET Yves
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur GOMES Philippe
Opérateur Entretien Equipement, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à PERS-JUSSY

- Monsieur GONCALVES Adriano
Décolleteur, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER

- Madame GONÇALVES Elvira née PEREIRA
Ouvrière de Reprise, LATHUILLE HUDRY, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Monsieur GONNET Laurent
Régleur de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur GONZALEZ Franck
Coordinateur Qualité, MAINE PLASTIQUES, PERRIGNIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur GOSSET Guy
Agent Technique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Madame GOSSET Laurence née GOSSET
Vendeuse experte, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur GOURY David
Chef de groupe maintenance, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GOUTHIÈRE Christophe
Chef de groupe développement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GRANGE Emmanuel
Chauffeur PL, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GRATON Gilles
Moniteur d'Atelier, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur GRENIER Thierry
Responsable Hygiène et Sécurité, LÉMAN HABITAT, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur GRUFFAT Dominique
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame GRUMEAU Marie Laure née MENDY
Responsable Activité Administrative, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame GUAJOTY Françoise née BERTON
Coordinateur industriel Projets, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur GUERRAZ Pierre
Opérateur Régleur presse creux, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur GUERY Guy
Zingueur, FAVRAT CONSTRUCTION BOIS, ORCIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur GUICHET PITHON Stéphane
Electromécanicien, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur GUIGNON Serge
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GUIZZI Richard
Chef de Poste, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à SILLINGY

- Madame HAMMAMI Khedidja née HAMMAMI
Gestionnaire de Production, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à BONNEVILLE

- Madame HAMON Sandrine née CHAVANEL
Responsable Commerciale Confirmée, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à ETREMBIERES

- Monsieur HANRIOT Stéphane
Directeur Réservation Groupes et Conférences, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à ARMOY

- Mademoiselle HARTMANN Colette
Technicien conformité réglementaire, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Mademoiselle HAYAT Aviva
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame HERAUD Christine née DUCRUET
Opératrice rivetage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame HOMINAL Pascaline née BOIS
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur HONGROIS Michel
Chef d'Equipe bloc hydraulique, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à SAINT-SIXT

- Madame HUCLEUX Catherine née PRIGENT
Technicienne de Bureau d'Etude, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur HUDRY-CLERGEON Vincent
Responsable Qualité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SERRAVAL

- Monsieur HUMBERT Jean-Marc
Régleur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur HUREAU Christian
Directeur Administratif et Financier, AMPHENOL SOCAPEX, THYEZ.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur IACOVELLI Christophe
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame JACOB Jeannette née WOULDSTRA
Personnel Navigant Commercial, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- Monsieur JACQUELIN Jean-Jacques
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame JACQUET Christiane née MARMOUX
Distributrice, ADREXO, PRINGY.
demeurant à MEYTHET

- Mademoiselle JACQUIER Marie-Thérèse
Employée Commerciale Confirmée, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à COMBLOUX

- Madame JACUS Valérie née VILLAUME
Conducteur d'installation, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Mademoiselle JANEAU Fabienne
Vendeuse Responsable, FRANCE ARNO BOCAGE, ANNECY.
demeurant à ARGONAY

- Monsieur JANIN Didier
Contrôleur Laboratoire Recherche, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SEYSSEL

- Madame JEANDET Sonia née PEDRET-DOMENJO
Agent Qualité, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur JEANNERET Didier
Chirurgien Dentiste, MUTUALITE FRANCAISE DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur JIMENEZ Serge
Fraiseur polyvalent, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur JOLY Bernard
Tuyauteur Plombier, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Madame JORGE PALOS Marie Claude née JORGE PALOS
Opératrice emballage montage conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame JOUNI Karine née BON
Responsable Commerciale, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à CONTAMINE-SUR-ARVE

- Monsieur JOVENIAUX Joël
Ouvrier agricole, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à COPPONEX

- Monsieur KER Robert
Ouvrier, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur KHACHAB Saad
Magasinier, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Madame KOSMAL Joelle née GORDET
Opératrice déchargement billage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CUSY

- Monsieur KOUKOUI Hyacinthe
Employé Technique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur KRASNOPLAKHTOFF Jean-Marc
Ouvrier agricole, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à COPPONEX

- Madame KUNTZ Corinne née FIVET
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame L'HOMME Brigitte née PORTARULO
Hôtesse de Caisse, AUCHAN EPAGNY, EPAGNY.
demeurant à POISY

- Monsieur LAMARA Mario
Monteur de tubes électroniques, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Mademoiselle LAMBERT Catherine
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur LAMBERT Jean-Loup
Ouvrier Professionnel de Production, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SALES

- Monsieur LAMBIN Jean Marie
Préparateur de commandes, TRANSGOURMET ALPES, BONNEVILLE .
demeurant à SALLANCHES

- Madame LANDON Laurence née RUIZ
Opérateur rivetage manuel, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ANNECY

- Madame LANSARD Patricia née ALLARD
Coordnatrice Gestion de la Demande, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MOYE

- Madame LARA Joséphine née LARA
Ouvrière de Reprise, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARIGNIER

- Madame LARAVOIRE Dominique née PALLOTTA
Assistante Commerciale, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à VEYRIER-DU-LAC

- Monsieur LASSAUSAIE Pascal
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur LATADO CUSTODIO Afonso
Electricien, CORNILLON ÉLECTRICITÉ, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur LAURENZIO Eric
Cylindreur, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à PLATEAU D'ASSY

- Monsieur LAVITTOLA Alain
Opérateur en Taillage, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Madame LAYAT Michèle née LAYAT
Agent de conditionnement, FRANCE DECOR, BONS EN CHABLAIS.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS

- Monsieur LÈBRE Pierre
Employé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à NAVES PARMELAN

- Madame LEFEBVRE Sandrine née LASSUS
Assistante de service social, CARSAT RHÔNE ALPES, LYON.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Madame LEGER Béatrice née CHATELLARD
Chargée de la Formation, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à MARNAZ

- Madame LEITAO Marie-Claire née MARGRAFF
Agent de service intérieur, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à PEILLONNEX

- Monsieur LEONARD Daniel
Opérateur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur LEQUEUX Claude
Mécanicien de maintenance, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur LEROY Jean-Yves
Contrôleur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à CHEVRIER

- Monsieur LESAGE Jean Michel
Attaché Service Clients, TOUPARGEL, CIVRIEUX D'AZERGUES.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame LESNE Martine née SAMBAER
Assistante Médicale, SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL, SALLANCHES.
demeurant à PASSY

- Madame LEVEUGLE Pascale née MAULET
Secrétaire, DECOOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur LEVY Gérald
Chef Comptable, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à AYZE

- Mademoiselle LIEZOZ Luce
Assistante Comptable, SOVEC, ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Monsieur LISA Stéphane
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- Monsieur LIVERSET Benoît
Chef de sous-rayon, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à ANNECY

- Madame LOICHOT Nadia née LOICHOT
Responsable Formation, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur LONG Christian
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur LOPEZ Richard
Directeur d'Exploitation, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC D'ANNECY, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame LOUAT Martine née LOUAT
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur LUCKAWSKI Richard
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CLERMONT

- Madame LUSSIANA Françoise née BAUD
Technicien Administratif, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Monsieur LUSSO Lorenzo
Technicien études, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame LYARD Barbara née DENOEUDE
Collaboratrice Comptable, FIDUCIAL, ANGERS.
demeurant à CERCIER

- Monsieur LYARD Christian
Opérateur mise en panier, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur LYAUDET Christophe
Technicien Après-Vente, SICLI, LE BLANC- MESNIL.
demeurant à LUGRIN

- Monsieur MABBOUX Alain
Opérateur Régleur presse frappe, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur MAFFIOLI Eric
Agent d'exploitation, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Madame MAGNIN Françoise née VAUMARTIN
Agent Qualité Achat, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MAGNIN Jocelyne née GARIN
Secrétaire Commerciale Bilingue, DISALP, LA BALME DE SILLINGY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Mademoiselle MAIRET Murielle
Assistante de Direction, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Mademoiselle MAISON Sylvie
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à VEYRIER-DU-LAC

- Monsieur MANCINI Mario
Agent de planning, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur MANDRAY Michel
Responsable sécurité / maintenance, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur MANTRAND Christophe
Responsable Projet Maîtrise d'Ouvrage, BNP PARIBAS, PARIS .
demeurant à VAILLY

- Monsieur MARCHAL Chris
Approvisionnement de ligne, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MARCHAL Sylvie née CAUFFMAN
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur MARCHAND Thierry
Chauffeur Magasinier, REYNOLDS EUROPEAN, SCIONZIER.
demeurant à NANCY-SUR-CLUSES

- Monsieur MARILLEY Serge
Employé d'Immeuble, SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES SDC LE CARAVELLE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle MARIN-CUDRAZ Hélène
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MARRA Mario
Conducteur d'installation, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle MARREL Martine
Assistante Commerciale, HSBC, PARIS.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur MARSAN Eric
Monteur travaux extérieurs, SPIE SUD EST, FEYZIN.
demeurant à CLUSES

- Madame MARTIN Michelle née VERNAZ
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame MARTINS Helena Maria née RAMOS
Ouvrière de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Madame MATELON Brigitte née PERRISSIN
Préparatrice en Pharmacie, SNC CORDIA POCHAT-BARON, LE GRAND-BORNAND.
demeurant à THONES

- Madame MATTON Brigitte née MATTON
Responsable Caisses, SEM DU JAILLET, COMBLOUX.
demeurant à MEGEVE

- Mademoiselle MATTUTZU Mireille
Inspecteur Commercial, AXA FRANCE , NANTERRE CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MAULET Michel
Technicien méthodes, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à EVIRES

- Monsieur MAURY Eric
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HERY-SUR-ALBY

- Monsieur MAZZIA Frédéric
Coordinateur Logistique International, GROUPE SEB EXPORT , RUMILLY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur MAZZOLENI Stéphane
Régleur PTFE, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur MEFROUM Francis
Chauffeur Livreur, OCP REPARTITION , SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame MEKKAOUI Anne-Marie née BERTRAND
Assistante Juridique, IXA - SOCIÉTÉ D'AVOCATS, CHAVANOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MENUT Laurent
Régleur, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à COPPONEX

- Monsieur MERCIER Eric
Technicien de régulation, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MARIN

- Madame MERCREDI Nacéra née DJELLAL
Agent de Sécurité, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MERLE Catherine née MATRAS
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Madame MERMET Sylvie née CHAVANEL
Employée administratif, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MEURANT Catherine née MEURANT
Responsable Expédition Facturation, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MEYTHET

- Madame MEYNET Annie née MEYNET
Assistante Comptable, AUDREX , CHAVANOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame MILLIERET Patricia née DERICQUE
Animateur de ligne, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur MOCELLIN Robert
Technicien d'Atelier Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THORENS-GLIERES

- Monsieur MONDIN Laurent
Opérateur Régleur rognage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur MONGELLAZ Jacky
Technicien de contrôle, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame MONGIN Béatrice née LOMBARDI
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur MONTAGNE Philippe
Magasinier Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MONTEUUIS Francine née LAFORGE
Directrice de Centre d'hébergement, VAL COURBEVOIE, COURBEVOIE.
demeurant à DEMI QUARTIER

- Monsieur MORAND Bernard
Ouvrier, AAPEI-EPANO, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MORAND Michel
Animateur ligne, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MORAWIECKI Andrzej
Brancardier, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur MOREAU Patrice
Cadre de Banque, CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur MOREAU Yannick
Monteur, INÉO INFRACOM, DIJON.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame MORENO RODRIGUEZ Catherine née MORENO
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame MORISET Jocelyne née CHEVILLON
Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur MOSESSO Eric
Cadre Bancaire, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à LE LYAUD

- Monsieur MOSNIER Vincent
Technicien d'Atelier, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur MOSSIRE Gérard
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame MOTTL Christine née MOTTL
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur MOUCHET Eric
Opérateur Vidéo Surveillance, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame MOUREAUX Valérie née HODYK
Technicienne, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Mademoiselle MOUTHON Lydie
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à BURDIGNIN

- Monsieur MUFFAT Jean-François
Responsable Activité Systèmes, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à LULLIN

- Monsieur MUGNIER Christian
Responsable d'Atelier, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Monsieur MUGNIER Joseph
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame MUGNIER Marie-Thérèse née LAVERRIERE
Chef de Groupe, FIDUCIAL, ANGERS.
demeurant à PERS-JUSSY

- Monsieur MUGNIER-POLLET André
Retraité, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame MULLER Evelyne née DUMONT
Opérateur emballage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur MULON Hervé
Vendeur expert, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à POISY

- Madame NATIVEL Blandine née MORGAYEN
Opératrice, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Monsieur NAUD Guy
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame NAVILLE Murielle née DEROBERT
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur NDOYE Mandoye
Technicien ordonnancement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur NEURAZ Gilles
Directeur d'Agence, LYONNAISE DE BANQUE , LYON.
demeurant à ALLINGES

- Monsieur NHIN Jean
Opérateur Régleur presse usinage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur NICOLAS Laurent
Conducteur de travaux, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE,
LYON.
demeurant à ANNEMASSE

- Mademoiselle NICOLLE Catherine
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Mademoiselle NICOURT Emmanuelle
Standardiste, SOCAGI, EPAGNY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur NOEL Pascal
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur NONGLATON Hervé
Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Madame NOWOTARSKI Sophie née NOWOTARSKI
Responsable administration des ventes, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à NEUVECELLE

- Monsieur NOYLAN Oner
Maçon, MELITO, TANINGES.
demeurant à TANINGES

- Mademoiselle OLIVAIN Yveline
Infirmière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur ON Sina
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur ORSET-PRÉLET Gérard
Conducteur de Travaux, CORNILLON ÉLECTRICITÉ, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Madame ORTIGOSA-BAUTISTA Chantal née BOVAGNET-PASCAL
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Madame OSZCZAK Claudine née BEBLIK
Assistante Manager, UGITECH, UGINE.
demeurant à MARLENS

- Madame OUMBAREK Nadia née BIENFAIT
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur PADILLA Jean-Yves
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PALUCH Eric
Conducteur de process, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur PAPINUTTI Alain
Tourneur, GEMMA , ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur PARENT Christian
Préparateur de Commandes, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VULBENS

- Mademoiselle PATOUT Anne
Conseillère en Développement International, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PATUREL Maurice
Responsable de Reprise, FONDEX SAS, CLUSES.
demeurant à MARNAZ

- Monsieur PAULME Gérard
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PAYET Joseph
Opérateur Entretien Equipements, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à REIGNIER

- Madame PEDRINHO-CHAVES Maria Da Conceição née LOPES-CHAVES
Piqueuse Mécanicienne, ITV PARAPENTES, EPAGNY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur PEGAT Gérard
Décolleteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- Mademoiselle PELLISSIER Nathalie
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle PELLOUX Odile
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PELUSO Jean Marc
Mécanicien, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur PERNET MUGNIER David
Conducteur C.U, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à POISY

- Madame PERNOLLET Maryvonne née GAY
Assistante Achats, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à FAUCIGNY

- Madame PEROLINI Françoise née GARCIAZ
Aide Peintre, AREVA T&D S.A , AIX-LES-BAINS .
demeurant à RUMILLY

- Madame PERROLLAZ Béatrice née FANTIN
Employée de bureau, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Madame PERRON Sylvie née ANCART
Agent Administratif, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur PERROTON Gilles
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PERRUET Patrick
Magasinier, MEDIAPOST, MONTBONNOT.
demeurant à THYEZ

- Monsieur PESLERBE Christian
Technicien Support et Qualification, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PETELAT Yanic
Agent Logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ETERCY

- Monsieur PETILLON Emmanuel
Chauffeur Livreur, OCP REPARTITION , SEYNOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame PETITTI Bernadette née GROSSET-JANIN
Comptable, GROSSET JANIN FRERES, DOMANCY.
demeurant à SALLANCHES

- Mademoiselle PEYRARD Monique
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur PEYROT Franck
Technicien Méthodes, ANTHOGRYR, SALLANCHES.
demeurant à LES HOUCHES

- Monsieur PHONEPHETRATH Somxay
Usineur, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

- Madame PIATTI Evelyne née PERRON
Aide Sérigraphie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame PICCHEDDA Delphine née PICCHEDDA
Ingénieur de fabrication, GEMMA , ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Madame PILARSKI Chantal née PILARSKI
Ouvrière de Reprise, SA THEVENET GEORGES, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur PISSARA-RAMOS Paulo Jorge
Décolleteur, DECOPER, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Madame PCHAT-COTTILLOUX Véronique née CHUINARD
Opératrice, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur PONCET Philippe
Technicien, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à GRUFFY

- Madame PONS-RAMELLS Christelle née OSSOLA
Employée de Banque, BANQUE DE FRANCE , MARNE LA VALLEE .
demeurant à ANNECY

- Monsieur PONTON Serge
Responsable Unité de Production, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur PORRET Martial
Saisonnier, SEM DU JAILLET, COMBLOUX.
demeurant à MEGEVE

- Madame POTIN Danielle née RIZZI
Technicien Administratif, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SEYNOD

- Monsieur POYER Fabrice
Chaudronnier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ARGONAY

- Madame PRICCO Sophie née RASTIER
Assistante logistique, BONTAZ CENTRE SAS, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- Monsieur PRIEUR Daniel
Opérateur Régleur Tampographie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Madame PRIOLIO Geneviève née PRIOLIO
Opératrice conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Madame PROCUREUR Corinne née PROCUREUR
Surveillante de nuit, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle PROT Marianne
Agent Magasin, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur PRUD'HOMME David
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame PUJAZON Isabelle née PUJAZON
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur PUPIER Philippe
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MASSINGY

- Madame RABIER Pascale née PIALEPORT
Chef de Mission Comptable, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame RABOUIN Sonia née DANIEAU
Manager de Rayon, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à CRANVES-SALES

- Monsieur RACCAUD Stéphane
Mécanicien, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à NEUVECELLE

- Madame RACLE Sylvie née TROXLER
Educatrice, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur RAGUIN François
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle RAMAZ Nelly
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle RAMOS Annie
Retraitée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame RASSAT Maryline née CHAL
Conseillère "Accueil", BNP PARIBAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur RAVINEL Jean-Pierre
Chauffeur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle REBAH Djoura
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Mademoiselle REBBE Antenisca
Opératrice conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur REBOLLO Patrick
Régleur sérigraphie fond, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à BLOYE

- Madame RECOURS Isabelle née BUSSAT
Collaboratrice Gestionnaire, VUKICEVIC ASSOCIES, SAINT JULIEN EN GENEVOIS.
demeurant à CHAUMONT

- Madame REVILLARD Francine née DERICQUE
Préparatrice commande, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à THUSY

- Mademoiselle REY Pascale
Assistante Dentaire, MUTUALITE FRANCAISE DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à THORENS-GLIERES

- Monsieur REYMOND Laurent
Technicien Automatismes, FERROPEM, CHAMBERY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle REYNIER Monique
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur RICHEZ Steve
Cadre, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MENTHONNEX-EN-BORNES

- Madame RIGHETTO Nelly née RIZZO
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame RIMBOD Florence née FAVRE
Hôtesse de caisse principale, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à CERCIER

- Mademoiselle RINGLET Claude
Vendeuse, A ALLARD, MEGEVE.
demeurant à MEGEVE

- Monsieur RIPOLL Gérald
Chef de Cuisine, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à ARENTHON

- Madame RIQUET Jocelyne née RIQUET
Standardiste - Hôtesse d'Accueil, SMT-SAVOIE METAL TOITURE, SAINT-JORIOZ.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame RIVIERE-COUX Isabelle née COUX
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame ROBERT Laurence née VAILLANT
Analyste Programmeur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Madame ROBERT-CHARRERAU Elisabeth née NOIZAT
Pharmacienne, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur ROBLES Miguel
Opérateur Régleur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur ROCHON Didier
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRUSEILLES

- Monsieur ROSE Eric
Magasinier, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Madame ROSTAING Mireille née ARCHIAPATI
Comptable, FIDUCIAL, ANGERS.
demeurant à FEIGERES

- Monsieur ROTTATINTI Joël
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle ROUIBAH Laïla
Responsable de Zone, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame ROUPIOZ Florence née REMY
Opérateur Conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MASSINGY

- Monsieur ROUSSET Alain
Vendeur fruits et légumes, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Monsieur ROZAY Jean-Pierre
Ajusteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur RUBAT Jérôme
Péager, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC, CHAMONIX.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Madame RUSCONI Catherine née MAGNIN
Employée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur SAADANI Abdelhamid
Chef de groupe Magasin, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à VOUGY

- Monsieur SAÏDANI Sarhane
Monteur de tubes, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur SAILLET Pierre
Technicien d'après vente, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame SALAH Yamina née ABDERRAHMANE
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur SALAUN Jean-François
Electromécanicien de Maintenance, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame SALAÛN Laurence née MARTIN
Caissière, SODEXO, SAINT MEDARD EN JALLES.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur SALLAZ Pierre
Technicien méthodes de fabrication, GEMMA , ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame SANCHIS Chantal née CUSIN-MERMET
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à FRANGY

- Madame SANDRAZ Nathalie née BRAISAZ
Assistante de service, UGITECH, UGINE.
demeurant à MARLENS

- Monsieur SAULNIER Patrick
Agent d'Encadrement, BANQUE DE FRANCE , MARNE LA VALLEE .
demeurant à SEYNOD

- Madame SAVRY Anita née VENZO
Agent d'Exploitation 3, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame SAYAVONGSA Vaykeo née RATHIPANYA
Opératrice emballage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à BOUSSY

- Madame SAYLAN Sevgi née YALCINKAYA
Opératrice de montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur SEFFAR Pierre
Directeur Qualité et Maîtrise des Risques, PÔLE EMPLOI SERVICES, COLOMBES CEDEX.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur SEKKAL Abdelkarim
Opérateur palettisation, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame SELLI Jocelyne née OLLIAT
Infirmière, MUTUALITE DE L'AIN, BOURG-EN-BRESSE.
demeurant à CHEVRIER

- Madame SERRANO Evelyne née BONIER
Opérateur Régleur collage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SEYSSEL

- Monsieur SIHAPANYA Phonepradith
Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur SILVA ALMEIDA Manuel
Régleur CN, ANTHOGYR, SALLANCHES.
demeurant à PASSY

- Mademoiselle SINDIC Catherine
Opératrice Reprise, GRADEL DECOLLETAGE INDUSTRIES, SCIONZIER.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur SONNERAT Lionel
Soudeur, GEMMA , ANNECY.
demeurant à VILLAZ

- Madame SORLIER Anne née CATUSSE
Employée de Banque, LE CREDIT LYONNAIS, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES

- Madame SOSNOWSKI Valérie née RUHLMANN
Directrice Administrative et Financière, CUENOD, ANNEMASSE.
demeurant à BURDIGNIN

- Monsieur SOUDAN Didier
Mécanicien Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur SOUDAN Gilles
Décolleteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THUSY

- Madame SOUVY Pascale née BLONAY
Process Leader SCM, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle SPAGOLLA Véronique
Serveuse, DOYENNÉ LES MYRTILLES , PASSY.
demeurant à PASSY

- Monsieur SPATARO Jean-Charles
Dessinateur Projeteur, FERROPEM, CHAMBERY.
demeurant à BASSY

- Madame STIEFEL Marie-Luce née STIEFEL
Correspondant Logistique Maintenance, ALLIANZ IARD, PARIS.
demeurant à LE GRAND BORNAND

- Monsieur STRAZZANTI Franco
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur STREIFF Frédéric
Employé de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame SZUPLEWSKI Christiane née SZUPLEWSKI
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame TARDIVEL Catherine née PANISSET
Comptable, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à VILLAZ

- Monsieur TERGHINI Youcef
Décolleteur, DECOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Mademoiselle TERRIER Arlette
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame TERRIER Nicole née CHAPPET
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame THELIER Nelly née BONATO
Directeur Agence, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur THEVENET Alain
Président Directeur Général, SA THEVENET GEORGES, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur THEVENET Yann
Animateur de ligne, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VAL-DE-FIER

- Monsieur TISSOT Didier
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle TISSOT Marie-Noëlle
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur TONG Tech Hieng
Chauffeur, PLANCHER SA, BONNEVILLE .
demeurant à MARNAZ

- Mademoiselle TORRE Corinne née TORRE
Coiffeuse, ELLE ET LUI, BONNE.
demeurant à FILLINGES

- Monsieur TOUANEN Johann
Agent de Maîtrise, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à NEUVECELLE

- Monsieur TOURNAIRE Franck
Conducteur process traitement surface, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MOYE

- Madame TOURNIER Cécile née FAUCHATRE
Technicienne de Laboratoire, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS

- Madame TOURNIER Françoise née TOURNIER
Spécialiste Hospitalier, SCHERING PLOUGH, COURBEVOIE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame TRABICHET Thérèse née MEYNET
Infirmière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VAILLY

- Madame TRINCAT Laurence née CLERC
Responsable de Rayon, MONOPRIX, EVIAN LES BAINS.
demeurant à MAXILLY-SUR-LEMAN

- Monsieur TROLLIET Frédéric
Magasinier, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à BONS-EN-CHABLAIS

- Madame TU Sophie née TENG
Agent de conditionnement, FRANCE DECOR, BONS EN CHABLAIS.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame VAGLIO Nathalie née REY
Préparatrice en Pharmacie, SNC CORDIA POCHAT-BARON, LE GRAND-BORNAND.
demeurant à LE GRAND BORNAND

- Madame VALLEZ-NURIT-DUVIVIER Dominique née VALLEZ
Cadre Confirmé, AUDREX , CHAVANOD.
demeurant à LA BALME-DE-THUY

- Madame VALLI Maria Céleste née BERNARDINO
Manager Caisse, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame VANDENBROUCKE Joëlle née IGIER
Hôtesse de caisse principale, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle VANNEREUX Martine
Ouvrière Qualifiée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur VARICHON Emmanuel
Conducteur de Travaux, AXIMUM, GRIGNY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur VARICHON Pascal
Cadre Matériel, ECHANGEUR LYON, LYON.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Mademoiselle VARNEROT Elisabeth
Secrétaire Médicale, SANCELLEMOZ, PASSY.
demeurant à PASSY

- Madame VARUL Médine née TASKIRAN
Caissière, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame VASQUEZ Annick née HERBERT
Monitrice Adjointe d'Animation, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à POISY

- Mademoiselle VAUDEY Elisabeth
Assistante d'Entreprise, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à CLUSES

- Madame VAXELAIRE Dominique née PIERREL
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur VEBER Bruno
Contrôleur de gestion, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MEYTHET

- Madame VELLUT Anne-Marie née VELLUT
Assistant Coordinateur packaging, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Madame VELLUT Nathalie née MIRABELLS
Opératrice, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Madame VERBEKE Isabelle née BUREAU
Comptable, PREVOST SAS, ANNECY-LE-VIEUX.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame VERDUN Monique née GIREL
Monteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARLENS

- Madame VERLEYE Sylvie née VERLEYE
Assistante de Direction, PÔLE EMPLOI SERVICES, COLOMBES CEDEX.
demeurant à THONES

- Monsieur VERMAST Jean Luc
Chef de train / Surveillant télécabine, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT
BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Mademoiselle VEUGLE Françoise
Employée en Comptabilité, TRANSGOURMET ALPES, BONNEVILLE .
demeurant à SAINT-LAURENT

- Monsieur VEYRAT Christophe
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur VEYRET Stéphane
Chargé d'Exploitation, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame VIDAL Corinne née MOREAU
Secrétaire Assistante Administrative, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Madame VINCENT Marie-Claire née VINCENT
Agent d'expéditions, FRANCE DECOR, BONS EN CHABLAIS.
demeurant à BALLAISON

- Mademoiselle VINOT Véronique
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame VIOLLET Murielle née VIOLLET
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur VIVIAND Vincent
Régleur P3 HQ, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, ANNEMASSE .
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur VOISIN Jacques
Technicien Métrologie, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur VOLTZ Marc
Ingénieur, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Monsieur WALLACE Daryll
Chef d'équipe, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à PASSY

- Madame WALLET Marie-Claire née THEPAUT
Câbleuse, TAME, CHAVANOD.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur WIENCKE Marcel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur YIGIT Cenan
Régleur émaillerie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame YIGIT Christelle née BROISSAND
Opérateur Régleur Tampographie, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur ZOREL Franck
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- Monsieur AGNETA Vincent
Technicien Qualité Laboratoire, MAINE PLASTIQUES, PERRIGNIER.
demeurant à SCIEZ
- Madame ALET Annie née BRAVO
Conseillère Formation, AFPI ETUDOC, ANNECY LE VIEUX CEDEX.
demeurant à CUVAT
- Madame ALEXANDRE Colette née DESBAT
Technicien conseil vérification, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à MENTHONNEX SOUS CLERMONT
- Monsieur ALLARD Philippe
Décapeur, CEZUS, UGINE .
demeurant à POISY
- Mademoiselle ALLIOT Marianne
Agent Technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à EPAGNY
- Monsieur AMRI Ezzedine
Ouvrier de Reprise, LACROIX-PELLISSON, SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER
- Monsieur AMZIL Brahim
Chef d'Equipe, BONNA SABLA SNC, LA DEFENSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS
- Monsieur ANCRENAZ Gilles
Chef de Maintenance, BONNA SABLA SNC, LA DEFENSE.
demeurant à CONTAMINE-SUR-ARVE
- Monsieur ANDRIOL Guy
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- Monsieur ANDRIOL Philippe
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY
- Monsieur ANGELLOZ-NICOUD Pierre
Technico SAV, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY
- Monsieur ANSELME Bernard
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THORENS-GLIERES

- Madame ANSELME-MARTIN Joëlle née BLANC
Technicienne Qualité Développement, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur ANSELME-MARTIN Philippe
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur APONI Laurent
Chargé d'affaires, UGITECH, UGINE.
demeurant à MARLENS

- Monsieur ARGIOLAS Philippe
Péager, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC, CHAMONIX.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Mademoiselle ATHURION Christiane
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame AVRILLON Marie-Josée née LETARD
Vendeuse experte, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Monsieur BALLY Eric
Tourneur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à PUBLIER

- Monsieur BALMONT Pascal
Chauffeur Livreur, OCP REPARTITION , SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BANDIERA Moreno
Responsable Technique Service, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BARBOSA-FERNANDEZ Daniel
Agent d'expéditions, FRANCE DECOR, BONS EN CHABLAIS.
demeurant à PERRIGNIER

- Monsieur BASTARD Pascal
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Mademoiselle BAU Stéphanie
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur BAUQUIS Claude
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur BEAUDET Pierre
Educateur Spécialisé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ARGONAY

- Mademoiselle BEAUQUIS Chantal
Technicien conseil vérification, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur BEAUVALLET Tony
Employé de Banque, BNP PARIBAS, SAINT ISMIER.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur BEL Pierre
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur BELLEVILLE François
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BELLEVILLE Jean-Marc
Technicien Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES

- Monsieur BERNARD-GRANGER René
Retraité, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur BERNARD-MASSON Patrick
Technicien, AEROCAN FRANCE , BELLEGARDE SUR VALSERINE.
demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-RHONE

- Monsieur BERTHENET Jean-Louis
Conseiller de Clientèle Privée, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BERTHET Bernard
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur BETRIX Bernard
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BEVIA Jean-Marcel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BIAN Gérard
Chef de service, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BINVIGNAT Guy
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLAZ

- Mademoiselle BLANC Martine
Attachée de Direction, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame BLANC Myriam née SIMOND
Employée de Presse, LE MESSAGER, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Mademoiselle BLIN Evelyne
Responsable Commercial, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à ANNECY

- Madame BOCHATON Maryse née BUYVILART-TESSIER
Comptable, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à CHAMPANGES

- Monsieur BODART Patrick
Technicien d'études, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Monsieur BONTAZ Gilles
Responsable de Secteur de Fabrication, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Monsieur BONTRON Raymond
Chauffeur PL, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur BOSSONNET Guy
Responsable administratif et comptable, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur BOTTINI Jean Paul
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur BOUCHARDY Pierre
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur BOURDENET Dominique
Pointeur Certifieur Expédition, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VALLEIRY

- Madame BOURGEOIS Dominique née BALGAN
Conseillère à l'emploi, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur BOUTEILLE Denis
Chauffeur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à FRANGY

- Madame BOUTON Catherine née JOURDAIN
Sage femme, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à GROISY

- Monsieur BOYER Claude
Décolleteur, PERILLAT F ET FILS, PETIT-BORNAND-LES-GLIERES.
demeurant à PETIT-BORNAND-LES-GLIERES

- Monsieur BRAND Charles
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- Madame BRESSAND Catherine née TRANCHANT
Déléguée de l'Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-
SAVOIE , ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur BRIANCON Patrick
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur BRICARD Jean-Maurice
Directeur de Magasin, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame BRICARD Josette née DORADO
Adjointe, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur BRUNAS-CASSININ Michel
Retraité, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à POISY

- Madame BRUYER Marie-Hélène née LE FÉE
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à LARRINGES

- Monsieur BRUYERE Jean-Paul
Electricien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BUFFET Claude
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame BURNET Annick née TABERLET
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur BURNET-MERLIN Jean-Marc
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame BURRI Edouardette née RODRIGUEZ
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- Monsieur CADDoux François
Electrotechnicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- Monsieur CADOUX Didier
Employé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VAULX

- Monsieur CAILLEAU Yves
Chef de Groupe, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur CAMPANA Didier
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur CANTELE Lionel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- Monsieur CANZIAN Jean-Louis
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Madame CARLIER Martine née MARTIN
Assistante, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CASANOVA Pierre
Vendeur expert, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à CHAPEIRY

- Madame CASCINO Geneviève née PUGES
Agent hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Madame CATHALA Simone née CASTERAS
Psychologue, CLINIQUE KORIAN LE MONT BLANC, PASSY.
demeurant à SALLANCHES

- Mademoiselle CATOIRE Annie
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CATRY Jean-François
Pointeur Certifieur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VIRY

- Madame CAVAGNOUD Danièle née OUVRIER-NEYRET
Infirmière, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à GIEZ

- Monsieur CERRONE Henri
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ENTREVERNES

- Monsieur CHABLAIX Gérard
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur CHAPEL Pascal
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Mademoiselle CHAPPAZ-GAVARINI Jeannette
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CHAPPUIS Michel
Magasinier, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à REIGNIER

- Madame CHAPUIS Marie Laure née CHARVIN
Secrétaire, CENTRE DE GESTION AGREE DE HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur CHAUDIER Bernard
Responsable Propriété Industrielle, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur CHEAM Robert
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur CHESNEY Gilbert
Responsable magasin matière site, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Mademoiselle CHEVALLIER Muriel née CHEVALLIER
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame COELHO Maria de Fatima née MARQUES
Ouvrière de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Mademoiselle COGEON Gladys
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame COLONNAZ Josiane née THÉVENOD-YET
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Monsieur COLPO Jean-Pierre
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EVIRES

- Madame CORMORAND Pascale née DUPONT
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame CORNUT Martine née ROMAND
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MOYE

- Monsieur COSTER Alain
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LOVAGNY

- Monsieur CÔTE Roland
Responsable d'études et d'aménagements, SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA STATION DE LA
PLAGNE, AIME.
demeurant à VILLAZ

- Mademoiselle COTTIN Christiane
Animateur Assistant, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES

- Monsieur COULADAIZE Alain
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur COUREAU Christian
Animateur Economie Energie, LA MURE BIANCO, VILLEURBANNE.
demeurant à SALES

- Madame COURTIEU Hélène née RAGOY
Infirmière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VACHERESSE

- Monsieur COUTTET René
Mécanicien-Technicien, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur CUSIN Alain
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ETERCY

- Monsieur DA SILVA MARTINS Joaquim
Mécanicien Outilleur, ANTHOGYR, SALLANCHES.
demeurant à SALLANCHES

- Madame DABET Annick née LE LUYER
Assistante de Contrôle de Gestion, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DABROWSKI Thomas
Conseiller de Clientèle Particuliers, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC
MONTFLEURY.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Madame DAGAND Catherine née MONTMASSON
Assistante, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DAGAND Michel
Formateur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CUSY

- Monsieur DAGHE Jacques
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur DALEX Jean-Pierre
Contrôleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame DALMAGNE Bernadette née PIGNARRE
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Monsieur DALPHIN Christian
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- Monsieur DARVEY Thierry
Magasinier Vendeur Confirmé pièces de rechange, H2S RENAULT ANNECY, SEYNOD .
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur DAVID-ROGEAT Michel
Employé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MUSIEGES

- Madame DAVOINE Françoise née CHAPRON
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur DAZZA Bernard
Technicien Géomètre, CABINET YANN TOURNANT, SAMOENS.
demeurant à SAMOENS

- Madame DE RUVO Murielle née NOVANT
Déléguée Assurance Maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Madame DE SOUSA Barbara née GONCALVES
Ouvrière de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Monsieur DEGEORGES Laurent
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- Madame DEKUYPERE ARRAMBOURG Martine née ARRAMBOURG
Agent d'accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à HABERE-LULLIN

- Madame DELANNOY Françoise née DELANNOY
Agent de Réserve Espaces, 3 SUISSES FRANCE, CROIX.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame DELHAYE Christine née DELHAYE
Comptable Cadre N4, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à VIEUGY

- Madame DELL'ORTO Véronique née DELL'ORTO
Monteuse de tubes, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à ARMOY

- Monsieur DELPECH Jean-Michel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle DELSART Véronique
Cadre, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame DEMAGNY Chantal née FONTAINE
Opérateur montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur DEMAREST Patrick
Responsable Soutien au Commerce, BNP PARIBAS, ANNECY.
demeurant à MOYE

- Monsieur DEMESMAEKER Dominique
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARLIOZ

- Madame DERIPPE PERRADIN Joëlle née DERIPPE
Gestionnaire Technique Prestations Santé, MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE SERVICES, ANNECY CEDEX.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle DERONZIER Eliane
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur DERONZIER Guy
Acheteur, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DERONZIER Rolande née DERONZIER
Hôtesse d'accueil / caisse, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à VILLAZ

- Monsieur DERRIEN Jean-Claude
Chargé d'Affaire, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur DESILES Thierry
Ouvrier Professionnel de Production, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DESMOUCELLES Marie-Joëlle née MAHÉ
Travailleur Social, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Monsieur DIORCET Pascal
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DOUSTEYSSIER Jean-Louis
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur DUBOIS Roland
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur DUCRET Bernard
Conducteur C.N, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VAL-DE-FIER

- Madame DUCRUET Chantal née FAVRE
Approvisionnement, ARCELOR MITTAL, AVIGNON.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur DUCRUET Jean-Claude
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame DUFRENE Brigitte née MAGNON
Employé Commercial, SAMSE , GRENOBLE .
demeurant à LUCINGES

- Monsieur DUHOO Serge
Contrôleur Qualité, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VALLEIRY

- Monsieur DUMAZ Didier
Responsable Technique Décolletage, DECOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur DUNIOL Alain
Technicien d'Atelier, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- Mademoiselle DURET Martine
Chef de Mission, FIDUCIAL, ANGERS.
demeurant à GROISY

- Monsieur DUTREIGE Jean-Michel
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur ENCRENAZ Philippe
Chef d'Equipe Usinage, GEMMA , ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur ESTRELA José
Opérateur cariste, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à MURES

- Monsieur FALQUET Hervé
Régleur Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à QUINTAL

- Monsieur FAVRE Alain
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur FAVRE Michel
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur FECHOZ Gilles
Technicien Essais, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLY-LE-PELLOUX

- Monsieur FERNANDEZ François
Chef d'atelier usinage, GEMMA , ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- Monsieur FERNANDEZ RODRIGUEZ Manuel
Pilote Industrialisation, KONGSBERG AUTOMOTIVE, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER

- Monsieur FERRANDINI Joël
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur FERREIRA David
Opérateur cariste, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame FERREIRA Helena née DE JESUS OLIVEIRA
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur FERY Olivier
Chef d'Equipe, CARRIER TRANSICOLD, ROUEN CEDEX.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame FILLION Nicole née EYMOND
Secrétaire Commerciale Administration des Ventes France, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à BOUSSY

- Monsieur FILLION-MAILLET Michel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THUSY

- Monsieur FLANET Jean-Claude
Responsable Logistique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur FOEX Thierry
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLAZ

- Monsieur FONTAINE Eugène
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ETERCY

- Monsieur FONTAINE Richard
Dessinateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SALLENOVES

- Monsieur FOSSET Denis
Responsable des Equipements gérés, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur FOSSET Paul
Inspecteur Commercial - Réseau Agent, GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame FOTI Sylvie née GUILLAUME
Gestionnaire de Production, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur FOURNIER-BIDOZ Michel
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame FRAISSE Suzanne née BALLEYDIER
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CRUSEILLES

- Monsieur FRASSON-PEIGUET Michel
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame GAL Annie née PALLUD
Réfèrent Gestion, MUTUELLE EXISTENCE, LYON.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- Monsieur GAL Bruno
Responsable Comptabilité, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Mademoiselle GALLIEN Isabelle
Ouvrière, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GANDILLET Didier
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Madame GARCIA Martine née VIBERT
Chargée de Clientèle Assurances, GMF ASSURANCES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GARCIA Pascal
Décolleteur, LACROIX-PELLISSON, SCIONZIER.
demeurant à CLUSES

- Monsieur GARIN Dominique
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALLEVES

- Monsieur GARNIER André
Directeur, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur GAUDIN Christian
Chauffeur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à CLARAFOND

- Monsieur GERARD Patrick
Mécanicien, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur GERMAIN Alain
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GEROMÉGNACE Christian
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Mademoiselle GHENO Renée
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur GHERARDI Denis
Technicien Méthodes, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THUSY

- Monsieur GIORGIONE Eric
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame GIROUD Jeannine née CHAPUIS
Opératrice emballage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MARIGNY-SAINT-MARCEL

- Madame GODBERT Françoise née BAROIN
Responsable des Ressources Humaines, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GODDET Thierry
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur GONNET Didier
Décolleteur, DECOOPER, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Monsieur GORZKOWSKI Dominique
Technicien d'atelier, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à ALLINGES

- Monsieur GRANGE Claude
Electricien, INEO ENERSYS, DIJON .
demeurant à FAVERGES

- Monsieur GRANGE Patrice
Responsable Service électrique, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

- Monsieur GRENAT Michel
Rectifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame GROSJEAN Thérèse née LAMARCHE
Comptable Ressources Humaines, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GRUFFAT Gilles
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THUSY

- Madame GRUFFAT-JORIS Jacqueline née JORIS
Comptable comptabilité générale, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à MASSINGY

- Monsieur GUILLARD Patrick
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- Madame GUIVIER Marie France née DESUIGNES
Infirmière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur HAGEN Jacques
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle HARTMANN Colette
Technicien conformité réglementaire, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur HASSANI Rabah
Agent de Fabrication, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur HAUTEVILLE Laurent
Métallier, ALUGLASS, POISY.
demeurant à LOVAGNY

- Madame HERMANS Hélène née LACHAT
Secrétaire, CENTRE DE GESTION AGREE DE HAUTE SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur HERRERO Max
Cariste, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Mademoiselle HETZEL Josiane
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame HOANG Anne-Marie née NGUYEN
Ouvrière de Reprise, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Monsieur HOANG David
Ouvrier de Reprise, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Madame HOCHART Brigitte née FERISE
Opératrice, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur HUDRY Pierre
Coordinateur industriel projets, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SEYNOD

- Madame HUMBERT Evelyne née HUMBERT
Ouvrière spécialisée de montage, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur HYZARD Michel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur IACOMETTI Serge
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur JACQUEMOUD Christian
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VANZY

- Monsieur JACQUEMOUD Serge
Electricien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur JACQUES Patrick
Ouvrier, AAPEI-EPANO, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle JACQUIER Marylène
Acheteuse, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle JAMING Claudine
Agent de Comptoir, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC D'ANNECY, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur JOHNSTON Philippe
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Madame JOURNET Catherine née BEL
Assembleuse Monteuse, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à SALES

- Monsieur JOVANOVIC Veselin
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur JUGE Jean-François
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur JUSKOWIAK Jean-Luc
Conducteur d'engins, SOCCO ENTREPRISE, CHAVANOD.
demeurant à ANNECY

- Madame KSIAZEK Valérie née KSIAZEK
Opératrice de Conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur KUZAJ Daniel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame LACOMBE Sylviane née LACOMBE
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEVRIER

- Madame LACROIX Odile née CHAPPAZ
Assistante Commerciale, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à GROISY

- Monsieur LAFON Jean-Paul
Tuyauteur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur LAHOUE Patrice
Technicien hautement qualifié, CENTRE DE RÉADAPTATION FONCTIONNELLE DU MONT
VEYRIER, ARGONAY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur LAM Thanh-Nha
Technicien Méthodes, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame LANTERNIER Mauricette née LANTERNIER
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame LAPERRIERE Maryse née MILLERET
Réfèrent Technique Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-
SAVOIE , ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Madame LAVOREL Agnès née CARQUIN
Agent Administratif, SAMSE , GRENOBLE .
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- Madame LAVOREL Béatrice née PAPILLON
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur LAVOREL Joël
Responsable Qualité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- Mademoiselle LAYAT Pascale
Secrétaire, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à VALLEIRY

- Madame LAZZAROTTO Pascale née MATRINGE
Auxiliaire Puéricultrice, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur LE GALLOIS Stéphane
Animateur Qualité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LÈBRE Pierre
Employé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à NAVES PARMELAN

- Monsieur LEGER Gilbert
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame LEMOINE Françoise née MESSINA
Adjointe de Magasin, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LEON Jean-François
Technicien Maintenance, KONGSBERG AUTOMOTIVE, CLUSES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Madame LERICHE Bernadette née GERLIER
Employé Administratif, BOIS MAURIS ODDOS, GRENOBLE.
demeurant à VILLAZ

- Madame LEROUGE Isabelle née SERVETTAZ
Câbleuse , TAME, CHAVANOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LEVY Gérald
Chef Comptable, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à AYZE

- Monsieur LIENHARDT Jean-Marc
Opérateur CLA, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LLANDERAL DE LAOZ Jean-Louis
Cariste, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VALLEIRY

- Monsieur LOMBARD Denis
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EVIRES

- Monsieur LOUBET Max
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur LOZINGOT Carol
Rectifieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur LUGAZ Maurice
Laborantin-Préparateur de couches, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- Monsieur LUU Te Nguu
Opérateur en Rectification, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à GAILLARD

- Madame MABBOUX Monique née COUDURIER
Assistante Commerciale, REYNOLDS EUROPEAN, SCIONZIER.
demeurant à CLUSES

- Madame MAGNIN Françoise née VAUMARTIN
Agent Qualité Achat, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame MARCHAND Ghislaine née TROUSSIER
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur MAREL Didier
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur MARGUERITE André
Monteur Réseaux, ETDE, SAINT PRIEST.
demeurant à VALLEIRY

- Monsieur MARILLEY Serge
Employé d'Immeuble, SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES SDC LE CARAVELLE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MARINI Ernesto
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle MARREL Martine
Assistante Commerciale, HSBC, PARIS.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur MARSAN Eric
Monteur travaux extérieurs, SPIE SUD EST, FEYZIN.
demeurant à CLUSES

- Monsieur MARTINOD Patrick
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Madame MASTROIANNI Marie-Noëlle née GOYET
Travailleur Social, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à LES GETS

- Madame MATELON Brigitte née PERRISSIN
Préparatrice en Pharmacie, SNC CORDIA POCHAT-BARON, LE GRAND-BORNAND.
demeurant à THONES

- Madame MATHIEU Claudine née BOULAY
Assistante de Direction, GROUPE SEB EXPORT , RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur MAURICE Yves
Magasinier- Coordinateur logistique, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MARIN

- Monsieur MAZZEGA Jean-Luc
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MECHERI Mohamed
Agent de Fabrication, FONDEX SAS, CLUSES.
demeurant à SCIONZIER

- Monsieur MEDINA FERNANDEZ José
Responsable Recherche et Développement, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, ANNEMASSE .
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-BOEGE

- Monsieur MEILLAND Serge
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MENUS Didier
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur MERCIER Gérard
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame MERLE Catherine née MATRAS
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MERMAZ François
Préparateur SAV, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MERMILLOD-BLONDIN Yves
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LES VILLARDS-SUR-THONES

- Mademoiselle METRAL Alice
Responsable d'études d'exploitation A5400, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur MEUNIER Pascal
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame MICHEL Elisabeth née VEYRAT DE LACHENAL
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à MENTHON-SAINT-BERNARD

- Mademoiselle MIEGE Martine née MIEGE
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame MILLERS Hélène née BURNET
Assembleuse Monteuse, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à RUMILLY

- Madame MINIER Annie née ALLAIN
Régleur Reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur MIQUET-SAGE Jean
Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- Monsieur MOGENY Patrick
Contrôleur de Gestion, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à CLUSES

- Monsieur MOLLIET-TÉTUET Patrick
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur MONGELLAZ Roland
Responsable Technique, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur MORALLET Joseph
Maître Principal Equipement Mécanique, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, SAINT QUENTIN
EN YVELINES.
demeurant à ARMOY

- Monsieur MOREL Pierre
Technicien de Réparation, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur MORO Jean-Claude
Métrologue, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame MORO Nicole née GAUD
Secrétaire, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à AMBILLY

- Monsieur MORO René
Agent de Méthodes, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur MOUILLET Gilles
Technicien Méthodes Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur MUGNIER Christian
Ouvrier, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à COPPONEX

- Monsieur MUGNIER Dominique
Technicien Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Monsieur MUGNIER-POLLET André
Retraité, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur MULATIER-GACHET André
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur NASTASI Carmelo
Maçon, PAOLY ET FILS, LUGRIN.
demeurant à MEILLERIE

- Madame NATIVEL Blandine née MORGAYEN
Opératrice, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Madame NEGRIER Marie-Hélène née BESSON
Préparatrice en pharmacie, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à GAILLARD

- Monsieur NOËL Jean-Louis
Régleur de Reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à DOMANCY

- Monsieur PALLAS Marc
Contrôleur de Gestion, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame PANISSET Christiane née CHALLUT
Agent Comptable, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à NAVES PARMELAN

- Monsieur PARENT Christian
Responsable Clientèle Professionnels Entrepreneurs, BNP PARIBAS, ANNECY.
demeurant à AVIERNOZ

- Monsieur PARTHONNAUD Didier
Décolleteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame PAUGE Dominique née OTRIT
Opératrice, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur PAVESI Richard
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame PELLARIN Brigitte née PELLARIN
Assistante de Direction, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur PELLOUX Michel
Conducteur Télécabine, STBMA, SAINT-GERVAIS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Mademoiselle PELLOUX Odile
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PEREIRA Fernand
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur PERILLAT-AMEDE James
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PERONI Bruno
Chauffeur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Madame PERRET Evelyne née GRUFFAZ
Employée Commerciale Confirmée, GROUPE CASINO , SAINT ETIENNE.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur PERRIN Eric
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur PERRISSOUD Didier
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PERRISSOUD Michel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur PERROTON Gilles
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PERSENICO Mario
Tourneur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame PERSONNAZ Catherine née POTT
Employée de Bureau, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PESLERBE Christian
Technicien Support et Qualification, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PETIT Daniel
Cadre Administratif, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à MURES

- Monsieur PETITO Claude
Régleur, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Monsieur PETRIER Michel
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Mademoiselle PEYRARD Monique
Aide Soignante Diplômée, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur PEYREAUD Jean-Luc
Technicien, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame PICKETT Marie-Christine née MORINO-BAQUETTO
Educatrice Spécialisée, AAPEL-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEVRIER

- Monsieur PICOT Joël
Conducteur soudage vague, TAME, CHAVANOD.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur PICQ Michel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame PIGNARRE Danielle née AUDIN
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame PINGET Sylvie née BOUVIER
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à BOGEVE

- Monsieur PINONCELY Marc
Opérateur Transformation à froid, UGITECH, UGINE.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur POLO-PERUCCHIN Dominique
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Mademoiselle PORRET Marie-Claude
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à THONES

- Monsieur POUCHOY Hervé
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HERY-SUR-ALBY

- Monsieur POULET Yvan
Chauffeur P.L, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur PRICAZ Thierry
Mécanicien, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur PRUNIER Jacques
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame PUTHOD Catherine née MILLET
Comptable, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur QUEMENER Roger
Opérateur Conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur RAFFIER Marc
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle RAMOS Annie
Retraitée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame RENIER Marie-Laure née GRECO
Ouvrière Qualifiée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur REY Serge
Monteur Pf et Etalonnage, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur RIBEIRO Antoine
Chaudronnier, HENRI PETIT JEAN SAS, MAGLAND.
demeurant à PASSY

- Monsieur RICARDEAU Dominique
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE , ANNEMASSE .
demeurant à PUBLIER

- Mademoiselle ROBIN Ghislaine
Conductrice Process Cuisson, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-RHONE

- Mademoiselle ROBIN Martine
Infirmière, CLINIQUE EUGÈNE ANDRÉ, LYON.
demeurant à SCIEZ

- Madame ROCHE Isabelle née MASSON
Conductrice de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame ROCHET Anne-Marie née FERRENT
Infirmière, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame ROLLINGER Francine née CALANCA
Sage femme , CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame ROMERI Martine née CHAVANEL
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur ROMET Franck
Cadre de Banque, BANQUE DE SAVOIE , CHAMBERY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur RONIN Guy
Gestionnaire Conseil, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur ROSSEEL Jean-Christophe
Employé des Services Généraux, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à NEYDENS

- Monsieur ROUSSI Moktar
Opérateur, PERNAT EMILE SA, MARIGNIER.
demeurant à SCIONZIER

- Madame ROUX Dominik née ROUX
Technicien conseil accueil itinérant, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur RUBOD Daniel
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur RUIZ Gérard
Agent Logistique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur RUSCONI Pascal
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur SACHE Patrick
Responsable Magasin, DGIN , SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER

- Monsieur SAGE François
Régleur Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur SAHINER Celalettin
Tourneur-Fraiseur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur SAIDI Douadi
Conducteur d'Engins, EUROVIA ALPES , POISY.
demeurant à SEYNOD

- Madame SALLEY Chantal née HUBERT
Agent de Fabrication, LA CLUSIENNE - CLUFIX, CLUSES .
demeurant à CLUSES

- Madame SALSON Marie-Edmonde née GUILLEMOT
Responsable Logistique et Magasin, UGITECH, UGINE.
demeurant à CHEDDE

- Monsieur SAN MIGUEL Dominique
Chef de parc adjoint, BOIS MAURIS ODDOS, GRENOBLE.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur SANTAMARIA Pascal
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame SAUCIAT Béatrice née SAUCIAT
Technicienne Qualité Production, KONGSBERG AUTOMOTIVE, CLUSES.
demeurant à TANINGES

- Mademoiselle SAURA Christiane
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur SBAFFO Philippe
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à CHAVANOD

- Madame SCHMITT Brigitte née ORTU
Team Leader, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à ETREMBIERES

- Madame SCOTTO Christine née SAUDIN
Gestionnaire de Production, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à THYEZ

- Monsieur SONDARD Roger
Régleur injection, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à CREMPIGNY BONNEGUETE

- Monsieur SONDAZ Guy
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHOISY

- Monsieur SORLIER Jean-Michel
Releveur, ERDF GRDF, LYON.
demeurant à TALLOIRES

- Madame SPEDICATO Maryse née BALVAY
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à MARGENCEL

- Monsieur STAEHLE Pierre
Responsable Service Prévention Sécurité Environnement, TECHNOLABO SERVICES-TLS,
ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame SUNSERI Marie-Rose née DA SILVA
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Madame SZUPLEWSKI Christiane née SZUPLEWSKI
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur TAPPONNIER Jean-François
Animateur Formation, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame TARDIVON Elyane née TISSOT
Agent expédition et facturation exportation, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur TASSET Michel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur TERRAND Marc
Contremaître de Cour, LOMBARD SAS, EVIAN-LES-BAINS.
demeurant à ALLINGES

- Mademoiselle TERRIER Arlette
Employée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle TERRIER Ghislaine
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur TESSIER Roland
Responsable de chantier, SPIE SUD EST, FEYZIN.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur TEXIER Patrick
OP Electricien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHOISY

- Monsieur THOME Roland
OP Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame TONNIN Annie née COURTET
Technicien prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à PASSY

- Madame TORFOU Dominique née VOIRON
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur TRILLAUD Lionel
Analyste SCM, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame TRUFFET Marilyn née GERVASONI
Ouvrière spécialisée de montage, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur TUPIN PETIT JACQUES Gérard
Employé de Banque, LE CREDIT LYONNAIS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur VACHE Régis
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ARGONAY

- Madame VAGLIO Nathalie née REY
Préparatrice en Pharmacie, SNC CORDIA POCHAT-BARON, LE GRAND-BORNAND.
demeurant à LE GRAND BORNAND

- Monsieur VALENTE Manuel
Chef de Secteur, STBMA, SAINT-GERVAIS.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur VALLET Didier
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Mademoiselle VALLET Sylvie
Assistante Commerciale, PREVOST SAS, ANNECY-LE-VIEUX.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur VANDAELE Jean-Luc
Responsable matériaux et soudage, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Madame VASQUEZ Annick née HERBERT
Monitrice Adjointe d'Animation, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à POISY

- Monsieur VASSALLO Oreste
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur VÉDRINE Bernard
Lamineur, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à POISY

- Madame VELLUT Anne-Marie née VELLUT
Assistant Coordinateur packaging, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur VERDUN Jean-Luc
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARLENS

- Monsieur VERMOREL Bernard
Médecin Conseil - Chef de Service, DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MEDICAL RHÔNE-ALPES, LYON .
demeurant à ANNECY

- Monsieur VEYRAT DE LACHENAL Christian
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Monsieur VIALLET Frédéric
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur VIBERT Jacky
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Madame VIBERT Véronique née ROUX
Assistante RH, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Monsieur VIGNON Pierre
Ajusteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Monsieur VIGOUROUX Jean-Jacques
Business Development Manager, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, ANNEMASSE .
demeurant à CRANVES-SALES

- Monsieur VINCENT Didier
Employé d'Entretien, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VALLEIRY

- Madame VIOLLET Murielle née VIOLLET
Opératrice montage, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur VIRET Jean-Marc
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHOISY

- Monsieur VOULIOT Dominique
Agent d'ordonnancement, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur VRIGNAUD Pierre
Cariste, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VALLEIRY

- Madame VUARIER Monique née BALLUS
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur VUICHARD Claude
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur WOESTELANDT Xavier
Electricien (Service de garde), PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MARGENCEL

- Monsieur ZENNARO Bruno
Cadre assimilé de méthodes, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Monsieur ZERBOLA Gilles
Ouvrier de Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame ABAD Elisabeth née GEBHARD
Déléguée Assurance Maladie Référente, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CHATILLON SUR CLUSES

- Monsieur ADAMI Patrick
Conseiller Patrimonial, LYONNAISE DE BANQUE , LYON.
demeurant à MONT-SAXONNEX

- Monsieur AGUETTAND-PIEMONTAIS Gérard
Pontier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame ALEXANDRE Colette née DESBAT
Technicien conseil vérification, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à MENTHONNEX SOUS CLERMONT

- Monsieur ALEXIS Patrice
Cuisinier, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur ALVES Carlos
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur AMRI Ezzedine
Ouvrier de Reprise, LACROIX-PELLISSON, SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER

- Monsieur ANTHOINE Bernard
Chef de Produit Winovation, PARKER HANNIFIN FRANCE SAS, ANNEMASSE .
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- Mademoiselle ANTHOINE-MILHOMME Ghislaine
Acheteur, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à GRUFFY

- Madame ANTOINE Mireille née ANTOINE
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame ARACIL Martine née SONDARD
Standardiste, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à CREMPIGNY BONNEGUETE

- Monsieur ARCADIA Michel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BALDACCHINO Carmel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur BAOUZ Rachid
Technicien monteur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CHILLY

- Monsieur BARBARULO René
Directeur technique, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à PRINGY

- Madame BARDOTTI Lucette née BETEMPS
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur BARKA Mohamed
Peintre Confirmé, H2S RENAULT ANNECY, SEYNOD .
demeurant à MEYTHET

- Madame BAUDE Betty née FASQUEL
Agent Technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SCIEZ

- Mademoiselle BEAUFORT Hélène
Gestionnaire Paramétrage Contrats, A 3 M, PARIS.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BEAUVAIS Jean-Claude
Directeur de Magasin, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à SAINT-CERGUES

- Madame BEAUVAIS Patricia née PUEYO-PALACIN
Adjointe au Directeur de Magasin, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à SAINT-CERGUES

- Madame BELEME Geneviève née BELEME
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Madame BELTRAN Marie-Josée née DOUCHAMPS
Directrice développement RH, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur BENACCHIO Jean-Luc
Coordinateur industriel projets, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MURES

- Monsieur BÉNARD Philippe
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur BENEDETTINI Francesco
Ouvrier Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame BERCHET Josiane née BERCHET
Animateur Assistant, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur BERCHET Michel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ALLONZIER-LA-CAILLE

- Monsieur BERTHERAT Jacques
Dessinateur Projeteur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Monsieur BERTHET Didier
Technicien Essais, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BERTHET Guy
Employé de Banque, LYONNAISE DE BANQUE , LYON.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur BERTHET Jean-Louis
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame BERTHET Suzanne née PRUDHOMME
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur BESSADET El Mostafa
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur BETRIX Bernard
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BIASIBETTI Daniel
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur BIGONI Paul
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Mademoiselle BLANC Martine
Attachée de Direction, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame BLANCHET Claire née PERNAT
Technicien Accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à LE REPOSOIR

- Monsieur BLANCHET François
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BLONDE Daniel
Agent de Métrologie, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame BODET Sarah née BODET
Assistante de Direction et service Achats, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur BOEHM Xavier
Technicien Méthodes Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LATHUILE

- Monsieur BOGINI Jean-Louis
Cadre Bancaire, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à PASSY

- Madame BON-BETEMPS Françoise née DAVID
Opératrice de Conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Madame BONMARIN Patricia née MENDEL
Agent Technique d'atelier, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à ARGONAY

- Monsieur BONPARD Jean-Noël
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame BOSSON Joëlle née REPLUMAZ
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur BOSSU Dominique
Ingénieur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BOUCANSAUD Gilles
Employé de Presse, LE MESSENGER, THONON LES BAINS.
demeurant à MAXILLY-SUR-LEMAN

- Monsieur BOUCHARD Patrick
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur BOUCHET Christian
Commandant de Bord, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à MARLIOZ

- Monsieur BOUGRAIN Henri-Paul
Responsable des Ventes France, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIEUGY

- Madame BOUILLARD Nicole née FAVRE-VICTOIRE
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame BOURGEOIS Dominique née BALGAN
Conseillère à l'emploi, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à LA ROCHE-SUR-FORON

- Monsieur BOUVET Marc
Directeur des Ventes, TOUPARGEL, CIVRIEUX D'AZERGUES.
demeurant à GROISY

- Madame BRACHET Chantal née DOGNIN
Comptable, MUTUALITE FRANCAISE DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Monsieur BRUNETTI Pietro
Employé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur BUGEAT Alain
Ouvrier Professionnel Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle BUISSON Christiane
Agent Technico-commercial Pièces de Rechange, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à METZ-TESSY

- Madame BUNOZ Martine née BURIN
Chef Comptable, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur BURDET Gérard
Agent Technique, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BURNET Roger
Responsable d'Atelier, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur CADOUX Alain
Opérateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame CAGNON Annie née ORSAT
Ouvrière spécialisée de montage, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à MASSINGY

- Monsieur CALVACCA Jacques
Agent de maîtrise, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Madame CARLIOZ Viviane née GERBER
O.P Service Après Vente, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur CARLIZZA Yves
Contrôleur réception, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame CARY Brigitte née DIANA
Responsable de Service, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à MANIGOD

- Monsieur CASU Jacques
Technicien Services Généraux, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur CATALDO François
Responsable contrôle prod soudage et GH, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur CATHELIN Gérard
Conducteur de ligne logistique, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Madame CERRONE Brigitte née COMMUNAL
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ENTREVERNES

- Monsieur CHAMBRIN Jean-Michel
Chargé de Projets, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CHAMPAVERT Marc
Responsable Activité, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur CHAPPAZ Bernard
Employé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Monsieur CHAPPAZ Didier
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THORENS-GLIERES

- Monsieur CHAPPAZ Roland
Employé, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY

- Madame CHAPPET Françoise née CHAPPET
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à BOUSSY

- Madame CHAPPEX Martine née GRANGE
Agent Administratif, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- Monsieur CHARLASSIER Christian
Directeur Adjoint, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur CHARLÉTY André
Péager, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC, CHAMONIX.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Madame CHARRIERE Gisèle née PAGAIS
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à ORCIER

- Madame CHARVET Claudette née VILLARD
Technicien gammes, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à CREMPIGNY BONNEGUETE

- Madame CHARVIER Ignazzia née LEDDA
Opérateur conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame CHEVILLARD Brigitte née PARENT
Technicien Expérimenté, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Madame CLERC Micheline née GAZE
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame COCHET Catherine née COCHET
Agent d'Accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à ETERCY

- Monsieur COELHO DE ALMEIDA Sidonio
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur COESNON Jacques
Chef de Secteur, COMPASS GROUP FRANCE , VILLEURBANNE .
demeurant à CUVAT

- Mademoiselle COLMIRE Chantal
Technicien d'approvisionnement, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame COLONNAZ Josiane née THÉVENOD-YET
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Madame COMBAZ Christine née BOGUET
Assistante services généraux, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à POISY

- Monsieur COMBAZ Patrick
Comptable, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur CONTAT Christian
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CONTAT Jean-Claude
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur CORBIERE Jean-Claude
Responsable Développement Industriel, INSTITUT DE RECHERCHE PIERRE FABRE, SAINT
JULIEN EN GENEVOIS CEDEX.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Monsieur CORBOZ Jean
Technicien Informatique Industrielle, UGITECH, UGINE.
demeurant à DOUSSARD

- Madame CORDOBA-BASCUNANA Christine née BASTIAN
Agent Technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à CLUSES

- Monsieur CORNUT John
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MOYE

- Monsieur CORREIA MARQUES Manuel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame COULADAIZE Emmanuelle née COTTIN
Technicien Gestion Personnel, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-
SAVOIE , ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur COULON Christian
Responsable monteurs extérieurs, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VILLY-LE-PELLOUX

- Madame COULON Muriel née LYARD
Assistante gestion de contrats, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VILLY-LE-PELLOUX

- Monsieur CROSET Jean-Pierre
Contrôleur de Sécurité, CARSAT RHÔNE ALPES, LYON.
demeurant à GROISY

- Monsieur CULAUD Yves
Cariste Magasinier, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Madame CURTET Brigitte née CURTET
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Monsieur CUSIN Yves
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHILLY

- Monsieur DA SILVA SOARES Albano
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Madame DALEX Marie-Noëlle née CONS
Contrôleur Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAPEIRY

- Monsieur DE ALMEIDA Alfredo
Opérateur, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur DE JÉSUS DOMINGUES Virgilio
Charpentier Menuisier, CHAMOIS CONSTRUCTEURS, LA BALME DE SILLINGY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur DE LOZ Patrice
Directeur d'Exploitation, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - SIÈGE SOCIAL, LYON.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DE OLIVEIRA RODRIGUES Alberto
Conducteur cariste, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DE PAOLI Angelo
Electricien entretien, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à BOEGE

- Monsieur DECH Alain
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DÉGEORGES Jean-François
Electricien, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame DELACHAT Jacqueline née JACQUEMOUD
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à LES CONTAMINES-MONTJOIE

- Madame DELHAYE Christine née DELHAYE
Comptable Cadre N4, SOVEC, METZ TESSY.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur DELOBEL Alain
Responsable de Flotte, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC D'ANNECY, ANNECY.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES

- Madame DEMOLIS Chantal née PAGET
Technicien administratif, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame DEPERCHIN Catherine née DEPIERRE
Technicien conseil prestations familiales, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur DERONZIER Guy
Acheteur, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DEROUEN Martine née MASSEIN
Ingénieur Technico-Commercial, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à POISY

- Monsieur DIAS CANDIDO Joaquim
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame DIAZ Françoise née BALISTRERI
Responsable Service Qualité, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à MARGENCEL

- Monsieur DIB Ali
Cariste, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur DIDIER Patrice
Electricien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES

- Madame DIZIN Martine née LACHAT
Technicienne R&D Eléments chauffants, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur DOMENGET Bernard
Tolier Chaudronnier, VIOLLET INDUSTRIES S.A.S, ALBY-SUR-CHERAN.
demeurant à RUMILLY

- Madame DORTHE Renée née HAUTEVILLE
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame DUBEY Catherine née AMIARD
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à PUBLIER

- Monsieur DUBOIS Christian
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Monsieur DUBOIS Daniel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DUBOIS Noël
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur DUCIMETIÈRE Patrick
Technicien Essais, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DUCRET Martine née PICHOLLET
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur DUFOURNET André
Conseiller "d'Accueil", BNP PARIBAS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame DUFRENE Brigitte née MAGNON
Employé Commercial, SAMSE , GRENOBLE .
demeurant à LUCINGES

- Monsieur DUISIT Jean-Luc
Gestionnaire Technique Prestations Santé, MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE SERVICES,
ANNECY CEDEX.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur DUMAS François
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur DUMONT Pascal
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DUNAND-CHATELET Chantal née GAILLARD
Chef d'équipe logistique, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Monsieur DUNAND-ROUX Serge
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur DUPANLOUP Claude
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame DUPENLOUP Dominique née DUPENLOUP
Assistante de Direction, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CUVAT

- Monsieur DUPONT Georges
Opérateur Metteur en mains, H2S RENAULT ANNECY, SEYNOD .
demeurant à MOYE

- Monsieur DUPONT-BOIS Alain
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DUPUY Geneviève née FAYOLLE
Secrétaire, APAVE SUDEUROPE SAS, TASSIN .
demeurant à ANNECY

- Monsieur DUWELZ Roger
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame ECHERNIER Geneviève née SERIEYES
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à FETERNES

- Monsieur EGMAN Michel
Métallier, VIOLLET INDUSTRIES S.A.S, ALBY-SUR-CHERAN.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur ESTRELA Carlos
Conducteur de ligne, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ALBY-SUR-CHERAN

- Monsieur FALCINELLI Guy
Responsable bureau d'Etude, CORNILLON ÉLECTRICITÉ, SALLANCHES.
demeurant à SCIONZIER

- Monsieur FARGIER Patrick
Tolier, SICMA SAS, BOURG EN BRESSE.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur FAUP André
Responsable Bureau d'Etudes, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIEUGY

- Monsieur FAVRE Daniel
Technicien d'outillage, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SAINT-FERREOL

- Monsieur FERREIRA José
Répandeur, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur FERRERO David
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame FILLON Françoise née BOUCHET
Employée de Bureau, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur FLANET Jean-Claude
Responsable Logistique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur FONSECA-TOMAS Fernando
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à FAVERGES

- Madame FONTAINE Anita née FONTAINE
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à ANNEMASSE

- Madame FOURNIÉ Françoise née COMBÉPINE
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame FRANCESCHINI Arlette née DUPARC
Employée Administrative, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Mademoiselle FRANCIZOD Fabienne
Coordinatrice cycle de vie produit, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame FRÉZIER Hélène née FRÉZIER
Agent Technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à ARMOY

- Madame GAILLARD Florence née BRUNEAU
Agent d'Accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur GALLAY Gilles
Opérateur Maintenance, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à LE LYAUD

- Monsieur GARCIA Jean-Claude
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame GAVORY Annie née GAVORY
Assistante de Direction, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à GAILLARD

- Mademoiselle GAY Françoise
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur GERLIER Denis
Cadre Technique DTI, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à VILLAZ

- Madame GESTIN Catherine née MORLET
Secrétaire, DALKIA FRANCE, LYON.
demeurant à EVIRES

- Monsieur GIERA René
Chef de Fabrication, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à CLUSES

- Monsieur GIMENEZ Gilbert
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur GODDON Jean-Marc
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur GONZALEZ-MEDINA Faustino
Aide Décolleur, BOURGEOUX-BASTHARD, SCIONZIER.
demeurant à SCIONZIER

- Madame GOURSOLAS Martine née PRAËT
Assistante Sociale, CARSAT RHÔNE ALPES, LYON.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur GOUTTRY Ulric
Agent de méthodes, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Madame GRIMALDI Danièle née PICCOT
Auxiliaire puéricultrice, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à CRANVES-SALES

- Madame GROSJEAN Monique née GAIDIOZ
Analyste Programmeur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CUSY

- Monsieur GRUMEAU André
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GROISY

- Monsieur GUALDI Georges
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à AVIERNOZ

- Madame GUIGUE Nicole née GUIGUE
Chargée de Process, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GUIMET Michel
Technicien Essais, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LOVAGNY

- Monsieur GUIZZI Gilles
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Mademoiselle HAMMOUCHE Catherine
Comptable, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur HAMOU Kada
Agent de nettoyage industriel, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur HAUTEVILLE Marc
Opérateur de Fabrication, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur HIBLOT Gérard
Contremaître Machine 6, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à MAXILLY-SUR-LEMAN

- Monsieur HUCLEUX Dominique
Assistant Technique, VEOLIA EAU- GENERALE DES EAUX , LYON .
demeurant à BONNEVILLE

- Mademoiselle HUTIN Evelyne
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur JACOBS Jean-Yves
Nettoyeur Equipements, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à GAILLARD

- Monsieur JACQUET Serge
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VALLIERES

- Madame JOSSERAND Anne Marie née JOSSERAND
Préparatrice de commandes, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame JOSSERAND Nadine née BEVILLARD
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à LES OLLIERES

- Madame JOUIN Annie née KORDZIELEWSKI
Gestionnaire Conseil, URSSAF DE HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à TALLOIRES

- Monsieur JOURNET Gérard
O.P Service Expédition, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à SALES

- Monsieur KONIECZEK Jean
Master data Manager, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LABROSSE Gilbert
Monteur plateforme, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur LABROSSE Pierre
Technicien Maintenance, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur LAFRASSE Roland
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-THUY

- Madame LAÏDANI Marie-Ange née DAL-ZOTTO
Ouvrière de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur LAMAISON Claude
Responsable d'Affaires, SDEL SAVOIE LEMAN, CHAVANOD.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur LAPERROUSAZ Jean
Tourneur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à VAILLY

- Mademoiselle LE QUÉRÉ Anita
Brancardière, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur LÈBRE Pierre
Employé, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à NAVES PARMELAN

- Monsieur LEMOINE Guy
Gérant de Magasin, ERAM DIFFUSION, SAINT PIERRE MONTLIMART.
demeurant à ANNECY

- Monsieur LEVET Patrice
Cadre de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à FILLINGES

- Monsieur LEVY Gérald
Chef Comptable, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à AYZE

- Madame LHUILLIER Françoise née BOUCHET
Contremaîtresse, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Monsieur LIEUPOZ Rémy
Cadre Responsable Relations Institutionnelles, C.C.I DE LA HAUTE-SAVOIE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame LOMBARD Annie née DUC
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur LONGERAY Pascal
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame LORDET Ljubica née MISKOVIC
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à NANGY

- Monsieur LOVERINI Pascal
Cadre Technique, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur LOYAUX Patrick
Auditeur interne Qualité Sécurité Environnement, COMPAGNIE DU MONT BLANC, CHAMONIX
MONT BLANC.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur MACÉ Jean-Paul
Ouvrier Professionnel Maintenance, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MAGNIN Gilles
Chef de service éducatif, AAPEI-EPANOUE, SEYNOD.
demeurant à SEVRIER

- Madame MAILLAND Françoise née MAILLAND
Secrétaire, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à REIGNIER

- Madame MANGIAROTTI Hélène née DUBREUIL
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame MARTINS Maria Miquelina née SIMOES ESTEVES
Ouvrière de reprise, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur MARTINS MENDES DOS SANTOS José
Ferrailleur Grutier, ABBE JOSEPH SAS, LE FAYET.
demeurant à LE FAYET

- Monsieur MATHIEU Francis
Agent logistique Export, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à VALLIERES

- Monsieur MEDRAN NAVARRETE André
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame MEGRET Anna-Hélène née CACCAMO
Assistants Achats, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à SALES

- Monsieur MEO Sébastien
Technicien Identification, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CHOISY

- Monsieur MERMILLOD Yves
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DOUSSARD

- Mademoiselle METRAL Alice
Responsable d'études d'exploitation A5400, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur METRAL Denis
Opérateur de Fabrication, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à GROISY

- Monsieur MEUZARD Jean-François
Technicien Laboratoire, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à MENTHONNEX-EN-BORNES

- Monsieur MILLET Robert
Mécanicien Maintenance, UGITECH, UGINE.
demeurant à LATHUILE

- Monsieur MIOLA Maurice
Outilleur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur MOGENY Patrick
Contrôleur de Gestion, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à CLUSES

- Madame MONTINARI Thérèse née DETRAZ
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- Monsieur MONTULÉ Roger
Logisticien Transport, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame MORAND Jacqueline née JIGUET-COVEX
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur MOREL Christian
Technicien Chargé d'Exploitation, COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE, LYON .
demeurant à SEYSSEL

- Monsieur MORET-DAVOINE René
Dessinateur Projeteur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur MORO Pierino Angelo
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame MOROT Nadine née DUCHÊNE
Préparatrice en pharmacie, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à YVOIRE

- Monsieur MOUCHTAKI Thami
Technicien SAV S.T.E, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Madame MUGNIER Jeanine née MUGNIER
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à THYEZ

- Mademoiselle MUGNIER Mireille
Agent Comptable, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à REIGNIER

- Madame NATIVEL Blandine née MORGAYEN
Opératrice, BOUVERAT INDUSTRIES, MARNAZ.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Madame NEYRET Colette née OUVRIER-BONNAZ
Technicien administratif, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur NICOLLE Philippe
Chef Comptable, PAPETERIES DU LEMAN, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur NOEL Didier
Chef de chantier, COLAS RHÔNE-ALPES AUVERGNE - AGENCE DE HAUTE-SAVOIE, LYON.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Monsieur NOVELLO Christian
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur OUALI Cherif
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GRUFFY

- Madame OUDOT Nicole née MILLET
Monteur de tubes, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur PACCARD Bernard
Responsable d' Agence Télévente, TOUPARGEL, CIVRIEUX D'AZERGUES.
demeurant à GROISY

- Madame PAGET Françoise née COEN
O.P Service Expédition préparation des commandes, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à MASSINGY

- Monsieur PAVIA Jacques
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à PERS-JUSSY

- Monsieur PECCOUX Jacques
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Monsieur PERILLAT-BOITEUX Georges
Responsable Maintenance, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur PERRET Patrick
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur PERRIGUEY Nicole
Ouvrière Qualifiée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame PERRIN Jacqueline née PERRIN
Hôtesse d'Accueil, SOBRECO, ANNEMASSE.
demeurant à VETRAZ-MONTHOUX

- Monsieur PERRISSIN-FABERT René
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à LE GRAND BORNAND

- Monsieur PERROLLAZ Michel
Responsable prép. outil décolletage, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur PERTIN Jean-Yves
Préparateur plateforme, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CHAINAZ-LES-FRASSES

- Monsieur PESLERBE Christian
Technicien Support et Qualification, ALCATEL VACUUM TECHNOLOGY FRANCE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame PEYRILLER Martine née PERRIER
Aide Soignante, CLINIQUE DES VALLÉES, ANNEMASSE CEDEX.
demeurant à LA TOUR

- Madame PICKETT Marie-Christine née MORINO-BAQUETTO
Educatrice Spécialisée, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEVRIER

- Madame PINTO Marie-Lisette née BALULA FERNANDES
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PIVET Roland
Dessinateur Projeteur, AMPHENOL SOCAPEX, THYEZ.
demeurant à MARIGNIER

- Madame POLLIAND Hélène née MARIN
Technicien de Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SALLANCHES

- Madame POUILLIEN-GUERINOT Bénédicte née POUILLIEN
Conseiller à l'Emploi, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur PROVENT Marc
Ouvrier, COMPAGNIE ALPINE ALUMINIUM , CRAN-GEVRIER.
demeurant à SAINT-EUSTACHE

- Monsieur QUESADA François
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MASSINGY

- Madame RAYMOND Martine née RAYMOND
Technicienne Service Qualité, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame RENAY Evelyne née BLANC
Cadre, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à MARIGNY-SAINT-MARCEL

- Monsieur REY Régis
Responsable Fichier Gammes Nomenclatures, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Mademoiselle REYMONDET-COMMOY Brigitte
Employée de boutique, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à EVIAN-LES-BAINS

- Monsieur RIARD Bernard
Comptable, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur RIBIOLLET Christian
Chef Comptable, HOLDING DMS, PRINGY.
demeurant à GROISY

- Monsieur RIBIOLLET Guy
Décolleteur N2, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Madame RICHAUD Joëlle née BOUCHAYER
Assistante propriété industrielle, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur RICLOT Jean-Pierre
Technicien, APEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à MESIGNY

- Monsieur RIOUFREYT Christian
Ingénieur d'étude, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à BONNEVILLE

- Monsieur RITTAUD Michel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-FELIX

- Monsieur ROIGET Philippe
Technicien Planning Méthodes, SOCIETE DE GESTION DU TUNNEL DU MONT BLANC,
CHAMONIX.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur ROTA Emile
Coursier, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur ROULLET Patrice
Cadre, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur RUDAZ Bertrand
Responsable support production, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur RUFFET Jacques
Contremaître, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Monsieur RUTTER André
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur SADOUN Gérard
Directeur Service Comptable et Financier, COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC D'ANNECY,
ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur SANCHEZ JIMENEZ Rufino
Outilleur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Madame SARAIVA Maria-Fatima née FERREIRA APARICIO
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle SAURA Christiane
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur SCALETTA Antonio
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame SCOTTON Martine née TERRIER
Auxiliaire de Puériculture, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur SECRETIN Gilles
Cadre Administratif, BANQUE DE FRANCE , MARNE LA VALLEE .
demeurant à ANNECY

- Monsieur SOCQUET Jean-Yves
Employé d'Expédition, DECOPER, CLUSES.
demeurant à SALLANCHES

- Monsieur SPEYER Christian
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur SPEYER Patrick
Contrôleur Qualité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame STOLTZ Martine née FRUIT
Hôtesse de caisse, CASTORAMA, METZ-TESSY.
demeurant à CHESSENAZ

- Madame SZUPLEWSKI Christiane née SZUPLEWSKI
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame TARDIVET Rolande née BONFANTE
Technicien d'approvisionnement, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Mademoiselle TERRIER Ghislaine
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur THEVENET Guy
Magasinier Cariste, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Madame THIÉBAUD Sylviane née AMIARD
Responsable de magasin, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à ALLINGES

- Monsieur THOMAS Luc
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame THOME Sylvie née LACROIX
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur TOBÉ François
Médecin Directeur, SANCELLEMOZ, PASSY.
demeurant à PASSY

- Monsieur TOBÉ Philippe
Président Directeur Général, SANCELLEMOZ, PASSY.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Monsieur TOCCANIER Eric
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur TRAILOVIC Daniel
Métrologue, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame TROMILIN Christine née BOURBON
Secrétaire Comptable, BANQUE DE FRANCE , MARNE LA VALLEE .
demeurant à CLUSES

- Madame TRONEL Marie-Thérèse née BENEDETTI
Agent , CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur TRUFFET Hervé
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES

- Madame VACHERAND-GRANGER Nicole née VACHERAND-GRANGER
Aide Soignante, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur VAGNARD Henri
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DUINGT

- Madame VASLOT Martine née PAPILLON
Technicienne, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CHAMONIX-MONT-BLANC

- Monsieur VERNEY Guy
Mécanicien d'Entretien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GRUFFY

- Monsieur VEUILLET Patrick
Responsable Service Méthodes, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à BOEGE

- Monsieur VEYRAT DE LACHENAL Didier
Livreur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Madame VIARD Annick née VIARD
Assistante Gestion de trésorerie, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame VIGNE Ivana née REFATTI
Employée de Banque, CREDIT MUTUEL, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame VILLERS Anne-Marie née PIANARO
Opératrice conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur VINCENT Paul
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Madame VINCI Ginette née VELLUT
Ouvrière Qualifiée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur VINDRET Bernard
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur VUACHET Michel
Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Madame VULLIET Martine née DUPRAZ
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à SAXEL

- Monsieur YASSAD Djaballah
Opérateur cariste, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Madame ACHARD Jacqueline née GROS
Agent Administratif, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à REIGNIER
- Mademoiselle AGATY Evelyne
Chargée Etudes Juridiques, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE
, ANNECY.
demeurant à ANNECY
- Monsieur ANTOINE Jean-Claude
Electricien, ETDE, SAINT PRIEST.
demeurant à VULBENS
- Madame ARNAUD Joëlle née SCHEURING
Gestionnaire, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER
- Monsieur ARVAT Guy
Responsable de secteur, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES
- Monsieur ASSAILLY André
Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à SAINT-JORIOZ
- Madame BARNOUD Marie-Thérèse née VERA
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à ALLINGES
- Madame BARQUERO-CORDERO Marie-Laurence née BIRKEL
Comptable, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à EPAGNY
- Monsieur BARRUCAND Michel
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à BLUFFY
- Madame BARRUCAND Michèle née RAMBAUD
Ouvrière Spécialisée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à BLUFFY
- Monsieur BASTARD Georges
Fraiseur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS
- Monsieur BELON Alain
Responsable Atelier Systèmes, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ
- Monsieur BENARD Michel
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur BENARD Noël
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Monsieur BERGER Bernard
Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Madame BERTHET Suzanne née PRUDHOMME
Technicien hautement qualifié, PÔLE EMPLOI RHÔNE-ALPES, LYON.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame BERTHOUD Christiane née BOUVARD
Comptable, CIME BOCUZE, SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY.
demeurant à ARENTHON

- Monsieur BESSON Alain
Ouvrier Spécialisé, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur BETRIX Bernard
Ouvrier, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame BILLIET Jacqueline née GERLIER
Secrétaire Médico Sociale, CARSAT RHÔNE ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur BIOLLAY Jean-Michel
Technicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur BIZET Robert
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLY-LE-BOUVERET

- Monsieur BLAMPEY Jean-Paul
Technicien d'encadrement, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SAINT-FERREOL

- Mademoiselle BLANC Martine
Attachée de Direction, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur BOCQUET Christian
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHOISY

- Madame BOGUET-DUCROT Marie-Claire née BOGUET
Secrétaire CE, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MARCELLAZ ALBANAIS

- Madame BOIS Agnès née BERTHET
Assistante de gestion, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur BONDAZ Guy
Ajusteur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à ANTHY-SUR-LEMAN

- Madame BOUVARD Madeleine née CLAVEL
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ARGONAY

- Madame BOUVARD Suzanne née BOUVARD
Educatrice, ASSOCIATION - NOUS AUSSI, ANNEMASSE.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur BOVAGNE Didier
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHALLONGES

- Monsieur BREDA François
Cariste Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur BRUN Jean-Michel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur BRUN Michel
Technicien de contrôle, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame BRUN Monique née MUGNIER
Hôtesse d'Accueil, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ST EUSEBE

- Mademoiselle BRUYERE Madeleine
Ouvrière spécialisée de montage, VULLI SA, RUMILLY CEDEX.
demeurant à MARIGNY-SAINT-MARCEL

- Monsieur BUFFET Jean-François
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur BUFFET-CROIX BLANCHE Roland
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Monsieur CANOVA Parice
Chargé d'Affaires - Centre d'Affaires Entreprises, BANQUE DE SAVOIE , CHAMBERY.
demeurant à ETEAUX

- Madame CAPPELLETTI Patricia née DUPRAZ
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à VIUZ-EN-SALLAZ

- Mademoiselle CATTAI Colette
Secrétaire, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur CERIOLI Jean-Claude
Menuisier, MENUISERIE CHARPENTE JC GACHET, MEGEVE.
demeurant à DOMANCY

- Monsieur CHABLAIX Gérard
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à PRINGY

- Monsieur CHARLET André
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle CHARVET Josiane née CHARVET
Technicien Prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à SALLANCHES

- Madame CHATEL Annie née AMIARD
Chef d'équipe, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame CHATEL Françoise née EMINET
Clerc Principal, SCP GAILLARD ET MAURIS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CHENAL Gilbert
Technicien de gestion, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Mademoiselle CHOIRAL Annie
Secrétaire, CLINIQUE GENERALE, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur CIONI André
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame CLEMENT Simone née REBUT
Agent d'accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à MARGENCEL

- Madame COLDEPIN Annie née PREMAT
Opératrice de Conditionnement, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à VILLE-LA-GRAND

- Monsieur COMBAZ Christian
Technicien de maintenance, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES

- Madame COMTE Marie-Rose née BOUDET
Opératrice, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à GAILLARD

- Monsieur CORMORAND Roland
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame CORNIER Chantal née CORNIER
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur COUROSSE Bernard
Pilote de Ligne Retraité, AIR FRANCE, ROISSY.
demeurant à VIEUGY

- Mademoiselle CUTTAZ Ghislaine
Agent de Facturation, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à MEYTHET

- Madame DABONI Annick née MUGNIER
Employée de Banque, LE CREDIT LYONNAIS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DAGAND Joséphine née LO CASCIO
Employée, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à ANNECY

- Madame DAL GOBBO Muriel née TARDIVEL
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à ALEX

- Monsieur DAMERON Christian
Chef de Projet, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur DAVIRON Benoit
Cadre de Banque, CREDIT AGRICOLE, PARIS LA DEFENSE CEDEX.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Madame DE MATOS Ermélinda née OLIVEIRA DA CUNHA
Contrôleuse, BENOIT JOLIVET, MARNAZ.
demeurant à MARNAZ

- Madame DE SANTIS Marie Jeanne née MERELLE
Directrice Adjointe des Hébergements, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur DEMOLIS Gérard
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur DEMOLIS Raymond
Décolleteur N2, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à EVIRES

- Madame DENIS Rosaline née CARMINATI
Agent de Fabrication, VALEO , ANNEMASSE.
demeurant à CRANVES-SALES

- Monsieur DESAIRE Raymond
Cariste, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur DETURCHE Jean-Pierre
Ingénieur Commercial, PARKER HANNIFIN FRANCE S.AS, CONTAMINE-SUR-ARVE.
demeurant à FILLINGES

- Monsieur DEVANT Bruno
Décolleteur, ALTIA , LA ROCHE-SUR-FORON.
demeurant à CHATILLON-SUR-CLUSES

- Monsieur DEVASSINE Jean-Luc
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur DI GLERIA Lionel
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur DIE Jean-Yves
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur DONCHE Gérard
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur DONZEL Bernard
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à MARLENS

- Monsieur DREVAULT Jean-Paul
Technicien de Maintenance, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à CERVENS

- Madame DUC Anny née PERRIN
Assistante Achats, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame DUCLOS Marie-Thérèse née ROUTEX
Responsable Technique Informatique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DUNGT
- Monsieur DUCREST Raymond
Cadre de gestion, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à ANNECY
- Monsieur DUCROZ Guy
Préparateur Méthode, BOSCH REXROTH FLUIDTECH, BONNEVILLE.
demeurant à RUMILLY
- Monsieur DUDING Félix
Chef d'équipe, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION
- Madame DUFRENE Brigitte née MAGNON
Employé Commercial, SAMSE , GRENOBLE .
demeurant à LUCINGES
- Madame DUNOYER Chantal née VACHERAND-GRANGER
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SALES
- Monsieur DURON Aimé
Ajusteur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS
- Madame EMONET Nicole née EMONET
Assistante Administrative, GROUPE SEB FRANCE , LYON .
demeurant à MASSINGY
- Monsieur EXCOFFIER Michel
Technicien Marketing, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET
- Monsieur FACILE Pierre
Agent de Maîtrise, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à VILLAZ
- Madame FALCONNET Maryse née CORBET
Contrôleur, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CUVAT
- Monsieur FAURE Gilles
Responsable Administration des Ventes, A.T.M.B, BONNEVILLE.
demeurant à SEYNOD
- Monsieur FAVRE Michel
Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur FILLIARD Alain
Employé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MURES

- Mademoiselle FORESTI Monique
Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à CLUSES

- Monsieur FORTIN Georges
Croupier, EVIAN RESORT, EVIAN-LES-BAINS .
demeurant à EVIAN-LES-BAINS

- Monsieur FRAIGNAC Michel
Cadre, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à TANINGES

- Monsieur FRICANO Giuseppe
Employé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur GAILLARD René
Cariste, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VULBENS

- Monsieur GALL Christian
Technicien de Maintenance, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur GARCIN Gérard
Ouvrier Spécialisé, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MURES

- Madame GARDAZ Nicole née LAPIERRE
Opérateur déchargement disques, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GAY Bernard-François
OP Métrologie, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur GENDRE Gérard
Régleur CN, DGIN , SCIONZIER.
demeurant à THYEZ

- Monsieur GENOUD-PRACHEX Michel
Chauffeur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à SAVIGNY

- Monsieur GEORGES Michel
Automaticien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à HAUTEVILLE-SUR-FIER

- Madame GERELLI Marie Josephe née BOCQUET
Responsable Administration Ventes Export, ABB FRANCE, MONTLUEL.
demeurant à VAULX

- Madame GERFAUD Danielle née DELEMONTEY
Ouvrière à domicile, DECOPER, CLUSES.
demeurant à CLUSES

- Monsieur GEX René
Régleur Décolleteur, SA THEVENET GEORGES, SALLANCHES.
demeurant à DOMANCY

- Madame GIGUET Marie-Antoinette née SARTORI
Assistante RH, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur GOLLIET Albert
Mécanicien, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur GOILLON Jean-Claude
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur GREMAT Jean-Paul
Employé de Banque, LYONNAISE DE BANQUE , LYON.
demeurant à DOUSSARD

- Monsieur GREZZINI André
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Monsieur GRILLET Denis
Animateur Sécurité, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Madame GRILLET Monique née FAVRE
Employée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHAVANOD

- Monsieur GRUEL Joël
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à POISY

- Monsieur GUALDI Serge
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur HANAU Yves
Dessinateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur HISEUX France
Ajusteur Monteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Mademoiselle HUMBLLOT Marie France
Aide Soignante, HÔPITAL PRIVÉ SAVOIE NORD, ANNEMASSE.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Madame JACCOUD Charline née DELETTRE
Agent Administratif Principal, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur JACQUEMET Michel
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame JACQUET Janine née METRAL
Agent technique, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à ARGONAY

- Monsieur JACQUET Jean-Luc
Mécanicien outilleur, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à SCIEZ

- Monsieur JAYR André
Dessinateur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CUSY

- Monsieur JOSSERAND Bernard
Responsable Projet, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur JOUVENOD Hubert
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur JULIEN Dominique
Outilleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur KNAFOU Michel
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur LACHENAL Daniel
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à SEYTHENEX

- Madame LACOUR Elisabeth née LACOUR
Ouvrière Qualifiée, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame LAFFIN Monique née LAFFIN
Câbleuse, TAME, CHAVANOD.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur LARATTE Christian
Comptable, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à CRANVES-SALES

- Madame LAURENT Marie-Thérèse née NOWACZYK
Employée de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à VEYRIER-DU-LAC

- Monsieur LAVIGNE André
Directeur Technique, ALUGLASS, POISY.
demeurant à POISY

- Monsieur LAVOREL Pierre
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Madame LEHUE Jocelyne née BLANC
Aide-comptable, FRANCE DECOR, BONNS EN CHABLAIS.
demeurant à ANNEMASSE

- Monsieur LO CASCIO Ignace
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EPAGNY

- Monsieur LOMBARD Robert
Magasinier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-MARTIN-BELLEVUE

- Madame LOYSEL Nancy née LOYSEL
Agent technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE ,
ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur MAISON Daniel
Ouvrier Professionnel Mécanique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à RUMILLY

- Monsieur MANGIAROTTI Eric
Ouvrier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Madame MAREL Mireille née MAREL
Assistante Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Monsieur MARGUERET Martial
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à ANNECY

- Mademoiselle MARIN-CUDRAZ Odile
Agent Administratif, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MARLOT Bernard
Responsable Coordination Projet, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à VIUZ-LA-CHIESAZ

- Monsieur MASSINI Jean-Pierre
Technicien Maintenance, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à SILLINGY

- Monsieur MATTANA Guy
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Monsieur MAXIT Gabriel
Chauffeur, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à PRESILLY

- Mademoiselle MENGOZZI Milena
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame METRAL Christiane née BOCQUET
Secrétaire, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à AVIERNOZ

- Madame MEX Monique née ROSSIER
Assistante de Direction, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à BONNE

- Monsieur MEYNET Dominique
Ingénieur, THALES ELECTRON DEVICES, THONON LES BAINS.
demeurant à THONON-LES-BAINS

- Monsieur MILLET Bernard
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Monsieur MILLION Jean-Charles
Ouvrier Qualifié Contrôleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame MINARI Marie née AGNETTI
Assistante, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur MIQUET-SAGE Gilbert
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à THONES

- Madame MOCELLIN Chantal née MOCELLIN
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à MORZINE

- Monsieur MOLLIER-PIERRET Yves
Chef d'Agence, WEISHAUP, COLMAR.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Mademoiselle MONNET Claire
Conseillère Retraite, CARSAT RHÔNE ALPES, LYON.
demeurant à ANNECY

- Madame MONTAGNONI Jeannine née LYONNAZ
Assistante, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Madame MOUILLARD Nadine née CARTON
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à LA BALME-DE-SILLINGY

- Madame MUGNIER Eliane née BOUILLE
Agent d'Exploitation, CERP RHIN RHÔNE MEDITERRANEE, ANNECY .
demeurant à ANNECY

- Monsieur MUGNIER Gérard
Régleur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à EVIRES

- Monsieur MUGNIER Michel
Opérateur Métrologie, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame NARSÈS Martine née NARSÈS
Câbleuse, TAME, CHAVANOD.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame NET Léa née CLOT
Chargée d'Etudes Formation, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à ANDILLY

- Madame PALERMO Noëlle née DÉPLANTE
Employée de Banque, BANQUE LAYDERNIER , ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PAPES Robert
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRUSEILLES

- Monsieur PARIS Pierre
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PECH Patrick
Fraiseur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PELLARIN Bernard
Ouvrier Professionnel, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur PERCHIOT Alain
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame PERILLAT-BOITEUX Maria née SANZONE
Responsable Administrative, BRAKE FRANCE SERVICE , PRINGY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur PERRET Denis
Responsable atelier, DECOOPER, CLUSES.
demeurant à MAGLAND

- Monsieur PERRET Denis
Ajusteur-Mécanicien, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à DINGY-SAINT-CLAIR

- Madame PERRON Bernadette née JACQUET
Opératrice conditionnement, ENTREMONT ALLIANCE SAS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-SIXT

- Monsieur PICHOLLET Charles
Conducteur d'installation automatisée, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à ST EUSEBE

- Monsieur PIELLARD Patrick
Tourneur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur PIODELLA Dominique
Chef Entretien, STBMA, SAINT-GERVAIS.
demeurant à SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

- Madame PITTIN Rosaria née PITTIN
Ouvrière de Reprise, AMPHENOL SOCAPEX, THYEZ.
demeurant à CLUSES

- Monsieur POLLET Jean-Luc
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE HAUTE-SAVOIE , ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur PONCET Gilbert
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Madame PORTIER Colette née ROUX
Technicien de fabrication, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à FAVERGES

- Madame RACT Josiane née RACT
Attachée Commerciale, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SAINT-JORIOZ

- Madame REDOUX Nicole née REDOUX
Gestionnaire Technique Prestations Santé, MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE SERVICES,
ANNECY CEDEX.
demeurant à CHAPEIRY

- Mademoiselle REY Monique
Opératrice de conditionnement, TEFAL SAS, RUMILLY.
demeurant à MOYE

- Madame RIFFAULT Monique née ALLARD-MÉTRAL
Secrétaire, DASSAULT AVIATION, PRINGY.
demeurant à VILLAZ

- Madame ROGER Marie France née ROGER
Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE , ANNEMASSE .
demeurant à ANNECY

- Madame ROSAY Anne-Marie née DECROUX
Opératrice Conditionnement, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à BURDIGNIN

- Monsieur ROSOTTI Jean-François
Chef d'Equipe, GRADEL DECOLLETAGE INDUSTRIES, SCIONZIER.
demeurant à MARIGNIER

- Monsieur ROSSI Franco
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur ROSSI Pierino
Agent Technique, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à SEYNOD

- Monsieur ROTA Michel
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CRAN-GEVRIER

- Madame RUFFET Marie-Claire née MAURICE
Agent de fabrication, ESCOFFIER FRERES SA, PUBLIER.
demeurant à AMPHION

- Monsieur RUFFIER POUPELLOZ Camille
Responsable d'Activité, BOIS MAURIS ODDOS, GRENOBLE.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur SALHI Abdelkerim
Décolleteur, ALPEX, VOUGY.
demeurant à BONNEVILLE

- Mademoiselle SAURA Christiane
Ouvrière, AAPEI-EPANOU, SEYNOD.
demeurant à SEYNOD

- Madame SCIARRINO Danielle née SCIARRINO
Aide Acheteur, BAYER SANTE FAMILIALE, GAILLARD.
demeurant à BONNE

- Monsieur SCOTTON Daniel
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MEYTHET

- Monsieur SETTURA Yves
Tôlier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à METZ-TESSY

- Monsieur SONNERAT André
Contrôleur, CLYDE UNION S.A.S, ANNECY CEDEX.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Monsieur SONNERAT François
Agent de Maîtrise, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à ANNECY

- Monsieur SONNERAT Joseph
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à VILLAZ

- Madame TABOURIN Rose-Marie née PASSAMANI
Gestionnaire Surveillance, GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE.
demeurant à MEYTHET

- Madame TORNIER Monique née MARCHAND
Correspondante Paie, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, VALLEIRY.
demeurant à VULBENS

- Madame TOUTAIN Lise née TOUTAIN
Agent Technique SDA, APRIA RSA, PARIS CEDEX 09.
demeurant à VIEUGY

- Madame TRANCHAND Suzanne née JOLY DE SAILLY
Responsable de Service, A 3 M, PARIS.
demeurant à LES OLLIERES

- Madame TRAVERS Ginette née GALLO
Ouvrière, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à GRUFFY

- Monsieur VERNAZ Jean-Paul
Technicien d'Atelier, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à CHARVONNEX

- Monsieur VERNAZ Michel
Maçon, SAS ENTREPRISE JEAN MAZZA, FAVERGES.
demeurant à SCIONZIER

- Madame VEYRAT Marie née VEYRAT
Comptable, LAMY ANNECY, ANNECY.
demeurant à ANNECY-LE-VIEUX

- Madame VIGUET-POUPELLOZ Christianne née NEYRET
Technicien administratif, STÄUBLI FAVERGES , FAVERGES .
demeurant à GIEZ

- Monsieur VIOLLET Jean
Décolleteur, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MENTHONNEX SOUS CLERMONT

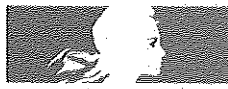
- Monsieur VIVIAND Jean
Ouvrier Qualifié, NTN - SNR ROULEMENTS, ANNECY.
demeurant à MONTAGNY-LES-LANCHES

- Monsieur ZANUS Noël
Employé de Banque, BANQUE POPULAIRE DES ALPES , CORENC MONTFLEURY.
demeurant à SALLANCHES

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical stroke that curves back to the right.

Philippe DERUMIGNY



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annecy, le **22 FEV. 2011**

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : KL

Affaire suivie par M. LAMSAADI
04 50 33 61 10
cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le préfet de Haute-Savoie,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n° 2011053-0007
modificatif de l'arrêté n° 2010-1629 du 25 juin 2010
**attribuant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement**

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924;

VU le décret N° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des médailles pour acte de courage et de dévouement;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010-1629 du 25 juin 2010 portant attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

SUR proposition de M. le directeur de cabinet ;

ARRETE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté n° 2010-1629 du 25 juin 2010 attribuant des récompenses pour actes de courage et de dévouement est modifié comme suit :

Au lieu de "Monsieur Philippe TOMY", il convient de lire "Monsieur Philippe THOMY".
Le reste du texte est sans changement.

Article 2 : Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet


Philippe DERUMIGNY

rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex
téléphone : 04 50 33 60 00 fax : 04 50 52 90 05

www.haute-savoie.gouv.fr
Arrêté N°2011053-0007 - 01/03/2011



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau de la sécurité intérieure et de la
prévention de la délinquance

Section polices administratives spéciales

Anney, le 25 FEV. 2011

LE PREFET DE LA HAUTE SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Références: BSIPD/CB

Arrêté n° 2011056-0024
d'homologation d'un circuit de karting « MK - CIRCUIT » à Scientrier

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code la route et notamment ses articles R. 411.29 à R 411.32 ;
VU le code du sport et notamment ses articles R.331-35 à R.331-44 ;
VU le code de l'environnement et notamment ses articles R414-19 à R414-26 ;
VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;
VU l'arrêté préfectoral n° 2007-420 du 12 février 2007 portant renouvellement de l'homologation du circuit de karting de loisirs situé sur la commune de Scientrier ;

VU la demande reçue le 22 décembre 2010 par laquelle Monsieur Stéphane MENONI, gérant de la SARL MK CIRCUIT, 2930 route de l'Arve - 74930 SCIENTRIER, sollicite le renouvellement de l'homologation d'un circuit de karting de 1ère catégorie situé 2930 route de l'Arve sur la commune de Scientrier ;

VU l'avis de M. le sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois ;
VU l'avis de M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie ;
VU l'avis de M. le colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
VU l'avis de M. le directeur départemental de la cohésion sociale ;
VU l'avis de M. le directeur départemental des territoires ;
VU l'avis de Madame la déléguée territoriale de l'agence régionale de santé ;
VU l'avis de M. le représentant de la fédération française de sport automobile ;
VU l'avis de M. le représentant l'automobile club du Mont-Blanc ;
VU l'avis de Mme MENAGER Marie-Josèphe, représentante de l'association des maires ;
VU l'avis de Mme le maire de Scientrier ;

VU l'avis de la commission départementale de sécurité routière du 15 février 2011;

VU l'avis de la commission départementale de sécurité routière suite à la visite du circuit de karting le 22 février 2011 ;

VU la correspondance du 3 février 2011 de la direction de la réglementation de la fédération française de sport automobile attribuant le numéro de classement « 74 05 11 0663 11 A 0968 » pour la piste susvisée valable pour la durée de l'homologation préfectorale.

SUR la proposition de M. le directeur de cabinet du préfet ;

A R R E T E

Article 1 : Le circuit de karting dénommé MK CIRCUIT, géré par la SARL MK CIRCUIT, représenté par Monsieur Stéphane MENONI gérant du circuit sis, 2930 route de l'Arve – 74930 SCIENTRIER est homologué pour une période de quatre ans à compter de la date du présent arrêté et sous les réserves citées aux articles suivants.

Article 2 :

La piste homologuée est un circuit permanent de catégorie 1.1, pour la pratique du kart de loisirs, conformément à la réglementation technique et de sécurité établie par la fédération française de sport automobile (FFSA).

Article 3 :

La piste demeure conforme au plan et pièces soumis à la commission départementale de sécurité routière section épreuves sportives, étant entendu qu'elle devra être maintenue en parfait état. Une nouvelle homologation est nécessaire lorsque le tracé du circuit fait l'objet d'une modification.

Article 4 :

Les karts à moteur utilisés pour le loisir auront les caractéristiques suivantes:

- location de karts 4 temps : 120-160-390 et 250 cc
- karts 2 temps : 125 cc (homologués par la FFSA)
- les karts 4 temps vitesse maxi 80km/h
- les karts 2 temps vitesse maxi 100km/h

Le nombre de karts évoluant sur la piste devra être conforme à celui fixé par la réglementation technique et de sécurité établi par la FFSA.

Article 5 : les horaires d'utilisation du circuit seront limités comme suit :

Le circuit est ouvert de février à mi-décembre.

moteur 4 temps : 7 jours sur 7 de 9h-22h

moteur 2 temps: 9h-12h et 14h-19h du lundi au samedi, dimanche et jours fériés exclus.

Il appartient au gestionnaire du circuit de veiller à interrompre l'activité dès lors que la visibilité n'est plus satisfaisante (exemple : conditions météorologiques, éclairage).

Article 6 : le gestionnaire du site veillera tout particulièrement au respect des points suivants :

- que le public se situe aux emplacements qui lui sont réservés et ne puisse en aucun cas accéder à la piste ;
- de disposer du nombre et type d'extincteurs correspondant au risque (poudre, CO2, eau pulvérisée) ;
- que les personnels affectés à la piste soient formés à l'utilisation de ces extincteurs.

Le bénéficiaire de la présente homologation devra s'assurer en permanence du bon état d'entretien des dispositifs obligatoires de protection du public et des pratiquants.

Article 7 :

Les demandes de secours publics seront transmises au centre de traitement et de régulation des appels de Meythet: téléphone 18 ou 112.

Article 8 : tranquillité publique :

La vitesse maximum autorisée sur le circuit est limitée à 100 km/h afin de supprimer la gêne sonore occasionnée aux riverains et de sauvegarder ainsi la tranquillité publique aux abords du circuit. D'une manière générale l'exploitation du circuit ne devra pas occasionner vis à vis des riverains de dépassement des seuils d'urgence sonore fixés par le code de la santé publique, notamment l'article R 1334-33.

Article 9 :

L'activité générée par le circuit de karting, homologué par le présent arrêté, ne présente pas d'effets négatifs excessifs sur un site Natura 2000, notamment le site de la Vallée de l'Arve.

Article 10 :

L'homologation pourra être retirée à tout moment s'il apparaît, que les prescriptions édictées par le présent arrêté ne sont pas respectées ou s'il s'avère que le maintien de cette homologation n'est plus compatible avec les exigences de la sécurité et de la tranquillité publique.

Article 11:

La présente décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de sa notification, des recours suivants :

- un recours administratif (gracieux auprès du préfet de la Haute Savoie, ou hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre mer, des collectivités territoriales et de l'immigration),
- un recours contentieux adressé au tribunal administratif de Grenoble. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du 2ème mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou le cas échéant du 2ème mois suivant la date du rejet du recours gracieux ou hiérarchique).

Article 12 :

M. le directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie ;
M. le sous-préfet de Saint-Julien en Genevois ;
M. le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie ;
M. le colonel, directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
M. le directeur départemental de la cohésion sociale ;
M. le directeur départemental des territoires ;
Madame la déléguée territoriale de l'agence régionale de santé ;
M. le représentant de la fédération française de sport automobile ;
M. le représentant l'automobile club du Mont-Blanc ;
Mme MENAGER Marie-Josèphe, représentante de l'association des maires ;
Mme le maire de Scientrier ;
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au demandeur.

En outre le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet,
le directeur de cabinet


Régis CASTRO



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Annecy, le **28 FEV. 2011**

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : KL

Affaire suivie par M. LAMSAADI
04 50 33 61 10
cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr

Le préfet de Haute-Savoie,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Arrêté n° 2011**059-0014**
**attribuant des récompenses
pour actes de courage et de dévouement**

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924;

VU le décret N° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des médailles pour acte de courage et de dévouement;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le directeur de cabinet ;

ARRETE

Article 1 : Une récompense pour actes de courage et de dévouement est décernée aux personnes dont les noms suivent :

Médaille de bronze

Monsieur Alain BESSON,
Chef d'escadron, compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Monsieur Jean-Marie ALES,
Lieutenant, commandant de la BTA de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Monsieur Frédéric MAKIL,
Adjudant-chef, adjoint au commandant de la BTA de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Monsieur Jean AMELINE,
Adjudant, adjoint au commandant du PSIG de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Monsieur Ludovic MOREL,
Adjudant, peloton d'autoroute d'Eloïse (74)

./...

Monsieur Loïc FABBRI,
Gendarme, BTA de Saint-Julien-en-Genevois (74)

Article 2 : Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet



Philippe DERUMIGNY



PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Sous-préfecture de
Thonon-les-Bains

Thonon-les-Bains, le 25/02/2011

Arrêté n° 2011056-0026
Approuvant la modification des statuts
du syndicat à la carte de la Vallée d'Abondance

Le PREFET de la HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-5 et L.5211-17 ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret en date du 20 juillet 2005 portant nomination de Jean-Yves MORACCHINI en qualité de sous-préfet de Thonon-les-Bains ;
- VU le décret en date du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;
- VU la délibération en date du 7 septembre 2010 du comité syndical du syndicat à la carte de la vallée d'Abondance ;
- VU les délibérations concordantes :
- du conseil municipal d'Abondance – 17 septembre 2010 ;
 - du conseil municipal de la Chapelle d'Abondance – 20 octobre 2010 ;
 - du conseil municipal de Vacheresse – 28 octobre 2010 ;
 - du conseil municipal de Châtel – 15 novembre 2010 ;
 - du conseil municipal de Chevenoz – 3 décembre 2010 ;
- VU la délibération contraire en date du 3 décembre 2010 du conseil municipal de Bonnevaux ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2010-3308 du 06 décembre 2010 portant délégation de signature ;

Considérant que les conditions de majorité requises pour la modification des statuts sont remplies ;

ARRETE

Article 1er:

L'article 3.1 des statuts du syndicat à la carte de la vallée d'Abondance est modifié comme suit :

« Article 3.1 : la réalisation et la gestion d'équipements à caractère culturel, sportif ou social :

3.1.a. Lancement de procédures de marchés publics, maîtrise d'ouvrage, etc. pour la réalisation d'équipements intercommunaux,

3.1.b. Construction et gestion de la gendarmerie de la vallée d'Abondance.

La clé de répartition des participations communales est définie comme suit :

50% au prorata de la population DGF de chaque commune,

25% au prorata du potentiel fiscal des 4 taxes de chaque commune,

25% au prorata des recettes réelles de fonctionnement de chaque commune, selon les chiffres fournis par la trésorerie d'Abondance. »

Article 2 :

L'article 4 des statuts du syndicat à la carte de la vallée d'Abondance est modifié comme suit :

« Le siège du syndicat est fixé à l'adresse suivante : Les Granges, 74360 Abondance. »

Article 3 :

Le reste des statuts demeure inchangé. Les nouveaux statuts sont annexés au présent arrêté.

Article 4 :

- M. le Président du syndicat à la carte de la vallée d'Abondance,
- MM. les maires concernés,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à :

- M. le Trésorier Payeur Général du département de la Haute-Savoie,
- la direction du contrôle, des relations avec les collectivités locales et des affaires européennes – Préfecture de la Haute-Savoie.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Savoie.

Pour le préfet, et par délégation,
le sous-préfet,



Jean-Yves MORACCHINI



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PREFET

Annecy, le 17 février 2011

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
Groupement Prévention, Prévision, Opérations
6, rue du Nant - B.P. 1010
74966 MEYTHET Cedex

LE PREFET DE HAUTE-SAVOIE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Téléphone : 04 50 22 76 00
Télécopieur : 04 50 22 76 97

Référence : GPPO/PC/MHM
Affaire suivie par : Lcl P. Chappet

ARRETE n°2011 048 - 0010

portant suppression du centre de première intervention
de Sallenôves à compter du 1^{er} mars 2011.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004, relative à la modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n°99-1039 du 10 décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 11 novembre 2010 portant nomination de M. Philippe DERUMIGNY, Préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2001 portant règlement opérationnel des Services d'incendie et de Secours de la Haute-Savoie, classant le centre de première intervention de Sallenôves comme centre intégré au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie ;

VU la délibération du Conseil Municipal de Sallenôves en date du 3 février 2011, relatif à la dissolution du centre de première intervention de Sallenôves ;

VU l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 18 janvier 2011 portant avis favorable à la dissolution du centre de première intervention de Sallenôves et à la modification du règlement opérationnel ;

VU l'avis de la CATSIS en date du 18 janvier 2011 portant avis favorable à la dissolution du centre de première intervention de Sallenôves et à la modification du règlement opérationnel ;

VU la délibération n°CA-2011-03 du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie en date du 25 janvier 2011 ;

VU l'avis favorable de Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 1^{er} mars 2011, le centre de sapeurs-pompiers, classé centre de première intervention de Sallenôves est supprimé.

Article 2 : Le secteur de 1^{er} appel du centre de première intervention de Sallenôves est intégré au centre de secours de Frangy.

Article 3 : Les sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Sallenôves, qui en ont fait la demande, sont intégrés au sein du centre de secours de Frangy.

Article 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture,
M. le Maire de Sallenôves,
M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,



Philippe DERUMIGNY